BIBL. NAZ.
VITT. EMANUELE III
141
B
45
NAPOLI

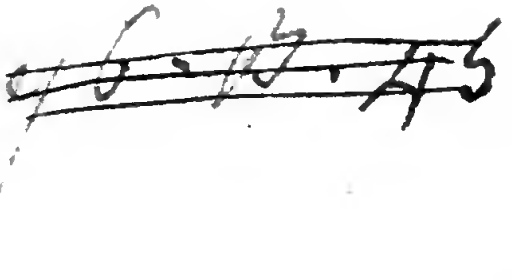

HISTOIRE

DE

LA RIVALITÉ

DE LA FRANCE

ET DE L'ESPAGNE.

Ego hoc laboris præmium petam, uti me à conspectu malorum, quæ nostra tot per annos vidit ætas, tantisper certè dum prisca illa totâ mente repeto, avertam.

TITE-LIVE, præfat.

Détourner un moment mes regards des maux de mon pays et de mon siècle, est le fruit le plus doux que j'espère de mon travail.

HISTOIRE

DE

LA RIVALITÉ

DE LA FRANCE

ET DE L'ESPAGNE,

Contenant l'Histoire de la Rivalité, 1°. des Maisons de France et d'Aragon, 2°. des Maisons de France et d'Autriche;

Par G. H. GAILLARD, ci-devant l'un des quarante de l'Académie françoise, et doyen de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

TOME QUATRIÈME.

R. R. E.

A PARIS,

Chez LAVILLETTE, et Compagnie, Libraires, rue S. André des-Arcs, n°. 46.

1801.

BIBLIOTECA NAZIONALE V.E. III NAPOLI

I

RIV

LI

DU

No
de
ent
gon
qui
des
qu
pa

HISTOIRE

DE LA

RIVALITÉ DE LA FRANCE

ET DE L'ESPAGNE.

LIVRE QUATRIÈME.

SUITE

DU CHAPITRE PREMIER.

2°. *Guerres d'Italie.*

Nous voici ramenés à ce royaume de Naples, objet éternel de rivalité entre les maisons de France et d'Aragon. C'est la couronne même de France qui va exercer sur cet Etat les droits des deux maisons d'Anjou. Il paroît que la dame de Beaujeu, ou n'étoit pas favorable à cette grande entre-

prise, dans laquelle son père n'avoit pas voulu ou n'avoit pas pu s'engager, ou bien qu'elle ne l'avoit pas cru compatible avec les embarras d'une minorité, et les troubles intérieurs dont la France avoit été agitée pendant son administration. Charles, dès qu'il crut régner par lui-même, crut que conquérir étoit régner. Ce foible enfant étoit né avec un grand courage, il avoit une ame noble et pure, des lumières bornées; son éducation avoit été négligée au point, qu'en montant sur le trône à treize ans, il ne savoit ni lire ni écrire : il voulut regagner le temps perdu, et s'étant mis promptement en état de lire, il lut, il dévora les Commentaires de César et la Vie de Charlemagne; il prit ces deux héros pour modèles, il crut surtout que le nom de Charles qu'il portoit lui imposoit plus particulièrement la loi d'imiter le héros qui avoit tant illustré ce nom, et que

le successeur de Charlemagne devoit craindre surtout d'être appelé *Charles le Petit* (1). Charlemagne ne s'étoit pas contenté du royaume de France, il avoit renouvelé l'Empire d'Occident, Charles VIII, voulut renouveler l'Empire d'Orient, que Mahomet II, empereur des Turcs, avoit détruit. Charlemagne avoit été le maître en Italie, Charles voulut l'être; d'ailleurs la conquête du royaume de Naples sur lequel il avoit des droits, n'étoit dans ses vues ambitieuses et gigantesques, qu'un degré pour parvenir jusqu'à Constan-

(1) Brantôme l'appelle *le petit roi*, mais il explique ce mot : « petit, l'appelé-je, comme » plusieurs de son temps et après, par une cer- » taine habitude de parler, l'ont appelé, à cause » de sa petite stature et débile complexion, » mais très-grand de courage, d'ame, de vertu » et de valeur ». Il ajoute qu'on appliquoit à Charles VIII ce vers :

Major in exiguo regnabat corpore virtus.

tinople. Le royaume de Naples donnoit sur la mer Adriatique des ports, d'où l'on pouvoit aisément passer dans la Grèce, et des flottes pour ce transport. Plein de ce vaste projet, il s'étoit pourvu et de droits sur l'Empire grec et de moyens de troubler l'Empire turc; il acheta les droits d'André Paléologue, neveu et légitime héritier de Constantin Paléologue, dernier empereur grec, et la fortune sembla lui fournir les occasions qu'il cherchoit d'inquiéter et de diviser la nouvelle cour de Constantinople. Mahomet II, ce destructeur de l'Empire grec, avoit laissé deux fils, Bajazet et Zizim. Ce dernier disputa l'Empire à son frère aîné, sous ce frivole prétexte que nous avons plusieurs fois réfuté, qu'à la naissance de Bajazet, Mahomet leur père n'étoit qu'un simple particulier, parce qu'Amurat II vivoit encore; au lieu qu'il étoit mort, et Mahomet II

empereur à la naissance de Zizim : comme si, en héritant d'un père, nous ne recueillions que les biens dont il étoit en possession au moment de notre naissance. Il est bien étonnant qu'une question si futile se soit élevée tant de fois et surtout qu'elle ait été diversement jugée. Cette fois la fortune favorisa le parti le plus juste ; Zizim vaincu se réfugia dans l'île de Rhodes, et plus ambitieux que zélé Musulman, il offrit, dit-on, aux chevaliers de se faire chrétien s'ils vouloient embrasser sa querelle. Les chevaliers de Rhodes ne voulant ni le livrer à Bajazet qui le redemandoit, ni attirer sur leur île toutes les forces de l'empire ottoman, l'envoyèrent en France, où ils le firent garder, dans une de leurs commanderies en Auvergne ; c'étoit dans le temps où Louis XI malade, se recommandoit à tous les saints et achetoit de tous

côtés leurs reliques au poids de l'or, pour être guéri. Bajazet, qui avoit fort à cœur d'être délivré des inquiétudes que lui causoit Zizim, fit mettre sous les yeux de Louis XI une liste de toutes les reliques qui restoient encore dans la Grèce, et offrit de les lui donner, s'il vouloit livrer Zizim; il faut publier à la louange de Louis XI qu'il rejeta la proposition avec horreur, et à la louange de madame de Beaujeu, qu'elle se refusa de même à une autre proposition fort séduisante du même Bajazet, qui étoit de conquérir sur les Mamelus le royaume de Jérusalem et de le céder en toute propriété à la France, toujours pour obtenir qu'on lui livrât Zizim. Le pape Innocent VIII desiroit ardemment d'avoir en sa puissance le prince turc; le grand-maître de Rhodes d'Aubusson, qu'il venoit de faire cardinal, y avoit consenti. Ce ne fut pas sans peine que madame de

Beaujeu y fit consentir Charles VIII, aux projets duquel la personne de Zizim pouvoit beaucoup servir. Charles, aussitôt qu'il fut censé gouverner par lui-même, recommanda au pape de bien garder Zizim ; jusqu'à ce qu'il allât en personne le reprendre, et surtout de ne le point remettre dans d'autres mains que les siennes. A la mort d'Innocent VIII arrivée en 1492, le sort de Zizim dépendit d'Alexandre VI successeur d'Innocent. Ce dépôt confié aux papes leur étoit doublement utile. Il tenoit en respect Bajazet, qui n'osoit rien entreprendre contre la chrétienté, du moins contre Rome, et il valoit à ces mêmes papes une forte pension que leur payoit ce même Bajazet pour qu'ils ne fissent contre lui aucun usage de leur prisonnier.

Comme il falloit être maître de Naples, avant de passer à Constantinople, l'affaire de Naples fut celle qui occupa

d'abord Charles VIII. Il prépara cette expédition par toute sorte de négociations et au dehors et au dedans de l'Italie. Il voulut n'avoir point d'autre ennemi que le roi de Naples qu'il alloit attaquer. On se rappelle que ce roi étoit Ferdinand, bâtard d'Aragon, à qui Alphonse, roi d'Aragon son père, avoit laissé par testament ce royaume de Naples, et qui avoit su s'y maintenir contre tous les efforts de la maison d'Anjou. La branche légitime d'Aragon, qui régnoit en Espagne dans la personne de Ferdinand le Catholique, neveu d'Alphonse, pouvoit ou protéger la branche bâtarde de Naples, comme avoit fait Jean II, frère et successeur d'Alphonse et père de Ferdinand le Catholique (1); ou revendiquer, à titre

(1) Pour éviter toute équivoque entre Ferdinand, roi d'Espagne et de Sicile, et le bâtard Ferdinand, roi de Naples, nous distinguerons

de légitimité, ce royaume de Naples, pour le joindre au royaume de Sicile qu'elle possédoit déjà. Ferdinand le Catholique étoit donc le prince dont il étoit le plus important de s'assurer avant de rien tenter sur Naples; mais comment s'assurer de ce prince machiavéliste?

C'étoit dans cette vue de ne point laisser d'ennemis derrière soi, que Charles VIII avoit conclu, le 30 octobre 1492, avec le roi d'Angleterre, Henri VII, le traité d'Etaples par lequel il se chargeoit de toutes les dettes de la Bretagne envers l'Angleterre.

C'étoit par le même motif, et pour appaiser Maximilien et l'archiduc Philippe, qu'il leur avoit restitué l'année

---

toujours le premier par ce surnom de *Catholique*, ou par ce titre de roi d'Espagne, qu'il a porté le premier, depuis la division des Espagnes entre tant de royaumes.

suivante, par le traité de Senlis, l'Artois et la Franche-Comté.

Ce fut par une semblable restitution, ou plutôt par une rétrocession purement gratuite du Roussillon et de la Cerdagne, que Charles VIII crut s'être assuré de l'Espagne, et se flatta de n'être point troublé par Ferdinand le Catholique dans son entreprise sur Naples; le roi d'Espagne fit, dit-on, jouer plus d'un ressort pour amener Charles VIII à cette cession; on accusa en France les évêques d'Albi et de Leitoure, plénipotentiaires de Charles VIII, de s'être laissé corrompre par l'or d'Espagne; on en accusa bien davantage encore les cordeliers Olivier Merillard et Jean de Mansierne, le premier, prédicateur du roi, le second, confesseur de madame de Beaujeu. Ces moines leur persuadèrent, dit-on, que l'acquisition faite par Louis XI leur père, du Roussillon et de la Cerdagne, étoit injuste,

quoiqu'il en eût payé le prix : mais ce prix étoit acquitté et au-delà, disoient-ils, par la longue jouissance des fruits ; comme si cette jouissance s'imputoit jamais sur le prix d'un engagement : ils ajoutoient, en révélant la confession de Louis XI, qu'il avoit eu des remords sur cette acquisition, et que son ame ne sortiroit point du purgatoire (où ils savoient positivement qu'elle étoit), jusqu'à ce que ces provinces fussent restituées. Soit que Charles VIII fût déterminé par ces raisons ou par d'autres, il mit des conditions au don qu'il faisoit de ces provinces à Ferdinand le Catholique ; par un traité conclu à Barcelone le 19 janvier 1494, il stipula le renouvellement de tous les anciens traités d'alliance entre la France et l'Espagne, et exigea surtout l'engagement le plus exprès de la part de Ferdinand de ne traverser en rien les projets de Charles VIII sur l'Italie ; mais Ferdinand y mit adroi-

tement une restriction très-catholique en apparence, mais digne en effet du machiavéliste Ferdinand, et dont il se proposoit bien de tirer parti dans la suite. Cette restriction étoit : *Pourvu que Charles VIII n'entreprît rien contre le pape.* Or, au moyen de la suzeraineté, l'on ne pouvoit rien entreprendre contre le royaume de Naples, qui ne fût entrepris contre le pape. La candeur de Charles VIII s'alarma d'autant moins de cette espèce de clause de style, qu'il avoit pour cette expédition de Naples, non seulement le consentement du pape, mais une invitation formelle de sa part; c'est ainsi que Charles crut s'être assuré des trois principales puissances étrangères, parce qu'il les avoit comblées de biens; mais c'étoit, comme on le disoit dans le temps, commencer par des pertes certaines, dans l'attente d'un gain très-incertain.

De ces trois puissances, Ferdinand le Catholique étoit, comme nous l'avons dit, celle que Charles avoit le plus d'intérêt de ménager; car il étoit tout à-la-fois, et puissance du dehors par l'Espagne, et puissance de l'Italie par la Sicile. Mais on trouva que c'étoit acheter trop cher l'inaction très-incertaine de Ferdinand, que de lui faire présent de deux provinces (le Roussillon et la Cerdagne). La ville de Perpignan écrivit à madame de Beaujeu, pour la prier de représenter au roi le tort qu'il se faisoit en se privant d'un si utile boulevard du côté du midi; le vicomte de Rhodes alla jusqu'à écrire que ceux qui donnoient de tels conseils au roi étoient des traîtres à la patrie.

Quant aux puissances du continent de l'Italie, leur intérêt à toutes étoit de maintenir la paix de cette contrée, et pour cela de n'introduire dans son sein les étrangers que le moins qu'il seroit

possible; mais ces intérêts généraux, et de tous les temps, que la raison seule engage à suivre, cèdent toujours à ces intérêts du moment que les passions font naître. Le bâtard Ferdinand, roi de Naples, étoit un vieux prince habile, sage, expérimenté, mais haï de ses sujets, et toujours en défiance à l'égard de ses voisins; Alphonse son fils aîné le rendoit redoutable par sa valeur et par ses exploits, et le faisoit encore plus haïr par des principes de gouvernement despotiques, altiers et sanguinaires. Frédéric, second fils de Ferdinand, avoit plus de modération, et les mécontens se tournoient quelquefois vers lui; les cœurs étoient aussi plus favorablement disposés pour le jeune Ferdinand, fils d'Alphonse, que pour le père et pour l'aïeul. Tel étoit l'état de la maison royale de Naples.

L'intérêt du pape ne faisoit qu'un ordinairement avec celui du roi de Naples

son vassal, quand ce vassal étoit aveuglément soumis au pontife.

La Toscane tenoit en quelque sorte la balance entre la partie supérieure de l'Italie et sa partie inférieure et méridionale, elle étoit comme le lien de ces deux parties, quand elle étoit ce qu'elle devoit être. La Toscane et Rome avoient le plus grand intérêt que le royaume de Naples fût en paix, sans quoi elles étoient continuellement exposées, non seulement au passage de toutes les armées ennemies, mais encore à toutes les hostilités réciproques, et leur situation ne leur permettoit jamais de rester neutres dans les querelles de Naples.

Le Milanez étoit de même exposé au passage de toutes les troupes qui entroient dans l'Italie, soit par la France et le Piémont, soit par l'Allemagne.

Des cinq grandes puissances de l'Italie (car nous ne parlons que de celles-là; les petites puissances suivoient le

tourbillon particulier qui les entraînoit), Venise étoit la seule qui pût, et encore assez difficilement, conserver la neutralité dans les troubles de l'Italie. Ses Etats de terre-ferme n'étoient pas nécessairement exposés au passage des troupes qui venoient de France, et ses places maritimes le long du golfe, n'auroient eu rien à démêler avec les autres puissances d'Italie, si elles n'avoient pas été en partie acquises à leurs dépens par les Vénitiens.

De toutes ces diverses puissances, celle qui avoit le plus d'intérêt que les François ne prissent aucune part aux affaires de l'Italie, étoit la maison Sforce qui régnoit à Milan. Si les François mettoient le pied en Italie, étoit-il possible que la maison d'Orléans ne revendiquât pas le Milanez, usurpé sur elle par les Sforces ? Ce fut cependant la maison Sforce elle-même qui appela les François en Italie.

Celui qui étoit censé régner alors à Milan étoit Jean - Galéas - Marie Sforce, petit-fils de François Sforce ; celui qui régnoit véritablement, à titre de régent et de tuteur, étoit Ludovic Sforce son oncle, prince ambitieux et fourbe, méprisable par sa bassesse, et qui devint odieux par ses crimes. La tutelle de Jean - Galéas - Marie, duc de Milan son pupille, avoit d'abord été déférée à la princesse Bonne de Savoie sa mère, Ludovic fit enfermer Bonne de Savoie, sous prétexte de quelques désordres dans sa conduite ; il tenoit enfermés aussi le jeune prince et sa femme, s'étoit emparé des trésors et des places, et ne cachoit point, ou cachoit mal, le projet d'usurper le trône. La femme du jeune prince étoit Isabelle d'Aragon, fille d'Alphonse, duc de Calabre, et petite-fille de Ferdinand, roi de Naples. Arrivée à Milan pour épouser le duc, elle plut au tuteur qui la de-

manda pour lui-même ; mais qui n'étant pas duc titulaire, fut refusé. Le mariage avec Jean-Galéas-Marie fut fait comme il avoit été projeté. Ludovic joignant ce motif de vengeance à ses motifs d'ambition, opprima et la princesse et son mari. Isabelle, du sein de sa captivité, appeloit à son secours et à sa vengeance son père et son aïeul. Le prudent Ferdinand balançoit, l'impétueux Alphonse étoit prêt à s'armer. Ce fut principalement pour leur susciter des affaires, que Ludovic appela Charles VIII à la conquête de Naples. De leur côté, Ferdinand et Alphonse s'étoient fait aussi, par leur avarice, leurs violences et leurs crimes, des ennemis implacables. Après quelques ruptures et quelques réconciliations avec les grands du royaume, après des sermens solemnels d'oublier tous les sujets de mécontentement passés et réparés, Ferdinand et Alphonse invitent les prin-

cipaux d'entr'eux à une noce dans leur palais. Là, ils les font charger de chaînes, ils font assommer les uns à coups de bâton, ils font périr les autres par divers supplices. Les Saint-Séverins échappent, et vont travailler à soulever l'Italie et l'Europe, s'ils le peuvent, contre ces brigands couronnés.

Le pape Alexandre VI étoit mécontent de Ferdinand, qui cherchoit à s'affranchir du cens qu'il devoit au saint siége ; Alexandre essayoit d'ailleurs de l'engager par la crainte à donner dans le royaume de Naples des établissemens considérables aux enfans que lui pape avoit publiquement de sa maîtresse Vanossa, et qu'il ne daignoit pas même couvrir du voile du népotisme, comme avoient fait quelques-uns de ses prédécesseurs. Si donc Alexandre VI concourut avec Ludovic pour appeler les François en Italie, il paroît que ce fut plutôt pour faire peur au roi de Na-

ples et le forcer à la complaisance, que dans l'intention trop impolitique de se donner un vassal aussi puissant que le roi de France.

Florence n'étoit plus république que de nom, et tendoit visiblement à la monarchie. La maison de Médicis s'élevoit au pouvoir suprême par les contradictions même qu'elle éprouvoit; la conjuration des Pazzi avoit tourné à son avantage. Le sage et magnifique Laurent de Médicis avoit été l'arbitre de l'Italie, il avoit su y entretenir la paix, et du centre où il étoit placé, tenir la balance toujours égale entre les deux extrémités; si l'une vouloit s'élever contre l'autre, il sembloit que de chaque main et d'une main toujours puissante, il les repoussât et les contînt chacune dans leurs limites. Pierre son fils n'eut ni sa sagesse, ni son autorité; il prit parti pour Ferdinand contre Ludovic, il rompit l'équilibre et fit re-

naître les troubles ; il fit trop sentir aussi aux Florentins le joug que Laurent avoit eu l'adresse de leur déguiser, et il s'en trouva mal.

Les Saint-Séverins portoient leur ressentiment dans toutes ces cours, et cherchoient à y susciter des ennemis au roi de Naples. Ils furent surtout accueillis à la cour de Ludovic.

Les Vénitiens étant sans intérêt, leur sagesse fut consultée sur le choix du prince qu'on mettroit sur le trône de Naples, à la place de Ferdinand ; on hésitoit encore entre trois princes, qui tous trois avoient des droits à ce trône : le duc de Lorraine, René II, le roi d'Espagne, Ferdinand le Catholique, et le roi de France, Charles VIII. Les Vénitiens donnèrent l'exclusion au duc de Lorraine : « Son rôle est fini, dirent-» ils, sa gloire n'a été qu'un éclair, il » a trop peu de puissance. Le roi d'Es-» pagne en aura trop, s'il joint le

» royaume de Naples à la Sicile. Le roi
» de France, borné en Italie au royaume
» de Naples, surveillé d'un côté par le
» pape son suzerain, de l'autre par le
» roi d'Espagne son rival, sera le moins
» redoutable à l'Italie ».

Ce fut conformément à cet avis que Ludovic Sforce, avec le consentement du Pape, envoya en France une célèbre ambassade, à la tête de laquelle étoient les Saint-Séverins; des négociations avoient préparé l'effet des violentes harangues que le ressentiment leur dicta. Quoique la France se préparât depuis longtemps à cette expédition de Naples, il y a loin quelquefois d'une pareille entreprise à l'exécution; le gouvernement balançoit encore, le conseil fut partagé; de nouveaux ministres alors en faveur, Étienne de Vesc ou de Vers, sénéchal de Beaucaire, et Guillaume Briçonnet, évêque de Saint Malo, furent gagnés par la promesse,

pour le premier, d'un duché dans le royaume de Naples; pour le second, d'un chapeau de cardinal: ils appuyèrent le projet. L'amiral de Graville, dont le crédit avoit été prédominant sous l'autorité de madame de Beaujeu, se fit beaucoup d'honneur en combattant par des raisons très-fortes cette entreprise hasardeuse, il ne fut point écouté, Charles vouloit conquérir.

On fit avec Ludovic un traité par lequel celui-ci s'engageoit à livrer passage aux troupes françoises, à y joindre un nombre fixe et déterminé des siennes, et prêtoit deux cent mille ducats. Le roi seroit maître d'armer à Gênes, alors soumise au duc de Milan, tous les vaisseaux dont il auroit besoin. Charles, de son côté, s'engageoit à défendre le duché de Milan envers et contre tous, (par conséquent contre le duc d'Orléans, qui ne disoit rien et ne s'opposoit à rien, et qui suivoit et servoit le

roi dans cette expédition). Charles s'engageoit de plus à maintenir à Milan l'autorité de Ludovic, (c'est-à-dire contre Jean-Galéas-Marie, neveu de ce Ludovic, ce qui étoit déjà s'engager à une assez grande iniquité). Une clause secrète promettoit encore à Ludovic la principauté de Tarente, après la conquête du royaume de Naples. En conséquence de ce traité, Charles envoya ses ambassadeurs négocier dans les diverses cours d'Italie, pour voir ce qu'il pouvoit en attendre. Ils commencèrent par Ludovic. Le roi lui promettoit de se conduire en tout par ses avis, il se trompoit; Ludovic lui juroit une fidélité inviolable, il le trompoit.

Le roi demandoit aussi des conseils et des secours aux Vénitiens. Ils répondirent qu'ils n'auroient pas la présomption de donner des conseils à un prince si pourvu lui-même de bons conseils, si grand d'ailleurs et si éclairé; ils annoncèrent

noncèrent plus de disposition à servir qu'à nuire à ses desseins, mais ils ne s'engagèrent qu'à la neutralité et n'offrirent que leur médiation.

Florence promit de se déclarer pour Charles VIII, mais seulement lorsqu'il seroit en Italie, craignant, disoit-elle, d'être accablée par Ferdinand, si elle se déclaroit avant l'arrivée des François.

Le Pape ayant, de concert avec Ludovic, appelé les François en Italie, ne put qu'assurer Charles qu'il le recevroit en fils aîné de l'Eglise et qu'il le verroit avec plaisir joindre le royaume de Naples à ses autres Etats; mais il ne vouloit toujours que faire peur à Ferdinand, pour en obtenir l'établissement de ses bâtards.

Ferdinand mourut le 25 janvier 1494, déjà réconcilié avec le pape, et déjà en négociation secrète avec Ludovic, qui lui promettoit au moins de travail-

ler de tout son pouvoir à ralentir l'ardeur des François, et qui en France paroissoit travailler sans cesse à l'animer. Tels étoient les politiques à deux visages avec lesquels la simplicité de Charles VIII alloit se commettre.

La frayeur qu'inspiroient à Ferdinand les grands armemens de ce prince, contribua, dit-on, à sa mort; au reste, il avoit soixante et onze ans. Sa prudence est fort vantée par les historiens. L'éloge est juste, à beaucoup d'égards, mais gardons-nous d'honorer du beau nom de prudence des mesures sanguinaires telle que l'horrible précaution qu'il crut prendre contre les grands de Naples, et qui souleva contre lui les Saint-Séverins. Il introduisit, en 1474, l'art de l'imprimerie dans ses Etats; il protégea les lettres, établit beaucoup de manufactures, aggrandit et enrichit Naples.

Sa mort ne changea rien aux affaires de l'Italie. Alphonse son fils aîné lui

succéda et s'attacha comme lui à satisfaire le pape et les Borgia ses bâtards. Alexandre et Alphonse commencèrent par envoyer au sultan Bajazet une ambassade qui scandalisa beaucoup la chrétienté, parce qu'elle étoit adressée par un Pape à un Turc, et qui auroit dû surtout scandaliser, parce que c'étoit de la part de ce pape un chef-d'œuvre de duplicité. Il dénonçoit à Bajazet les projets de Charles VIII sur Constantinople; projets que le pape lui-même avoit encouragés, s'il ne les avoit pas inspirés; il l'avertissoit que Charles demandoit Zizim avec instances et menaces; il sollicitoit, ainsi qu'Alphonse, l'adjonction des forces de l'empire turc à celles de l'Italie contre Charles VIII. Mais Bajazet n'aimoit que le repos; c'étoit pour assurer son repos qu'il auroit voulu être délivré de Zizim; Alphonse ne gagna rien de ce côté-là; mais Alexandre VI y gagna une aug-

mentation de pension, pour garder toujours avec soin son prisonnier, de manière que Bajazet n'en fût point inquiété; de plus, il mit à prix la tête de Zizim, c'est-à-dire que, moyennant une somme convenue, il promit que dans le cas où il seroit forcé de remettre Zizim aux François, il le remettroit dans un état à ne pouvoir ni servir à personne, ni donner d'inquiétude à qui que ce fût; en un mot, un pape s'engageoit pour de l'argent à être empoisonneur. De plus, portant des intrigues contradictoires jusques dans le conseil du roi, le chapeau qu'il avoit promis à Guillaume Briçonnet, pour engager Charles à l'expédition de Naples, il ne le lui promettoit plus qu'à condition de parvenir à l'en dégoûter, et en effet Briçonnet le tenta. Encore un coup tels étoient les politiques à qui alloit avoir affaire un jeune roi *d'un petit entendement, et si bon*, dit Philippe de

Comines, *qu'il n'est point possible de voir meilleure créature.*

Parmi ceux de ces politiques qui se bornoient à des fourberies, et qui n'alloient pas jusqu'aux crimes d'un pas aussi intrépide qu'Alexandre VI, il ne faut pas oublier Ferdinand le Catholique; le traité de Barcelone, qui lui défendoit de traverser l'expédition d'Italie, et qui payoit son inaction du don du Roussillon et de la Cerdagne, ne lui défendoit pas d'exhorter sans cesse Charles VIII à la paix. Sous ce prétexte, un ministre espagnol, don Alphonse de Silva fut chargé d'accompagner les François, s'ils passoient les Alpes, et de rendre compte à la cour d'Espagne de tout ce qui se passeroit. On l'avoit chargé de diverses instructions secrètes, auxquelles il devoit se conformer suivant les circonstances. On verra dans la suite à quoi ces instructions l'autorisoient.

Charles VIII, après avoir donné à Lyon un célèbre tournoi, qui ne lui fut pas inutile pour enflammer sa jeune noblesse de l'amour de la gloire, et s'en faire suivre dans une entreprise, laquelle éprouvoit en France d'assez fortes contradictions, partit, le 27 août 1494, de Vienne en Dauphiné, le 29 de Grenoble, et arriva, le 9 septembre, à Ast, ville appartenante au duc d'Orléans, et seule part qu'il eût eue dans la succession de Valentine de Milan son aïeule; c'étoit se mettre un peu tard en campagne: mais la conquête de l'Italie ne devoit être pour Charles qu'une marche ou qu'une promenade; il alloit montrer à ces pigmées dans l'art militaire des combats de géans, une manière de guerroyer expéditive et décisive, inconnue à cette nation, dont l'abbé Dubos (dans son excellente préface de *la Ligue de Cambray*) a plaisamment décrit les batailles, réputées meurtrières

lorsqu'il y avoit eu deux ou trois cavaliers démontés. La seule artillerie de Charles VIII suffisoit pour cette conquête, et l'Italie entière n'avoit rien à y opposer. On n'y employoit que de gros canons de fer, d'une pésanteur extrême, traînés avec lenteur et difficulté par des bœufs, à la suite de l'armée, et dont le service ne se faisoit pas plus facilement que le transport; elle étoit en tout pour la montre plus que pour l'usage, tant les décharges s'en faisoient lentement et à de longs intervalles! Celle des François, composée de canons de bronze beaucoup plus légers, marchoit avec ordre, traînée par des chevaux, et retardant à peine la marche de l'armée; les batteries se disposoient et se changeoient avec facilité; le service se faisoit avec justesse et célérité; les décharges se succédoient promptement, et l'effet en étoit terrible. L'armée étoit nombreuse et formidable, et telle qu'il

n'en avoit point paru de semblable en Italie depuis plusieurs siècles; mais l'imprévoyance françoise se montroit sur un article, malheureusement très-essentiel : on manquoit d'argent; il fallut emprunter des banquiers de Gênes et de Milan, d'assez légères sommes à de très-gros intérêts; il fallut que la duchesse de Savoie et la marquise de Montferrat eussent la générosité de mettre en gage leurs pierreries pour pouvoir fournir à Charles une somme de vingt-quatre mille ducats. A peine arrivé à Ast, où étoit le rendez-vous de l'armée, Charles tombe malade de la petite-vérole, et l'on eut à craindre pour sa vie. Cependant le nouveau roi de Naples, Alphonse, ne s'endormoit pas; il avoit formé un projet noble et utile, celui de prévenir l'arrivée des François, et de renverser la puissance de ce Ludovic, qui trompoit à-la-fois et les François et les Italiens, et qui ne songeoit qu'à tirer parti

des uns et des autres, toujours prêt à les trahir tous. Alphonse, en surprenant ainsi Ludovic, eût rétabli Jean-Galéas-Marie dans tous ses droits, et il l'eût opposé aux François; par-là, le Milanez, qui alloit attaquer le royaume de Naples, auroit servi au contraire à le défendre. Alphonse vouloit donc faire entrer à-la-fois deux armées dans le duché de Milan, l'une par la Romagne, l'autre par la côte de Gênes; il entretenoit des intelligences avec les principales maisons génoises, par le moyen du cardinal de la Rovère, génois, le même qui fut dans la suite le pape Jules II, successeur d'Alexandre VI, moins criminel, mais belliqueux et turbulent, et non moins fatal à l'Eglise. Alexandre VI goûta fort ce projet d'Alphonse, qui pouvoit assurer la tranquillité de l'Italie, et délivrer ses princes de toute inquiétude à l'égard des François; il promit de joindre ses galères à celles

de Naples; mais, comme nous l'avons plusieurs fois observé, les passions particulières l'emportoient presque toujours sur les intérêts généraux. Borgia et la Rovère se connoissoient, et se rendoient justice en se haïssant. Quand la Rovère avoit vu Borgia nommé pape, il s'étoit retiré dans son évêché d'Ostie, où il s'étoit mis en état de défense. Alexandre exigeoit qu'il vînt se soumettre, et il lui offroit un sauf-conduit; la Rovère répondit qu'il n'étoit pas assez simple pour confier sa tête *à la foi catalane* (1). Or, Alexandre VI, avant de s'unir avec Alphonse, vouloit que celui-ci l'aidât à arracher la Rovère du port d'Ostie, et qu'il le livrât à sa vengeance. La Rovère, instruit de cette négociation, n'en attendit pas le succès; il se sauva en France où, par des harangues

(1) Les Borgia étoient du royaume de Valence, contigu à la Catalogne.

enflammées, il acheva de déterminer Charles VIII qui balançoit encore, ou dont l'ardeur du moins paroissoit se ralentir. La Rovère avertit en même temps Ludovic du complot qui se tramoit pour lui enlever Gênes, complot dont il avoit lui-même dirigé tous les détails; il en avoit aussi averti Charles VIII, qui avoit fait partir à l'instant, et avant de partir lui-même, l'homme qui sembloit devoir le moins être employé à la défense de Ludovic, le duc d'Orléans. Il lui confia le commandement de la flotte françoise. La flotte napolitaine, commandée par Frédéric, frère d'Alphonse, étoit en mer; le duc d'Orléans vient à sa rencontre, l'attaque, l'oblige à prendre le large; elle se rabat sur Rapallo, qu'elle emporte d'assaut; le duc d'Orléans accourt, et fait sa descente sous les yeux des Italiens déconcertés et effrayés par le feu prodigieux d'une grosse galéasse, que le duc montoit en per-

sonne : les Italiens, comme nous l'avons dit, n'étoient accoutumés ni sur terre, ni sur mer, à un feu si considérable. Après son débarquement, Louis remporta sur terre une nouvelle victoire, reprit Rappallo, dont la garnison se dispersa dans les montagnes, en laissant plusieurs prisonniers de distinction, tels que des des Ursins et des Frégose. Frédéric, avec ses foibles galères, n'osant plus se hasarder contre ces gros bâtimens françois, regagna les ports de Naples. Pendant ce temps, Alphonse avoit, selon son projet, envoyé, par la Romagne, son armée de terre, commandée par le jeune Ferdinand son fils, et accrue des troupes du pape; mais les Colonnes ennemis d'Alexandre VI reprirent Ostie, dont ce pape s'étoit emparé après la fuite du cardinal de la Rovère, et firent, aux environs de Rome, une diversion qui força le pape à rappeler les troupes qu'il avoit dans l'armée du jeune Ferdinand.

Celui-ci, devenu trop foible pour résister aux Milanois, appuyés par un corps considérable de François, ramena aussi les restes de son armée sur les terres de l'Eglise. Ainsi, les deux parties du projet d'Alphonse échouèrent également, et Ludovic échappa presque sans coup férir à ce double danger, parce que le pape avoit plus consulté sa haine contre la Rovère, que l'intérêt général de l'Italie.

Ludovic qui, au défaut d'Isabelle d'Aragon, femme de son neveu, avoit épousé la fille du duc de Ferrare, vint avec toute sa cour et toute la cour de Ferrare, grossir à Ast celle du jeune roi alors convalescent. On y donna des bals et des fêtes où les dames italiennes étalèrent beaucoup de magnificence et de galanterie; tandis que Ludovic, à la suite même de Charles, négocioit avec Alphonse de Silva, cet ambassadeur ou espion de Ferdinand le Catholi-

que, suivant l'armée françoise, et qui ne proposoit rien moins à Ludovic que de s'unir avec l'Espagne contre les François pour la défense du roi de Naples ; le même Ludovic négocioit aussi avec Pierre de Médicis et les Florentins, pour qu'ils refusassent le passage à l'armée françoise. Pierre, bien persuadé que Ludovic le trahissoit et ne songeoit qu'à le perdre, voulut le perdre lui-même dans l'esprit des François ses alliés. Il fit cacher Mattaron, l'envoyé du roi, à portée d'entendre tout ce qui se disoit dans une salle où Pierre donnoit audience à l'agent secret de Ludovic. Dans cette conférence, Pierre, pour obliger l'agent à tout dire, parut fort mécontent de Ludovic, auquel il reprochoit d'avoir manqué à toutes les promesses qu'il avoit faites, d'abord de fermer aux François l'entrée de l'Italie, ensuite de les en chasser; il déclara que ne pouvant en aucune manière compter sur

Ludovic, il étoit résolu de songer à sa sûreté particulière, et de laisser passer les François. L'agent épouvanté de cette menace, lui traça dans le plus grand détail tout le plan des projets secrets de Ludovic : « N'en croyez point ses promesses, dit-il, mais croyez-en ses intérêts ; le jugez-vous assez aveugle » pour ne pas voir qu'aussîtôt que les » François seront établis en Italie, ils » voudront rendre le Milanez au duc » d'Orléans ? » Mattaron rendit compte de tout à son maître. Ludovic qui avoit l'œil à tout, ou s'aperçut ou soupçonna qu'il étoit dénoncé, il s'y étoit attendu, il n'en fut point déconcerté ; il vient s'expliquer avec le roi, et comme pour le prévenir sur les négociations qu'il étoit obligé d'entretenir avec ses voisins, il lui dit en substance, qu'un grand prince, tel que le roi de France, pouvoit impunément être sincère, que c'étoit un des avantages de

la force. « Je n'ai pas besoin, dit-il, » de vous assurer de mon obéissance » et de ma fidélité; vos armées, vos » flottes, vos canons vous en assurent; » commandez et tout obéira; je me suis » mis le premier sous votre protection, » tout le reste suivra; mais vous ne se- » rez pas toujours là pour tout sou- » mettre et tout régler, il faut pourvoir » au temps de votre éloignement et de » votre absence; entre nous autres pe- » tites puissances, toutes à-peu-près » égales dans notre foiblesse (1), nous » ne pouvons nous maintenir que par » la négociation, par l'adresse, disons » tout, par l'artifice; laissez-nous donc » nous entre-tromper si nous pouvons; » pour vous, grand roi, marchez direc- » tement à l'exécution de vos nobles » desseins, sans abaisser vos regards sur

(1) C'est le foible qui trompe, et le puissant commande. MAHOMET.

» nos petites intrigues, uniquement » adaptées à nos petits intérêts, mobi- » les comme eux et variant sans cesse » au gré des événemens. »

Il pouvoit y avoir quelque chose de vrai dans ce discours, mais ces intrigues méritoient d'être surveillées, et la conduite de Ludovic étoit pour le moins suspecte. Le maréchal des Querdes, également bon pour le conseil et pour l'exécution, vouloit qu'on enveloppât Ludovic dans les filets qu'il ne cessoit de tendre lui-même à ses amis et à ses ennemis; ce perfide allié lui paroissoit plus à craindre qu'un ennemi déclaré; ce n'étoit d'ailleurs qu'un tyran détesté qu'il falloit détrôner. La saison étoit trop avancée pour qu'on entreprît de traverser toute l'Italie; il falloit pour cette année se borner de la conquête du Milanez, le rendre à la maison d'Orléans, et en faire un entrepôt entre la France et Naples. Cet avis du maréchal

des Querdes, étoit le plus raisonnable comme le plus juste, il fut fortement appuyé par le duc d'Orléans et par ses amis; mais il répugnoit trop à la candeur de Charles VIII, qui regardoit encore Ludovic comme son allié, comme le promoteur de cette entreprise, et qui jugeoit seulement qu'il falloit avoir l'œil sur sa conduite. Il partit donc de la ville d'Ast, le 6 octobre, mais il y laissa le duc d'Orléans; une fièvre quarte qui minoit ce prince depuis quelque temps, sembloit l'arrêter malgré lui dans cette ville; peut-être aussi des ordres secrets de Charles l'y retenoient-ils pour veiller sur le Milanez avec l'œil de l'intérêt; Charles menoit Ludovic à sa suite. On passa par Pavie, où Ludovic put s'apercevoir qu'il avoit dans la personne de Charles VIII un juge et un maître. C'étoit le château de cette ville qui servoit de prison au jeune duc et à sa femme; le duc étoit mourant, et

personne ne doutoit qu'il n'eût été empoisonné par Ludovic; Charles seul refusoit de le croire. Ludovic avoit indiqué aux fourriers du roi la plus belle maison de la ville; le roi ne voulut pas y descendre, et s'alla loger dans le château où il prit soin de faire doubler sa garde, ce qu'il ne faisoit que dans les occasions qu'il jugeoit périlleuses. Ludovic effrayé et de ces précautions et de ce séjour du roi au château, n'osoit plus ni rester ni prendre la fuite, et crut que le roi alloit prononcer entre lui et son neveu, il l'auroit dû sans doute, et cet acte de justice auroit bien valu l'expédition à laquelle il se préparoit. Il déclare à Ludovic qu'il veut rendre visite au duc son cousin-germain; en effet le duc Jean-Galéas-Marie étoit le fils de Bonne de Savoie, sœur de la mère de Charles VIII. C'étoit une raison de plus pour prendre sa défense contre l'usurpateur. Ludovic

introduit en tremblant le roi dans l'appartement du jeune prince, trop heureux encore d'empêcher, par sa présence, des éclaircissemens qui n'auroient pas été à son avantage. Tandis que le roi attendri consoloit son malheureux parent, l'exhortoit à prendre courage, et sans s'expliquer davantage, lui promettoit son appui envers et contre tous; la jeune duchesse, échappée à la vigilance de ses gardiens, entre dans la chambre, toute en désordre, les cheveux épars, le visage baigné de larmes, se jette aux pieds du roi, implore sa protection pour son malheureux époux expirant, pour un enfant presqu'au berceau, fruit de leur mariage, même pour le roi de Naples, Alphonse son père qui, disoit-elle, n'avoit jamais offensé Charles et qui offroit de lui payer tribut. Le roi ne pouvant lui-même retenir ses larmes, n'osant rien refuser ni rien accorder à la duchesse, fit entendre

avec peine et en balbutiant qu'il étoit trop avancé pour reculer, mais qu'il ne perdroit jamais le souvenir de cette scène attendrissante, et qu'elle influeroit sur ses dispositions autant que les intérêts de sa grandeur et de sa gloire pourroient le souffrir; et craignant de trop s'engager, il s'arracha en gémissant de ce séjour de douleur et de ce tableau de misère.

Il continue sa route, le pape Alexandre VI lui envoie défendre, sous peine des censures ecclésiastiques, de mettre le pied sur les terres de l'Eglise, langage un peu étrange après l'invitation qu'il lui avoit faite de concert avec Ludovic. Le roi se contenta de répondre : *Vous direz au saint père que j'ai fait vœu de visiter le tombeau de St. Pierre.* (Hé, quelle gentille invention et feintise de vœu, s'écrie sur cela Brantôme).

A Plaisance, on reçut la nouvelle de la mort de Jean-Galéas-Marie. Ludovic

alors eut un prétexte plausible de prendre congé du roi, et de retourner à Milan pour veiller aux affaires du Duché. Là, se conduisant toujours avec la même fourberie, ses émissaires secrets publioient partout que ni un enfant de cinq ans, tel que François Sforce, fils de Jean-Galéas-Marie, dernier duc, ni une jeune princesse sans expérience, telle que sa mère, ne pouvoient gouverner le duché de Milan dans des temps si difficiles et dans la complication d'intérêts que formoit la rivalité des maisons de France et d'Aragon; qu'à un mal extraordinaire il falloit un remède extraordinaire; qu'il falloit pour l'utilité publique, loi suprême! déroger à l'ordre naturel de la succession, et charger de ce fardeau un homme consommé dans les affaires, et qui fût excité par un intérêt plus pressant que celui d'une simple tutelle ou régence; en un mot, qu'il falloit forcer Ludovic à remplir le

trône ducal. En même temps, ce prince employoit toute l'hypocrisie politique à plaider en public la cause de son petit-neveu, à prendre la défense des lois contre ses intérêts personnels, à s'assurer le trône en le refusant et en s'en montrant plus digne par ce refus ; il parut enfin ne céder qu'à la force. Mais le peuple qui lui donnoit la couronne, pouvoit un jour la lui ôter ; il ne voulut pas que son titre fût un don du peuple ; il protesta en secret pardevant notaires, qu'il n'entendoit pas recevoir la dignité ducale des mains du peuple, que son vrai titre étoit une investiture qu'il obtint de Maximilien, conformément à un traité de l'année précédente, par lequel il avoit donné en mariage à cet empereur, Blanche Marie Sforce sa nièce, sœur de Jean-Galéas-Marie, dernier duc. Il semble que cette alliance auroit dû mettre l'empereur dans les

intérêts du duc son beau-frère, mais comme elle étoit l'ouvrage de Ludovic, un article secret contenoit la promesse de l'investiture en faveur de celui-ci; d'ailleurs c'étoit le premier des Sforces qui daignoit demander l'investiture, les trois autres ducs de cette maison s'en étoient passés. Il falloit accueillir cette demande et récompenser celui qui se soumettoit à cet acte de vassalité; c'est ce que fit Maximilien. Ludovic, en conséquence, parut méconnoître le droit de ses trois prédécesseurs, le droit de sa maison, et se regardant comme le successeur immédiat, comme le seul successeur légitime de la maison de Visconti, il s'intitula *quatrième* duc de Milan, au lieu de *septième*.

Lorsqu'on le vit ainsi dépouiller son petit-neveu, après avoir emprisonné et empoisonné son neveu (car alors on n'en douta plus), toute sa politique fut dévoilée;

dévoilée (1); on comprit quel intérêt il avoit eu d'appeler les François en Italie; on vit clairement qu'il n'avoit voulu que les rendre les instrumens de ses crimes, et susciter des affaires au roi de Naples, pour qu'il ne pût pas s'occuper de celles du Milanez, ni prendre la défense de sa fille, de son gendre et de son petit-fils, que Ludovic alloit dépouiller. On délibéra dans l'armée françoise si l'on ne retourneroit pas sur-le-champ dans le Milanez, pour le punir de tous ses crimes; on délibéra si le roi, pour les jours duquel on craignoit dans cette contrée, plus formidable alors par le poison que par les armes, ne feroit pas bien de revenir en France, et d'abandonner tous ces princes pervers à leur machiavélisme et à leurs viles intrigues; la grande raison, *qu'on*

(1) *Tùm verò manifesta fides, danaûmque patescunt*
Insidiæ. . . . . . Eneid. lib. 2.

étoit trop avancé pour reculer, fit continuer la marche des François vers le royaume de Naples ; mais le duc d'Orléans étoit toujours dans Ast, les yeux fixés, les bras tendus vers son patrimoine, n'attendant que l'occasion et le signal pour fondre sur l'usurpateur.

Le roi entra dans l'Etat de Toscane ; Pierre de Médicis fit résoudre qu'on accorderoit le passage aux François, et se fit nommer chef de la députation que la république de Florence envoyoit au roi pour traiter avec lui aux conditions les plus favorables ou les moins onéreuses. Jaloux d'avoir seul l'honneur du traité, et d'agir en maître de la république, il n'attendit pas les députés ses collègues, et arriva seul au camp françois. Là, effrayé à la vue de l'armée et de l'artillerie, et du froid accueil du roi, qui, se défiant enfin de toutes ces négociations italiennes, et voulant des places de sûreté, deman-

doit les principales clefs de la Toscane, Serzane, Serzanelle, Piétra-Santa, Pise, Livourne; il ne se sentit le courage de contester sur rien, et le traité fut conclu selon la volonté du roi. Cette précipitation, qui ne provenoit que de foiblesse, fut représentée au sénat de Florence par ses collègues comme une trahison; Pierre accourt à Florence pour se justifier, ou pour rassembler ses amis et ses partisans; plus de partisans, plus d'amis; personne ne le salue, personne ne lui répond; il se présente à l'hôtel-de-ville, on lui en refuse l'entrée; il est déclaré traître à la patrie; le peuple s'attroupoit déjà dans la place publique, et alloit l'attaquer dans son palais; Pierre n'eut que le temps de s'enfuir avec Jean et Julien de Médicis ses frères. Il se retire d'abord auprès de Bentivoglio, seigneur ou tyran de Bologne, qui, pour tout accueil, lui demande, s'il n'a pas honte de vivre après

ce qu'il a fait. Trompé sur le choix de ce premier asyle, il se déguise et s'enfuit à Venise. Venise, avant de le recevoir, voulut s'assurer du consentement du roi. Le peuple, toujours aveugle, toujours barbare dans ses transports, oubliant tous les services de Cosme et de Laurent de Médicis, foulant aux pieds tous les monumens de leur goût et de leur magnificence, arracha leurs armes de tous les lieux publics, déclara leurs descendans incapables d'exercer aucune charge dans l'Etat : « L'on abandonna » au pillage, dit un historien moderne, » ce riche palais qui effaçoit en splen- » deur ceux des plus puissans souve- » rains de l'Europe ; on déroba ou » l'on mutila ces vases précieux, ces » statues antiques, ces beaux tableaux, » amassés à si grands frais ; on dis- » persa cette fameuse bibliothèque, » enrichie des dépouilles de la Grèce, » le premier asyle des Muses fugitives

» et le plus bel ornement de l'Italie ».

Florence envoya au roi de nouveaux députés, non pour rien changer au traité qui s'exécutoit déjà, mais pour qu'il fût confirmé par des représentans avoués de la république. A la tête de cette nouvelle députation étoit le fameux Jérôme Savonarole, dont la réputation et la destinée tiennent essentiellement à cette course de Charles VIII à travers l'Italie. Cet homme singulier, né à Ferrare le 21 septembre 1452, se fit Dominicain à Bologne en 1474. Il fut un prédicateur renommé. On exalte la ferveur éloquente avec laquelle il tonnoit contre les mauvaises mœurs, contre les désordres du clergé, surtout contre ceux de la cour de Rome; ce qui lui a valu après sa mort la faveur des protestans. Bèse, Cappel, du Plessis-Mornay, et tous les Luthériens d'Allemagne le nomment dans leurs livres, *le témoin fidèle de la vérité*, *le précurseur de*

la réformation évangélique, le fléau de la grande Babylone, l'ennemi juré de l'antechrist romain; en un mot, le Luther de l'Italie, ou plutôt son Jean Hus, puisqu'il eut le sort de celui-ci. Ses déclamations contre la cour de Rome n'étoient que trop légitimes, puisqu'il vivoit et qu'il mourut sous le pontificat d'Alexandre VI. Les opinions ont été très-partagées sur Savonarole d'après les factions du temps. On l'a vanté comme un prophète, on l'a décrié comme un fourbe. C'étoit à Florence que prêchoit Savonarole; les uns vouloient y maintenir la maison de Médicis, ou du moins le gouvernement aristocratique; les autres étoient pour la démocratie, et Savonarole étoit à la tête de ce parti. « Jamais prêcheur, dit » Philippe de Comines qui le loue et » l'admire, n'eut tant de crédit en cité». Il paroît par le témoignage même de cet historien, que Savonarole mêloit

à ses déclamations, des prophéties, et qu'il s'en piquoit ; il avoit prédit d'avance l'expédition de Charles VIII en Italie ; il l'avoit annoncé comme un prince envoyé de Dieu pour châtier les tyrans, et pour venger les peuples : cette première prophétie ayant eu son exécution, il prophétisa le retour de Charles VIII dans cette contrée, et Charles VIII n'y retourna point. En même temps il écrivoit à ce prince pour l'engager à y revenir, et il le menaçoit des vengeances divines, s'il négligeoit ses avertissemens. On lui doit le témoignage qu'il fut l'ennemi d'Alexandre VI, des Borgia, de Ludovic Sforce, de tous les grands fourbes de son temps, et le partisan zélé de Charles VIII et de Louis XII, princes recommandables par la franchise et la bonne foi ; mais on trouva que pour un Italien, il étoit trop zélé partisan de la France ; que pour un moine, il étoit

trop occupé des affaires du siècle ; que pour un saint homme, il aimoit trop la gloire et la domination. Ses prophéties même lui nuisirent ; celles qui s'accomplissoient le rendoient suspect d'en avoir préparé l'accomplissement par des intelligences secrètes, celles qui restoient sans accomplissement le décréditoient. De grandes haines s'allumoient contre lui dans Florence et dans toute l'Italie ; il avoit fait livrer au supplice sept ou huit des plus considérables et des plus nobles citoyens de Florence ; les grands qu'il décrioit dans ses sermons, y trouvoient de grandes erreurs ; les accusations d'hérésie, alors les plus redoutables de toutes, lui furent intentées ; cité à Rome, il refusa d'y comparoître, et condamné par défaut, il s'abstint de prêcher, mais seulement pendant quelques mois, au bout desquels croyant s'apercevoir que sa réputation et sa considération souffroient de son

silence, il reprit ses fonctions avec plus d'audace et de force qu'auparavant, en prenant la précaution, nécessaire alors, de se faire accompagner à l'église et dans la chaire par des gens armés. On dit que, dans un consistoire secret, un cardinal ouvrit l'avis de le faire cardinal lui-même, pour lui fermer la bouche en l'intéressant aux désordres contre lesquels il ne cessoit de déclamer, mauvaise politique, qui, même en réussissant, n'auroit servi qu'à multiplier les déclamateurs, en leur ouvrant cette nouvelle route aux honneurs. Alexandre que la nouveauté piquante de cette idée séduisit, fit, dit-on, en conséquence offrir le chapeau à Savonarole, qui, pour toute réponse, invita le nonce à un sermon qu'il devoit prêcher le lendemain, et où il lui fit essuyer une des plus violentes harangues qu'il eût encore faites contre Rome; puis il ajouta ces mots: *Ceux que la vérité offense*, es-

saient de me lier la langue, et m'offrent pour prix de ma complaisance un chapeau rouge : ma tête ne sera jamais ornée ni rougie que de la couronne du martyre. Cette promptitude avec laquelle Savonarole fit son calcul, et sentit tout le parti qu'il pouvoit tirer pour une déclamation oratoire, de l'offre qu'on lui faisoit, et qu'il rejetoit, peint bien un enthousiaste, qui préfère l'effet brillant du moment aux solides avantages, aux douceurs durables que les dignités et les richesses pouvoient répandre sur sa vie entière. Peut-être aussi le caractère connu d'Alexandre VI nuisit-il au succès de la négociation ; peut-être Savonarole jugea-t-il que le pape ne lui pardonneroit jamais, et qu'un homme qui lui avoit fait de telles offenses, seroit trop en butte à ses traits, si, par son ambition, il venoit à perdre la faveur populaire.

Savonarole étoit annoncé par sa ré-

putation, lorsqu'il parut en 1494 devant Charles VIII à la tête de la députation de Florence. Il lui parla, non en ambassadeur mais en prophète : *Ministre des vengeances célestes*, lui dit-il, *j'ai donc enfin la satisfaction de te contempler. Depuis quatre ans j'annonce ici ton arrivée ; entre dans cette terre que Dieu t'a livrée, remplis tes hautes destinées ; mais en exerçant les vengeances du Tout-Puissant, imite sa miséricorde, sauve cette malheureuse ville de Florence. Toute dépravée qu'elle est, elle renferme encore un grand nombre de justes qui demandent grace pour elle ; défends la veuve et l'orphelin, conserve la chasteté des épouses de Jésus-Christ ; ou tremble que dans sa colère, il ne brise la verge dont il se sert pour châtier l'Italie.*

Ce style de l'écriture n'étoit plus depuis longtemps celui de l'Italie ni de la politique ; mais c'étoit celui auquel on devoit s'attendre sur le nom de Savo-

narole. Le roi lui rendit tout ce qu'il crut devoir d'honneurs soit à l'envoyé de Dieu, soit à celui de la république. Les François étoient alors à Pise, une des places de sûreté qui lui avoient été remises par Pierre de Médicis. Pise opprimée par les Florentins sous la puissance desquels elle étoit tombée, se ressouvenoit des beaux jours de sa gloire, où elle disputoit l'empire de la mer et du commerce, aux Génois et aux Vénitiens. Le roi, passant dans les rues de Pise pour aller à la messe, voit tomber à genoux devant lui les Pisans avec leurs femmes et leurs enfans, tous criant: *Liberté.* Un de leurs orateurs le harangue d'un ton passionné. Charles, qui n'entendoit pas l'italien, demande à Rabot, un de ses maîtres des requêtes, ce que lui veut ce peuple. — Sire, il demande d'être libre et affranchi du joug des Florentins. Très-volontiers, dit le roi, dont le premier

mouvement étoit toujours un trait de bonté, et qui ne prévoyoit pas l'effet que ce mot alloit produire. Le peuple aussitôt poussant des cris de joie, court au pont de l'Arno, jette dans le fleuve la figure du lion, symbole de la domination des Florentins, élève sur le même piédestal la statue du roi, frappe des monnoies aux armes de France avec la légende : *Charles, libérateur des Pisans*, et brisent tous les nœuds qui les attachoient aux Florentins. A cette nouvelle, Florence indignée que le roi eût disposé souverainement d'une place dont il n'étoit que dépositaire, et qu'il y eût fait une révolution aux dépens des Florentins, prit des mesures pour que toute la république fût sous les armes au son d'une cloche, et elle alloit fermer ses portes, si Savonarole, encore réputé alors l'interprète infaillible des volontés célestes, n'eût annoncé l'impuissance absolue de tous

les efforts humains, pour empêcher Charles VIII d'entrer dans Florence, où Dieu lui-même le conduisoit par la main; on alloit résister à toutes les forces de la France, mais on ne savoit pas résister à un moine qui disoit : *Dieu défend, Dieu ordonne.* On alla donc au devant du roi et on lui présenta humblement les clefs de la ville, parce que Savonarole étoit le Dieu qui le vouloit ainsi. Le roi y fit son entrée le 17 novembre 1494, les armes à la main, tambours battans, enseignes déployées; il voulut agir en conquérant, parler en maître, ériger un tribunal, rendre la justice; mais on vit les Florentins si déterminés à s'ensevelir sous les ruines de leur ville plutôt que de souffrir qu'il fût porté la moindre atteinte à leur liberté, qu'on prit le parti de négocier. Le roi, dans une conférence, fit lire par un de ses secrétaires ce qu'il appeloit ses dernières résolutions; elles fu-

rent trouvées si dures, qu'un des principaux magistrats de Florence, Pierre Capponi, arrachant le papier des mains du secrétaire le mit en pièces aux yeux du roi. *Tout est fini*, dit-il, *faites battre le tambour, nous allons sonner nos cloches.* Cette audace républicaine rabattit la fierté du jeune monarque, on appaisa Capponi, et l'on traita sur un pied plus raisonnable; les Florentins furent amis et alliés, et non pas sujets, on promit d'agir de concert, et non pas d'obéir; Florence contribua d'une somme d'argent aux frais de l'entreprise sur Naples, et ne paya point de tributs. Les places de sûreté restèrent entre les mains du roi, mais il jura de les rendre aussitôt qu'il auroit fait la conquête de Naples, ou lorsqu'il quitteroit l'Italie. On jura l'exécution de ce traité dans la principale église de Florence, à la messe et la main étendue sur l'autel.

Sienne, bien plus soumise, abattit,

ses portes et ses murailles pour donner une plus libre entrée aux troupes françoises ; les rues tapissées, des arcs de triomphe chargés d'inscriptions, où Charles étoit qualifié *de bras droit de l'Italie, de libérateur de l'église, de propagateur de la foi ;* des chœurs de femmes et d'enfans chantant ses louanges en vers françois, faisoient de cette entrée une fête et un triomphe. Si les Siennois espéroient conserver leur liberté en courant ainsi au-devant de l'esclavage, ils furent trompés dans leur attente ; Charles mit une garnison dans la citadelle de Sienne, pour assurer la communication entre la France et le royaume de Naples.

Charles s'avançoit vers Rome ; le pape incertain, irrésolu, négocioit et avec lui et contre lui, et ne trouvoit nulle part la confiance qu'il n'avoit point méritée ; il vouloit s'enfuir, il vouloit rester, et comme il arrive assez

souvent dans ces grandes irrésolutions, il prit le plus mauvais parti, celui de ne point paroître et de s'enfermer dans le château Saint-Ange ; Charles entra de nuit, à la lueur des flambeaux, au bruit des instrumens militaires, armé de toutes pièces, la lance en arrêt, dans un appareil que ce mélange de lumière et d'obscurité rendoit encore plus formidable. Il fit à Rome ce qu'il n'avoit pas pu faire à Florence, il y rendit la justice et civile et criminelle, il fit dresser dans divers quartiers, des fourches patibulaires, où le prévôt de l'armée fit attacher quelques Romains séditieux ; il falloit qu'il fût maître dans Rome parce que Charlemagne l'avoit été. Les nombreux ennemis d'Alexandre VI, demandoient à grands cris que l'église fût purgée du monstre qui la souilloit, du Néron de la chrétienté ; Savonarole qui sentoit qu'après les affronts qu'il avoit faits, et ceux qu'il

avoit attirés à ce pape, il falloit qu'il l'écrasât entièrement, s'il ne vouloit pas en être écrasé, exerçoit plus que jamais contre lui, et toujours au nom du ciel sa redoutable éloquence. « Pepin » et Charlemagne avoient délivré l'é- » glise du joug des Lombards, combien » le joug d'Alexandre n'étoit-il pas plus » accablant ! combien l'ennemi domes- » tique n'étoit-il pas plus funeste que » l'ennemi étranger! » Point de foiblesse, point de timidité dans la cause de Dieu, disoit-il au roi, le principal objet de votre mission reste à remplir, achevez votre ouvrage, méritez les faveurs du ciel ou craignez quelque revers éclatant. Un motif secret animoit encore l'éloquence de ce moine; la protection du roi et l'enthousiasme public pouvoient lui faire déférer la tiare, quand on l'auroit arrachée à Borgia. Charles cédant aux instances de Savonarole, fit plusieurs fois dresser des batteries

contre le château St.-Ange, il n'osa pas achever, craignant ou le ridicule ou le sacrilège de faire la guerre à un prêtre, à un pape, de le tuer peut-être. Au moins, disoit-on, faites-le déposer juridiquement, Charles craignit encore d'introduire le schisme dans l'église. Un événement imprévu vint aussi réveiller dans son cœur sa générosité naturelle : une partie des murailles du château St.-Ange, vieilles et surchargées, tomba subitement et laissa le pape sans défense. Savonarole eut beau crier que le ciel réprouvoit manifestement Alexandre, Charles suivit son cœur et tendit une main protectrice à cet ennemi hors d'état de résister. On traita. Charles se fit remettre pour places de sûreté jusqu'après la conquête de Naples, Spolète, Viterbe, Civita-Vecchia et Terracine ; il se fit remettre aussi le prince ottoman Zizim, et le pape lui donna pour ôtage le cardinal de Valence,

César Borgia, le plus cher de ses fils et le plus semblable à lui par ses crimes, qui l'emportoient encore sur ceux d'Alexandre, au jugement de Guichardin. Le pape se rendit au Vatican, où le roi alla lui faire une visite. Les François et les Italiens ne sont point d'accord sur le cérémonial observé dans cette occasion. Il paroît qu'Alexandre tendit beaucoup de piéges à Charles sur cet objet, comme sur tout le reste; il voulut le faire asseoir après le doyen du Sacré-Collége; le roi ne voulant ni descendre ainsi de son rang ni se brouiller avec le pape pour une vaine dispute d'étiquette, prit, dit-on, le parti de rester debout pendant toute la visite. Passons à des faits plus importans.

Le roi part de Rome le 28 janvier 1495, pour marcher contre le royaume de Naples. En arrivant le 29 à Vélétri, on s'aperçut que le cardinal de Valence avoit disparu, et peu de jours après,

Zizim mourut. Toute l'Europe a cru et croit encore, qu'Alexandre, forcé de remettre ce prince entre les mains du roi, avoit voulu gagner la somme promise par Bajazet pour la mort de Zizim, et ne l'avoit remis aux François qu'après l'avoir empoisonné. En même temps il exhortoit Ferdinand le Catholique à déclarer la guerre aux François, et lui procuroit de l'argent pour l'y déterminer; en conséquence, aussitôt après l'évasion de Borgia, on vit cet ambassadeur espagnol, qui alloit toujours à la suite de l'armée françoise, venir avec hauteur demander compte à Charles VIII de ses desseins, et réclamer les droits du roi d'Espagne son maître sur le royaume de Naples; il a pu disoit ce ministre, les oublier ou les négliger en faveur de ses parens, mais il n'y a pas renoncé; possesseur de la Sicile, il ne permettra pas qu'une puissance étrangère vienne s'établir dans

son voisinage. Ce ton étoit fier, et cette déclaration précise : mais Charles VIII ne concevant jamais qu'on pût vouloir violer les engagemens les plus sacrés, prit la peine de rappeler à l'ambassadeur, que par le traité de Barcelone, Ferdinand le Catholique avoit promis de ne point s'opposer à ses desseins sur l'Italie, qu'il avoit même reçu le prix de cette complaisance par la restitution gratuite du Roussillon et de la Cerdagne engagés à Louis XI pour une somme d'argent. « Le voici ce traité de Barce-» lone, » dit l'ambassadeur espagnol, en produisant l'original de cet acte, « et » voici le cas que le roi mon maître en » fait, » ajouta-t-il en le mettant en pièces à la vue de Charles VIII; en même temps il appelle par leurs noms quelques capitaines espagnols qui s'étoient mis au service de la France et les déclare traîtres à la patrie s'ils ne le suivent à l'instant; le roi se contint et

poursuivit sa route vers le royaume de Naples.

Tout fuyoit devant lui ; on cédoit à ses armes ; Alphonse, roi de Naples, ce guerrier si redoutable, ce souverain si absolu, oubliant et son ambition et sa gloire, prit alors une résolution bien étrange, et qui donna lieu à bien des raisonnemens et des conjectures. Se rendant justice sur ses violences et cruautés, sur tous les torts de son gouvernement, il jugea que le royaume de Naples ne pouvoit être défendu contre la puissance des François, que par un prince qui n'eût point aliéné les cœurs de ses sujets, et dont l'innocence leur inspirât de l'intérêt. Il descendit du trône, y fit monter le jeune Ferdinand son fils, auquel on n'avoit encore nul reproche à faire ; il alla se faire moine à Messine, et se montra aussi dévot dans le cloître, qu'il avoit été vicieux dans le monde et injuste sur le trône. Les uns

disent que sa retraite fut précédée et annoncée par beaucoup de marques de foiblesse et de terreur, et qu'elle parut être l'ouvrage de ses remords ; d'autres conjecturent, qu'instruit d'une ligue qui se formoit à Venise pour l'expulsion des François, et dont Ludovic Sforce étoit l'ame, il craignit que la haine, qui régnoit entre ce prince et lui, ne refroidît Ludovic sur un projet si utile à toute l'Italie, et en particulier au royaume de Naples; qu'il voulut donc, par son abdication, rassurer cet esprit ombrageux, en lui montrant qu'il n'auroit plus rien à redouter de sa part.

Le jeune Ferdinand, de concert avec Alphonse, condamnoit humblement en public les vexations de son père et de son aïeul, et promettoit de suivre des maximes entièrement opposées; ni son innocence, ni ses efforts ne purent rien contre la fortune de Charles VIII. La marche des François fut la course d'un torrent,

torrent ; quelques forts, pris d'assaut et saccagés, leur livrèrent tout le royaume. San-Germano, Capoue, Averse s'étoient rendus; Naples alloit se rendre; Ferdinand assemble dans la place publique les principaux citoyens : « J'ai voulu faire votre bonheur, dit-» il; le ciel me refuse cette gloire, il » faut céder, je vous quitte, et je vous » rends vos sermens. Traitez avec le » vainqueur ; je vous y exhorte, et » je vous en prie. Qu'il soit assez heu-» reux pour vous rendre heureux vous-» mêmes ; c'est la seule fortune que je » lui envie ; mais j'y applaudirai, et ne » craignez pas que je tente jamais de » troubler la paix dont il vous feroit » jouir; mais s'il abusoit de sa victoire, » si son joug vous devenoit odieux, si » vos gémissemens me rappeloient, je » ne serai pas loin ; vous me trouverez » toujours prêt à voler à votre défense » et à verser pour vous tout mon sang.

» J'emporte du moins dans mon exil la » consolation de pouvoir vous pren- » dre à témoins que je n'ai offensé per- » sonne; que la fortune seule, et non » mes fautes, m'enlève la couronne » que j'avois acceptée, dans l'unique » espérance de vous défendre et de vous » sauver ».

Les larmes de l'assistance lui rendirent ce témoignage; mais à peine étoit-il rentré dans son palais, qu'on vint lui annoncer que le peuple pilloit déjà ses écuries. Outré d'une telle indignité, il fond l'épée à la main sur cette canaille insolente, et la dissipe; mais il vit, dans une garnison allemande, qu'il avoit à Naples, des mouvemens suspects, et qui lui firent craindre d'être livré aux François; il ne trouva d'autre moyen d'éviter ce danger, que d'abandonner à ces Allemands les meubles du château, et pendant qu'ils étoient occupés à en faire le partage, il leur échappa par

une porte de derrière. Il voulut d'abord se retirer dans l'île d'Ischia; on refusa de l'y recevoir autrement que lui deuxième ; forcé d'accepter une condition si dure, il débarque, et aussitôt qu'il aperçoit le traître commandant qui lui avoit imposé cette loi, il se jette sur lui, et le renverse, au grand étonnement de toute la garnison, qui n'osa pas cependant prendre la défense de son capitaine contre son roi. Frédéric son oncle, frère d'Alphonse, ayant vainement tenté de défendre les châteaux de Naples, vint joindre Ferdinand dans l'île d'Ischia, d'où ils allèrent tous les deux en Sicile, attendre les secours que leur promettoit le roi d'Espagne.

Charles VIII fit son entrée dans Naples le 21 février 1495; soit crainte de sa puissance, soit espérance en sa bonté, on l'accueillit comme un père, comme un restaurateur de l'Etat. Toutes les fenêtres étoient remplies de femmes super-

bement parées; qui répandoient, sur les guerriers de sa suite, des parfums et des fleurs. L'histoire observe, et la chose est en effet très-digne de remarque, que ce fut au milieu de l'hiver, sans argent, sans magasins, sans que l'armée passât une seule nuit sous la tente, sans qu'aucune place l'arrêtât plus d'un jour, que Charles traversa et soumit l'Italie, ses fourriers ne faisant que marquer les logemens dans toutes les villes de son passage, depuis Lyon jusqu'à Naples.

Le couronnement du roi, dans cette dernière ville, le 12 mai, fut une cérémonie encore plus brillante que son entrée. Le roi, qui ne songeoit qu'à marcher de conquête en conquête, et qui ne perdoit point de vue les droits qu'il avoit acquis sur Constantinople, parut, en cette occasion, revêtu des ornemens impériaux, portant sur la tête une couronne d'or, tenant dans sa main droite le globe du monde, dans la gau-

che un sceptre. C'étoit annoncer hautement ses projets, et il ne prétendoit point s'en cacher; il avoit pris de sages mesures pour leur exécution; il avoit donné un rendez-vous au grand maître de Rhodes, Pierre d'Aubusson, pour concerter avec lui le plan de la campagne; ses émissaires dans toute la Grèce, appeloient le peuple à la liberté; les Grecs n'attendoient, pour se déclarer, que l'arrivée des François et que des armes. L'archevêque de Durazzo, albanois de naissance, et l'ame de toute cette conjuration, étoit alors à Venise pour acheter ces armes nécessaires, et conférer avec Philippe de Comines, ambassadeur de France auprès de cette république. Les chemins étoient ouverts jusqu'à Constantinople; Charles sembloit devoir traverser la Grèce avec plus de facilité encore qu'il n'avoit traversé l'Italie; Bajazet tremblant préparoit ses vaisseaux pour s'enfuir en

Asie. Il fut sauvé par les ennemis naturels des Turcs, et cela devoit être ainsi dans la politique vulgaire qui ne voit que l'intérêt du moment ; *notre ennemi, c'est notre maître ;* Charles étoit alors bien plus redoutable à l'Italie que l'indolent Bajazet. Le pape, qui venoit de faire d'Aubusson cardinal, rompit l'intelligence de ce grand-maître et de son ordre avec les François, et nous avons vu qu'il avoit empoisonné Zizim, dont Charles devoit se servir pour diviser les Turcs. Les Vénitiens, autres ennemis naturels des Turcs, et auxquels par cette raison, l'archevêque de Durazzo n'avoit pas cru devoir faire un mystère de son projet d'armer les Grecs, s'assurèrent de la personne de ce prélat, saisirent ses papiers et révélèrent au grand-seigneur toute la conspiration ; il en coûta, dit-on, la vie à plus de quarante mille chrétiens, et c'étoit des chrétiens qui leur attiroient cette persécution.

C'étoit à Venise que se formoit alors la fameuse ligue dont Ludovic Sforce étoit le grand promoteur, et dont l'objet étoit de chasser de l'Italie Charles VIII et les François. Les Vénitiens, malgré leur profonde dissimulation, ne purent cacher à Philippe de Comines la part qu'ils y avoient; il décrit lui-même d'une manière vive et naturelle, le contraste de la tristesse dont les sénateurs paroissoient accablés, avec l'air gai que le doge s'efforçoit de prendre en lui annonçant les progrès rapides de Charles VIII en Italie; je ne crois pas, dit-il, que les sénateurs romains fussent plus épouvantés en recevant la nouvelle de la bataille de Cannes; cependant les Vénitiens faisoient profession de neutralité dans cette expédition d'Italie, et leurs vœux, disoient-ils, étoient pour les François. Comines, dès qu'il aperçut les premiers mouvemens tendant à la formation de la ligue, avertit

Charles VIII de pourvoir à sa sûreté, et le duc d'Orléans de se fortifier dans Ast, et de faire venir des secours de France. Le duc d'Orléans chargea le duc de Bourbon Beaujeu, son cousin, lieutenant général du royaume en l'absence du roi, de vendre ou d'engager tous les biens de la maison d'Orléans, s'il le falloit et s'il n'y avoit pas d'autre moyen de hâter la marche des troupes, déclarant que le salut du roi et du royaume en dépendoient.

La révolution qui se préparoit en Italie, étoit une chose à laquelle on avoit dû s'attendre. Quand les nations vivent isolées, séparées les unes des autres, et sans relations suivies entre elles, comme il arrive chez les peuples barbares, les plus forts et les plus aguerris peuvent conquérir et conserver; mais dès qu'il y a une politique extérieure, dès que les affaires et les intérêts d'une nation deviennent l'affaire de

toutes, les conquêtes sont impossibles, sinon à faire, du moins à conserver; c'est ce qui rend les guerres des nations policées plus déraisonnables que celles des nations barbares. Charles ne pouvoit pas impunément avoir percé l'Italie comme un éclair, et avoir été le maître partout. De plus, il n'avoit pas même pris les mesures les plus nécessaires pour s'assurer sa conquête. Léger, inappliqué, persuadé que l'exemple de la capitale faisoit loi pour tout le royaume, il n'avoit pas porté ses regards jusqu'aux extrémités de son nouvel Etat; plusieurs places importantes et par elles-mêmes et par leur situation, étoient restées aragonoises, soit par inclination, soit parce que les François, les supposant soumises, avoient négligé de les sommer. Telles étoient dans la Pouille et sur la mer Adriatique, Brindes et Tarente; dans le golfe de Tarente, Gallipoli; à l'extrémité de la

Calabre, Reggio, vis-à-vis Messine. C'étoient autant de portes ouvertes au jeune Ferdinand pour rentrer dans ses Etats. Une autre imprudence non moins forte, avoit mis dans le plus grand dénuement ce royaume que Charles avoit trouvé dans le meilleur état de défense. Les places conquises abondoient en vivres et en munitions; Charles persuadé sans doute ainsi que ses sujets, que sous lui elles ne pouvoient avoir de siége à soutenir (1), avoit gratifié de ces provisions ses principaux officiers, qui les avoient vendues à leur profit. Tous les abus ordinaires de la conquête revenoient déshonorer celle-ci; les emplois ôtés aux naturels du pays et donnés aux François; les insultes et

---

(1) . . . . . *Ego nec tumultum,*
Nec mori per vim metuam, tenente
Cæsare terras.

HORAT. Od. l. 3. od. 14.

les mépris prodigués aux vaincus, leur haine provoquée en toutes manières par l'orgueil et par la supériorité. Tout le bien que la bonté pouvoit faire sans lumières, Charles le faisoit; il avoit diminué les impôts, mais l'oppression renaissoit sous mille autres formes et faisoit regretter les Aragonois. Si cependant Charles n'avoit eu à combattre que les puissances de l'Italie, la terreur qu'il leur avoit inspirée, les forces qui lui restoient auroient pu suffire pour assurer son retour et pour retenir le royaume de Naples dans l'obéissance; mais l'empereur et le roi d'Espagne étoient entrés dans la ligue; celui-ci promettoit de passer avec une puissante armée dans le royaume de Naples; à l'autre extrémité de l'Italie, Ludovic, de concert avec l'empereur et les Vénitiens, se chargeoit de prendre la ville d'Ast et de chasser les François de cette partie de la contrée, à l'aide des Suisses

que ces puissances prendroient à leur solde ; Maximilien pouvoit inonder l'Italie entière de ces mêmes Suisses et des troupes allemandes dont il disposoit; ces étrangers pouvoient, en s'emparant des gorges, et des Alpes, et de l'Apennin, enfermer les François dans l'Italie, et leur interdire le retour en France. Il n'y avoit donc pas un moment à perdre, on en perdit beaucoup; il falloit rassembler ses forces, on les divisa; on voulut et conserver le royaume de Naples et retourner en France; Gilbert de Bourbon, comte de Montpensier, eut le gouvernement du royaume de Naples, où on laissa d'ailleurs plusieurs capitaines renommés avec des troupes choisies ; Etienne de Vers eut l'administration des finances ; Nicolaï, celle de la justice. Le roi partit le 20 mai 1495, n'ayant en tout avec lui que neuf mille quatre cents combattans. Le pape, n'osant l'attendre, s'enfuit d'abord à Or-

vière, puis à Pérouse; puis, s'approchant de la mer, il étoit prêt à s'embarquer, s'il s'apercevoit que le roi le poursuivît. Alexandre, par cette crainte, se rendoit justice; mais il ne la rendoit pas au roi. Ce prince, esclave de sa parole, lui remettoit dans ce même moment Terracine, Civita-Vecchia, Viterbe et Spolète, ne croyant pas que les procédés ennemis du pape le dégageassent (lui Charles) de la promesse qu'il avoit faite de restituer ces places de sûreté, lorsqu'il auroit achevé la conquête de Naples. Il ne voulut pas même examiner si cette conquête, fortement menacée et non encore achevée, n'exigeoit pas qu'il différât cette restitution; s'il n'étoit pas même dispensé de la faire, au moyen de la part que le pape avoit eue à la ligue de Venise, et au projet de lui enlever sa conquête.

De toutes les places de l'Etat ecclésiastique il n'y eut que la petite ville

de Toscanelle qui osa résister ; elle fut prise et pillée ; une jeune fille d'une rare beauté fut réservée pour le roi. Ici l'Histoire attribue à Charles VIII un trait semblable à la continence de Scipion, imitée aussi vers le même temps par le chevalier Bayard, à qui une mère par pauvreté avoit vendu sa fille. Charles, repoussé comme Bayard par la vertu et le désespoir de la victime qu'on lui avoit livrée, mais plus attiré encore par ses charmes, ne se rendit point d'abord son protecteur, comme Bayard, par une compassion généreuse, ce fut la piété seule qui triompha du roi ; et c'est ce qui distingue la continence de Charles de celle de Scipion et de Bayard. La jeune fille, éplorée, aperçut dans la chambre un tableau de la Vierge, elle s'élance vers cette image et l'appelle au secours de sa virginité ; le roi leva les yeux sur ce tableau, et les baissant aussitôt avec une modestie chrétienne, fit

ce qu'avoit fait ou ce que fit dans la suite Bayard, il respecta la jeune fille, la rendit à ses parens, la maria, la dota, et tourna, comme lui, au profit de la vertu une forte tentation au vice.

La restitution des places de sûreté données par la république de Florence et qui devoient, comme celles de l'Etat ecclésiastique être remises après la conquête du royaume de Naples, souffrit plus de difficulté. Pise étoit au nombre de ces villes, et nous avons dit que Charles avoit promis un peu inconsidérément à Pise de l'affranchir du joug des Florentins. Ceux-ci, restés seuls fidèles à leur alliance avec le roi, réclamoient l'exécution de sa promesse, et offroient, à ce prix, des secours dont on avoit un grand besoin. Charles, placé ainsi entre deux engagemens contradictoires, ne put que négocier, ce qui fit encore perdre du temps; on obtint d'abord que cette restitution fût

différée, jusqu'à ce que l'armée fût en sûreté ; délai nécessaire, sans-doute, mais dont le terme étoit un peu vague. Les députés florentins s'attachèrent à la suite de l'armée pour renouveler leurs instances en temps et lieu. Philippe de Comines, dont l'ambassade à Venise étoit finie par la conclusion de la ligue qu'il n'avoit pu empêcher, rejoignit le roi à Sienne. *Ehbien !* lui dit le roi, d'un ton léger et fanfaron, *ces graves sénateurs n'enverront-ils personne au-devant de moi ? Sire*, répondit gravement Comines, *ils m'ont bien assuré qu'ils enverroient quarante mille hommes en armes au-devant de votre majesté.* On rit beaucoup des quarante-mille hommes des Vénitiens, et l'on rit surtout de ce que Philippe de Comines, vieux courtisan, vieux ministre, n'en rioit point. Comines supplia très-sérieusement le roi de précipiter sa marche et l'on s'arrêta partout ; de rassembler

ses forces, et on les divisa. On laissa une garnison dans la ville de Sienne, qui la demandoit, et qui la chassa quand l'armée fut éloignée.

A Poggibonzi, Savonarole vint de nouveau complimenter le roi, au nom de la république de Florence, et lui ordonner, au nom de Dieu, non seulement de restituer aux Florentins les places de sûreté, mais d'achever son ouvrage en purifiant l'Eglise; c'est-à-dire, en exterminant ou déposant le pape.

Enfin, pour détruire ce moine redoutable aux papes et aux princes, il fallut une cabale de moines. L'éternelle rivalité des Franciscains et des Dominicains fut ce qui le perdit; Savonarole étoit le héros de son ordre, les plus savans Dominicains tenoient à honneur d'être ses disciples. Il avoit avancé sept thèses, ou propositions ou prédictions:

1°. L'église de Dieu a besoin de réformation.

2°. Elle sera flagellée.

3°. Elle sera renouvelée.

4°. Florence aussi sera flagellée et renouvelée.

5°. On espérera ensuite, et les infidèles se convertiront à Jésus-Christ.

6°. Toutes ces choses arriveront de nos jours.

7°. L'excommunication de frère Jérôme (Savonarole) est nulle, et ceux qui n'y défèrent pas ne pêchent point.

La première et la dernière de ces propositions étoient seules des thèses; les autres étoient des prédictions, il falloit en attendre l'accomplissement; mais la querelle s'échauffa tellement entre les Cordeliers, qui attaquoient ces propositions et les Dominicains qui les défendoient, qu'on se fit de part et d'autre sur ces belles questions, des défis solemnels, dans lesquels il ne s'agissoit pas de moins que de subir en personne l'épreuve du feu. Les Dominicains et

Savonarole hasardèrent les premiers ce défi, qui fut accepté par les Franciscains. Dominique de Pescia, Jacobin, signa un écrit par lequel il s'engageoit d'entrer dans le feu avec le Cordelier qui avoit osé prêcher contre les thèses de frère Savonarole ; il déclara qu'il espéroit sortir sain et sauf du milieu des flammes. Le Cordelier déclara qu'il se réservoit pour disputer contre Savonarole, mais il fournit un autre Cordelier pour entrer dans le feu avec Dominique de Pescia ; car c'étoit à qui s'offriroit pour ces épreuves. La plupart de ceux qui se présentoient, de part et d'autre, d'après la bonté *indubitable* de leur cause, étoient bien sûrs de sortir du feu, comme les trois enfans de la fournaise. Un seul Cordelier, plus fou qu'eux tous, parce qu'il étoit plus éclairé, sollicitoit l'honneur d'entrer dans le feu corps-à-corps avec Savonarole; il avouoit qu'il seroit brûlé, mais il as-

suroit que Savonarole le seroit aussi ; et cela lui suffisoit. Savonarole ne se contenta pas de cette offre, il demanda que non seulement tous les Cordeliers, mais tous ses ennemis, surtout ceux qu'il avoit à Rome (on ne sait s'il y comprenoit le pape), entrassent avec lui dans le feu ; il y entreroit alors, et seul impunément ; en un mot il refusa le défi.

Le premier avril 1498, tous les Dominicains, ses disciples, entourant ce maître révéré, s'écrièrent à l'envi : *Me voici, seigneur, me voici, j'entrerai dans le feu pour votre gloire.*

Les magistrats de Florence, ayant examiné tous les cartels, et voyant le mouvement et l'agitation que cette aventure causoit dans la ville, ajournèrent les champions à paroître et à faire l'épreuve le samedi suivant, 7 avril. Le Cordelier fourni par l'antagoniste de Savonarole, se rendit au lieu mar-

qué, même avant l'heure prescrite ; Dominique de Pescia laissa passer l'heure, mais bientôt on le vit arriver processionnellement avec la croix et l'hostie, protégé par Savonarole, suivi de tous les Dominicains et d'une foule de peuple. Le Cordelier, qui étoit vraisemblablement celui qui avoit voulu entrer en lice avec Savonarole en personne, déclara de nouveau qu'il savoit bien qu'il seroit brûlé, mais que Pescia le seroit aussi : celui-ci, pour détourner le présage, employa beaucoup de subterfuges. Comme le temps des épreuves judiciaires, est aussi celui de la magie (1), on proposa de faire quitter aux deux moines leurs robes de peur qu'elles n'eussent quelque vertu secrète qui empêchât l'action du feu ; le Cordelier y consentit, le Jacobin le refusa ; eh bien ! dit le Fran-

(1) *O curas hominum ! ô quantum est in rebus inane.*

PERS.

ciscain, faisant toujours beau jeu à son adversaire, qu'il garde sa robe, elle est de laine, elle brûlera encore mieux que lui. Le Dominicain, cherchant d'autres faux-fuyans, déclara qu'il n'entreroit point dans le feu sans son crucifix; crucifix soit, dit le Cordelier, ce crucifix est de bois, il brûlera encore. Qu'il me soit donc permis, dit Pescia, d'entrer dans le feu avec le Saint-Sacrement! Le Cordelier eût encore été de bon accord sur ce point, mais les magistrats plus difficiles, rejetèrent cette dernière demande, et d'après ce refus, l'assemblée se sépara. C'étoit évidemment ce que desiroient Pescia et Savonarole; mais le peuple qui étoit venu dans l'espérance de voir un miracle, ne goûta point du tout ce badinage, Savonarole perdit tout son crédit, on ne vit plus en lui qu'un faux-prophète; on s'échauffa promptement sur cette idée, on courut à main armée vers son couvent pour

l'en tirer et le remettre entre les mains de la justice. Ce ne fut pas sans combat qu'on y parvint ; les Jacobins firent une vigoureuse résistance, ils s'étoient pourvus d'armes à feu, ils tuèrent cinq personnes, trois d'entr'eux furent aussi tués, et parmi ceux-ci un frère de Savonarole, qui étoit aussi Jacobin ; Savonarole fut mis à la question, où il paroit qu'il fit quelques aveux d'après lesquels il fut condamné ; il convint, par exemple, que son esprit de prophétie n'avoit été que de la prévoyance humaine qu'il avoit voulu faire passer pour de l'inspiration. Il fut pendu le 23 mai 1498, avec deux autres Jacobins, Dominique de Pescia et Sylvestre de Florence (1), et pour ôter à la superstition tout moyen d'honorer leurs corps et d'en faire des reliques, on brûla

(1) Ainsi, la plaisanterie de Rousseau, sur le supplice de Savonarole, est non seulement dé-

ces corps et on jeta les cendres dans la rivière, ce qui n'empêcha pas que le peuple, changé par leur supplice, ne les honorât comme martyrs, et ne mît au rang des plus vénérables reliques, un os et une partie de doigt de Savona-

---

testable et indignement déplacée, elle est encore sans exactitude dans les faits :

> Comme il avint au bon Savonarole
> Que, pour le ciel, la séraphique école
> *Fit griller vif* en feu clair et vermeil,
> *Dont il mourut* par faute d'appareil.

1°. L'idée d'*auto-da-fé* que présentent ces vers est absolument fausse ; les Cordeliers, ennemis des Dominicains ou Jacobins, et jaloux de Savonarole, qui effaçoit tous leurs prédicateurs, ne contribuèrent à sa mort qu'en le décriant dans le public, par leurs discours et leurs écrits.

2°. Il ne fut point *grillé vif*, mais pendu, et fut martyr, comme il l'avoit prédit et peut-être desiré ; nous disons *martyr*, car tout le monde convient qu'il ne méritoit pas la mort ; mais il méritoit au moins correction, pour quelques impostures hasardées à bon escient.

un

role, qu'on prétendoit avoir sauvés des flammes. Ceux même qui avoient plus que des doutes sur la sainteté de ce moine, entraînés par la pitié, devinrent ses panégyristes. Guichardin dans son récit, ménage beaucoup Savonarole. Jean-François Pic de la Mirandole a écrit sa vie qui est un panégyrique continuel; elle a été publiée avec des notes, par le P. Quétif, Jacobin, en 1676. Les miracles y abondent: Savonarole chassoit les démons de toutes les cellules des Dominicains, ses confrères; le Saint Esprit venoit, sous la forme d'une colombe, lui béqueter l'oreille; son cœur, trouvé dans la rivière, quoiqu'il eût été brûlé, guérissoit les malades et chassoit aussi les démons, et Jean-François Pic de la Mirandole, auteur de sa vie, conservoit précieusement une portion de ce cœur avec laquelle il faisoit aussi les mêmes miracles.

Théodore de Bèze dit que d'avoir été persécuté par un scélérat tel qu'Alexandre VI, n'est pas une foible preuve de la piété de Savonarole ; mais cette preuve ne suffit pas, et ce pape persécutoit aussi les fripons, quand les fripons lui étoient contraires.

La sainteté (1) ou la fourberie de Sa-

---

(1) Un poète, nommé Flaminius, fit, sur la mort de Savonarole, ces quatre vers, où la religion est représentée pleurant sur les cendres de ce saint religieux :

Dum fera flamma tuos, Hieronime, pascitur artus,
Relligio flevit, dilaniata comas.
Flevit, et, ô, dixit, crudeles parcite flammæ!
Parcite, sunt isto viscera nostra rogo.

On mit au bas de son portrait ces deux autres vers, où on lui défère expressément la palme du martyre :

En Monachus solers, *rerum scrutator acutus,*
Martyrio ornatus, Savonarola pius.

Bien des gens pourroient prendre en mauvaise part le *Monachus solers.*

vonarole est encore aujourd'hui une espèce de problême : Bayle ne le résout pas, et se contente d'observer que si, d'un côté, *les tartufes les plus scélérats* trouvent des apologistes, de l'autre, *les zélateurs les plus sincères* trouvent des accusateurs. Nous croyons qu'il n'étoit ni *un tartufe scélérat*, ni *un zélateur sincère ;* mais qu'il étoit comme la plupart de ces déclamateurs et de ces prophètes, un énergumène, moitié fourbe, moitié enthousiaste.

L'armée françoise à son arrivée à Pise, y trouva un assez grand embarras; les habitans, hommes, femmes, enfans, se jetoient tous en larmes aux pieds du roi, des ministres, des courtisans, des officiers, des soldats, pour demander de n'être pas livrés aux bourreaux, c'est-à-dire de n'être pas rendus aux Florentins leurs tyrans ; ils mirent l'armée dans leurs intérêts, elle sollicita pour eux, insulta et menaça les

ministres qui leur étoient contraires, nomma un orateur pour représenter au roi le tort qu'il alloit faire à sa réputation, s'il remettoit sous le joug un peuple auquel il avoit promis d'assurer la liberté. « C'est sans doute, dirent-» ils, le besoin d'argent qui force votre » majesté à prendre un parti si con-» traire à sa bonté; eh bien! tous les » officiers vont déposer à vos pieds » leurs chaînes d'or, tous les soldats » vous abandonnent leur paie, pourvu » seulement que leur roi ne flétrisse » point la gloire qu'il vient d'acqué-» rir. » Le roi, pour que cette générosité bizarre ne dégénérât pas en soulèvement, fut obligé de dissimuler, de laisser le temps ralentir l'ardeur du soldat, et il promit en secret aux députés Florentins de leur donner satisfaction, lorsqu'il seroit arrivé dans la ville d'Ast.

C'étoit là le but qu'il s'agissoit d'at-

teindre, et la difficulté d'y arriver augmentoit tous les jours; les armées de la ligue se mettoient en mouvement. Tandis que les François rioient des armemens des Vénitiens et des Milanois, Ludovic Sforce se voyant à la tête d'une armée de trente à quarante mille hommes, s'applaudissoit du succès de ses intrigues et faisoit aussi des bravavades de son côté : il fit dire au duc d'Orléans qu'il pouvoit se dispenser d'alonger la liste de ses titres, du vain titre de duc de Milan; qu'il pouvoit aussi s'épargner les peines qu'il se donnoit pour la garde de la ville d'Ast; qu'il n'avoit qu'à la remettre à Galéas de St.-Séverin qu'il lui envoyoit pour la recevoir, (c'est-à-dire qu'il envoyoit contre lui à la tête d'une autre armée destinée à faire le siége d'Ast). « Cet homme, ajoutoit-il, avec déri-» sion, ne doit pas vous être suspect, » vous le verrez décoré du collier de

» l'ordre de St. Michel ». C'est ainsi qu'il triomphoit d'avoir débauché du service de la France un homme trop tôt récompensé par elle, puisqu'il lui fut infidèle. Le duc d'Orléans, pour toute réponse, surprit Novare, où il fut introduit par deux gentilshommes milanois. Ludovic, aussi abattu au moindre revers qu'insolent dans la prospérité, fut frappé comme d'un coup de foudre à cette nouvelle ; il pleuroit et trembloit, et ne songeoit qu'à s'enfuir; Galéas de St.-Séverin le rassura en lui montrant ses ressources. On ne fit en effet que fortifier l'armée de Saint-Séverin, qui mit bientôt celle du duc d'Orléans hors d'état de tenir la campagne, et l'obligea de s'enfermer dans Novare, où il couroit risque d'être pris, si Charles VIII n'arrivoit pas assez tôt ou assez en forces pour le dégager.

Sur ces entrefaites, le cardinal de la Rovère offrit aux François de remettre

Gênes sous leur obéissance, si l'on vouloit lui donner un détachement de l'armée françoise, déjà réduite à un si petit nombre; on y consentit; ce détachement s'avança jusqu'aux faubourgs de Gênes; mais la flotte françoise, avec laquelle il devoit se concerter, fut battue par la flotte génoise, devant Rapallo, dans ce même endroit, où l'année précédente le duc d'Orléans avoit remporté une victoire complète; celle des Génois fut plus complète encore, toutes les galères françoises furent prises. L'armée de terre craignant d'être enveloppée, gagna comme elle put par des chemins détournés, la ville d'Ast, et il ne résulta de cette tentative sur Gênes qu'un nouvel affoiblissement de l'armée déjà si foible des François.

Charles VIII arrive au pied de l'Apennin, n'ayant plus que sept à huit mille hommes, il sentoit alors la nécessité d'avancer pour prévenir les en-

nemis ; il falloit s'élever au sommet de ces montagnes par des chemins presque impraticables, et que faire de l'artillerie qu'il étoit impossible d'y voiturer ? On alloit prendre le parti de l'enclouer ou de la briser, pour ne la pas laisser au pouvoir de l'ennemi ; mais c'étoit se priver de la plus grande force de l'armée. Il est bon quelquefois d'avoir une faute à expier, ce besoin et ce desir de réparer animent à de grands efforts et fournissent de grandes ressources. Des Suisses qui servoient dans l'armée du roi, avoient, au mépris de la discipline et de l'humanité, exercé des vengeances personnelles dans Pontremoli, qui s'étoit rendu volontairement ; ils méritoient punition et se rendoient justice. Confus eux-mêmes de leur emportement, ils offrirent de mériter leur pardon, en se chargeant de transporter l'artillerie à force de bras dans les endroits où les chevaux ne pourroient la

traîner. L'offre fut acceptée et l'entreprise secondée par toutes les mesures que la sagesse et l'activité pouvoient prendre ; on réussit au-delà de toute espérance à travers des dangers affreux et des fatigues inexprimables. La chaleur seule devoit faire périr l'armée dans ces chemins escarpés et raboteux, dans la plus grande ardeur de l'été, le soleil dardant ses rayons entre les montagnes, dans des défilés étroits, sans jamais être voilé par aucun nuage ; la Trémoille, qui présidoit à cette pénible opération, portant lui-même des boulets dans chaque main, distribuant à propos et les secours et les rafraîchissemens, et n'exhortant que par son exemple, la Trémoille, lorsqu'il parut devant le roi pour lui rendre compte de ce succès, fut quelque temps sans en être reconnu, tant le soleil l'avoit noirci et défiguré.

Arrivés à Fornouë, les François ne

trouvèrent pas, comme ils l'avoient craint, les gorges des montagnes occupées et bouchées par les ennemis, du côté de l'Etat de Parme. Les projets de ceux-ci étoient devenus plus ambitieux, se voyant au nombre de trente-cinq mille contre sept ou huit mille, ils ne se bornoient plus à leur fermer le retour en France, ils craignoient même que si les François les apercevoient du haut des montagnes, ils ne retournassent sur leurs pas et ne se retirassent dans les places de la Toscane, dont ils étoient restés en possession. L'espérance des confédérés n'alloit pas à moins qu'à envelopper l'armée françoise, et à la faire toute entière prisonnière avec son roi. Ils vouloient qu'un événement mémorable dégoûtât à jamais les François de ces expéditions ultramontaines; ils avoient donc voulu laisser Charles VIII s'engager dans la plaine, où leur cavalerie pouvant se

déployer avec avantage, l'enveloppe-roit plus facilement. Ils s'étoient postés de manière que l'armée de Charles ne pouvoit ni continuer sa marche qu'à travers le feu de toute leur artillerie, ni attaquer leur camp sans traverser le Taro, qui, sorti du pied de l'Apennin, va se jeter dans le Pô entre Crémone et Bersello. Toutes leurs mesures étoient bien prises, il ne leur falloit plus que de la valeur ; mais les Italiens n'étoient pas même rassurés par l'extrême supériorité du nombre contre l'impétuosité des lances françoises.

Ce fut le 6 juillet 1495, que se livra cette bataille de Fornouë, célèbre parmi les avantages remportés par le petit nombre sur la multitude. Charles VIII y parut entouré de ses neuf preux, comme Charlemagne l'étoit, dit-on, de ses douze pairs, à la bataille de Roncevaux ; mais cet exemple étoit de mauvais présage ; Charlemagne avoit été

battu à Roncevaux, Charles VIII fut vainqueur à Fornouë. Ces neuf preux, dont Belleforêt a conservé les noms, étoient Matthieu, bâtard de Bourbon; Louis de Luxembourg, comte de Ligny; Louis d'Armagnac; un seigneur de Piennes, de la maison d'Halluin; les seigneurs de Bonneval, d'Archiac, Galiot de Genouillac, Fraxinelle et Barase. Quelques-uns nomment parmi eux la Trémoille. Ils avoient tous les mêmes armes et les mêmes couleurs que le roi; cette précaution avoit paru nécessaire, parce qu'un héraut-d'armes des ennemis, introduit dans le camp françois sous quelque faux prétexte, et qui n'étoit qu'un espion déguisé, s'étoit trahi lui-même par l'attention trop marquée avec laquelle on l'avoit vu examiner la personne du roi, et toutes les marques auxquelles on pourroit le reconnoître dans la mêlée. Ces neuf braves, après avoir combattu

quelque temps à côté du roi, se dispersèrent en divers lieux, au gré de leur courage et des circonstances. Brantôme examine si, d'après le choix honorable qui avoit été fait de leurs personnes pour garder le roi, ils n'auroient pas dû se tenir toujours à ses côtés, pour parer, comme les anciens écuyers, tous les coups qu'on lui auroit portés, mais par-là, ils auroient rendu leur déguisement inutile, et attiré tous les coups sur la personne du roi; car, partout où l'on auroit vu ces neufs chevaliers uniformément armés, entourer un chevalier armé comme eux, et comme on savoit que c'étoit le roi, on auroit su que le roi y étoit en personne. « De ces neuf preux, » dit Brantôme, étoit le seigneur d'Archiac, dit messire Adrien de Montbe» ron, grand-père de madame de Bour» deille..... Je les ai tous vus portraits » et peints au naturel, dans une salle » d'une de ses maisons en Saintonge,

» ensemble la forme du combat et de
» la bataille, et eux auprès de leur roi,
» avec une contenance de visage repré-
» sentée très-assurée et hardie, qu'il
» faisoit certes très-beau voir ».

Ce furent les confédérés, commandés par le marquis de Mantoue, François de Gonzague, qui engagèrent le combat. Le roi qui s'y préparoit, étoit occupé à créer des chevaliers, comme il se pratiquoit alors, avant la bataille pour animer la valeur, et après pour la récompenser, lorsque Matthieu, bâtard de Bourbon, accourut précipitamment en criant : *Avancez sire, avancez.* Ce bâtard de Bourbon fut le seul des neuf braves fait prisonnier auprès du roi. Charles leur donna l'exemple de la valeur, il combattit comme Charlemagne, et courut les plus grands dangers; les ennemis saisirent les rênes de son cheval, il leur échappa. Il resta pendant plus d'un quart d'heure sur le champ de

bataille, séparé de son avant-garde, presque seul en butte à tous les coups, et combattant toujours, n'ayant auprès de sa personne, pour le défendre, qu'un valet-de-chambre, nommé Antoine des Ambus. Dans ce moment, une compagnie de gendarmes ennemis arrive sur le champ de bataille et fond sur le roi, qui ne pouvoit manquer d'être tué ou pris, si un corps de troupes françoises, revenant de la poursuite des fuyards, ne se fut avancé à l'instant pour le dégager. Nous avons vu plusieurs fois une ardeur inconsidérée à poursuivre les fuyards ou à piller le camp des vaincus. Arracher la victoire aux vainqueurs, c'est ce qui étoit arrivé nommément à Guinegaste en 1479 (1). On s'en ressouvint à propos à Fornouë. Au moment où les François s'acharnoient à poursuivre les ennemis, une

(1) Voir le chapitre 1er. du livre 4e.

voix s'écria, et mille voix répétèrent: *Amis, souvenez-vous de Guinegaste.* A ce mot on s'arrêta, on se remit en ordre, et la victoire ne fut point compromise.

Ce combat qui décida du sort de la France et de l'Italie, qui assura aux François leur jonction avec les troupes restées dans la ville d'Ast et leur retour dans leur patrie, ne dura pas plus d'une heure, et ne coûta pas aux François deux cents hommes; les confédérés en perdirent trois mille cinq cents. Ils restoient encore plus de trente mille contre sept mille, et ils n'osèrent jamais troubler la marche de cette petite armée: ce fut ce qui acheva de la sauver; car il y eut pour elle dans cette marche un moment très-périlleux, si les Italiens avoient eu le courage d'en profiter. Ce fut au passage de cette même rivière de Trébia, si funeste autrefois aux Romains du temps d'Annibal. Le roi l'avoit passée avec une partie

de son armée, laissant de l'autre côté deux cent lances, une partie de ses Suisses et toute son artillerie; une pluie d'orage grossit tout-à-coup les eaux de la Trébia, la fait déborder, et sépare tellement les deux parties de cette armée, que l'une auroit vu égorger l'autre, sans pouvoir lui porter aucun secours; on resta cinq jours dans cette inquiétude mortelle, l'armée des confédérés suivant toujours de loin, et n'osant attaquer, tant cette défaite de Fornouë leur avoit abattu le courage, et les rendoit lâchement circonspects! On passa impunément sous les murs de Tortone qui auroit pu disputer le passage, et l'on arriva enfin, sans autre inconvénient, que beaucoup de fatigue, dans la ville d'Ast, où l'on retrouva ce détachement qu'on avoit si imprudemment envoyé à Gênes.

On courut à Novare pour dégager le duc d'Orléans, toujours assiégé dans

cette ville par une armée formidable, qui fut encore renforcée par celle que les confédérés ramenoient de Fornouë, en poursuivant de loin Charles VIII, et en craignant de l'atteindre. Un moment plus tard, le duc d'Orléans alloit périr, ou tomber mourant entre les mains de Ludovic, son perfide rival. De sept mille hommes renfermés avec Louis dans Novare, deux mille étoient déjà morts de misère, la faim alloit consumer les autres. La fiévre quarte n'avoit cessé de miner le prince ; il avoit rejeté généreusement le conseil qu'on lui donnoit de sortir seul de la place ; il ne consentiroit jamais, avoit-il dit, à se séparer de tant de braves gens qui s'étoient sacrifiés pour lui ; il se vit réduit avec eux aux dernières horreurs de la famine et de la maladie. Les ennemis qui lui restoient encore parmi les François, osèrent proposer de l'abandonner ; ils lui reprochoient

cette entreprise de Novare, comme contraire aux ordres et aux intérêts du roi; mais les droits du duc d'Orléans sur le Milanez étoient connus; est-il vraisemblable qu'on l'eût laissé sur les bords du Tanaro, l'œil et la main pour ainsi dire sur sa proie, ou plutôt sur son patrimoine, pendant tout le temps de l'expédition du roi sur Naples, si l'on n'avoit pas eu l'intention, ou secrète ou avouée, qu'il servît à contenir et à inquiéter Ludovic, et peut-être qu'il profitât contre lui des occasions qui pourroient s'offrir?

Mais, dit-on, la fièvre le retenoit dans la ville d'Ast qui lui appartenoit; il étoit malade chez lui.

Eh bien! la fièvre l'auroit retenu à Florence, ou dans Rome, ou dans quelqu'une des villes de sûreté remises à Charles VIII; en un mot, si l'on avoit sincèrement desiré que le duc d'Orléans respectât la possession de Ludovic, on

ne l'auroit pas laissé, même chez lui, si fort à portée de la troubler; on ne lui auroit pas confié des forces, avec lesquelles il étoit bien difficile qu'il ne fût pas tenté de ressaisir son patrimoine, qui étoit là sous ses yeux, surtout les infidélités perpétuelles de Ludovic à l'égard de Charles VIII, lui en fournissant un si beau prétexte; aussi, ne voyons-nous pas que Charles ait donné la moindre marque de mécontentement au duc d'Orléans, sur sa conduite en cette occasion.

Il fallut traiter avec les confédérés pour obtenir que les François sortissent de Novarre : « *et ne croiroit-on jamais* » *sans l'avoir vue*, dit Philippe de Co- » mines, *la pauvreté des personnes qui en* » *sailloient. Bien peu de chevaux en sail-* » *lirent, car tout étoit mangé, et n'y avoit* » *point six cents hommes qui se fussent pu* » *défendre, combien qu'il en saillît bien* » *cinq mille cinq cent..... j'en sauvai bien*

» *cinquante pour un écu, qui étoient cou-*
» *chés dans un jardin, et à qui on donna*
» *de la soupe, et n'en mourut qu'un.....*
» *mais il mourut bien trois cents hommes*
» *à Verceil* (où ils se retirèrent), *les*
» *uns par trop manger, les autres par ma-*
» *ladie, et largement sur les fumiers de la*
» *ville* (1).

Cette liberté, accordée aux François, de sortir de Novare n'étoit encore qu'un des préliminaires du traité qui fut signé depuis à Verceil, le 10 d'octobre 1495, d'après des conférences que Philippe de Comines a décrites, et où il relève, comme un trait caractéristique de l'esprit françois, cet empressement à parler, qui fait que plusieurs personnes élèvent la voix à-la-fois, de manière qu'aucune n'est entendue. « Du côté » des Italiens, dit-il, ne parloit nul que » ledit duc (Ludovic), et du nôtre un;

(1) Com. liv. 8. chap. 10.

» mais notre condition n'est point de » parler si posément comme ils font : » car nous parlions quelquefois deux » ou trois ensemble, et ledit duc disoit : » *ho*, *un à un* (1).

Nous voyons par-là que cette maladie françoise est plus ancienne qu'on ne le croit peut-être. M. de Fontenelle croyoit l'avoir vu naître en France, parce qu'il avoit passé son enfance et sa jeunesse en Normandie, c'est-à-dire dans la province de France la moins sujète à cette ardeur de parler trop précipitamment et tous à-la-fois ; il n'en avoit donc guères vu d'exemples qu'à Paris, et il assuroit avec plus de raison que, dans le cours de sa longue vie, il lui avoit vu faire d'énormes progrès, et depuis 1757, époque de sa mort, comme 1657, l'étoit de sa naissance, elle en a fait de bien plus grands encore.

(1) Comin. liv. 8 chap. 9.

Par ce traité de Verceil, Novare fut rendue au duc de Milan, qui de son côté fit toutes les promesses qu'on voulut, car elles ne lui coûtoient jamais qu'un parjure; celles qu'il eut intérêt de remplir furent remplies; quant aux autres qui concernoient des secours à fournir pour la défense du royaume de Naples, il s'en fit relever par le pape, qui lui défendit même expressément, et sous peine des censures ecclésiastiques, de les exécuter. Alexandre VI envoya aussi à Charles VIII des ordres de sortir de l'Italie dans dix jours et de rappeler les troupes qu'il avoit laissées dans le royaume de Naples; Charles VIII répondit très-convenablement à un tel message, qu'il avoit été bien fâché de ne pas trouver le pape à Rome, lorsqu'il y avoit passé à son retour de Naples, pour lui baiser les pieds; mais qu'il se proposoit d'y retourner incessamment, et qu'il espéroit que sa

sainteté auroit la bonté de l'y attendre.

Charles avoit commencé par traiter avec Ludovic pour entrer en Italie, il finit ainsi par traiter encore avec lui pour en sortir. Ce traité de Verceil fut un événement important par les conjonctures. Quoiqu'il procurât au duc d'Orléans sa délivrance, il lui déplut beaucoup, parce que c'étoit toujours un engagement pris aux dépens de ses droits, avec son ennemi, par son souverain. Vers ce temps la France avoit traité avec les Suisses pour en tirer des troupes dans l'incertitude du cours que prendroient, soit les affaires de Naples, soit celles du Milanez; on comptoit sur huit ou dix mille hommes, et c'étoit déjà beaucoup, car il n'étoit nullement à propos que ces troupes auxiliaires dominassent dans les armées où elles étoient employées; il arriva vingt-deux mille hommes, ce qui ne causa guères moins d'effroi aux François qu'ils venoient

venoient servir, qu'aux Italiens qu'ils venoient combattre; c'étoit l'espérance de s'enrichir des dépouilles de la Lombardie qui les attiroit ainsi en foule; mais qu'en faire au moment où le traité de Verceil alloit les rendre inutiles? Le duc d'Orléans desiroit qu'on saisît cette occasion de conquérir pour lui le Milanez et Gênes; et c'étoit l'avis que le maréchal des Querdes avoit ouvert l'année précédente : mais des Querdes étoit mort; à son défaut le duc d'Orléans avoit mis dans ses intérêts le cardinal Briçonnet. L'affaire fut débattue dans le conseil du roi avec beaucoup d'aigreur et de violence par les deux partis opposés; le duc d'Orléans outré de voir le prince d'Orange, son compagnon d'armes et d'infortune en Bretagne, s'opposer fortement à son projet, s'emporta jusqu'à lui donner un démenti : tout ce que put faire l'autorité du roi, fut d'empêcher cette horrible

scène d'avoir les suites qu'elle faisoit craindre. L'entreprise du Milanez n'eut point lieu, on s'en tint au traité de Verceil. Mais les Suisses, ou d'eux-mêmes, ou excités sous main par le duc d'Orléans, comme le disent quelques auteurs, ne voulurent point avoir perdu leurs pas. A la nouvelle de ce traité, ils battent le tambour, s'assemblent tumultuairement et délibèrent sur le parti qu'ils doivent prendre. Les plus séditieux et les plus emportés allèrent jusqu'à proposer de s'emparer de la personne du roi et des principaux seigneurs françois, et de les emmener en Suisse pour en tirer rançon; (l'on peut juger par-là du danger de laisser ces mercenaires emporter la balance): ils se bornèrent cependant à exiger trois mois de paie, et il fallut leur donner des ôtages pour sûreté du paiement. Charles eut quelque envie d'avoir une entrevue avec Ludovic, pour conférer

sur toutes ces affaires de l'Italie ; c'étoit avoir envie d'être trompé : Ludovic saisissant cette occasion de traiter d'égal à égal avec un grand roi, proposa que l'entrevue se fît solemnellement sur un pont, avec de fortes barrières dans le milieu ; ces précautions n'avoient pas sauvé le duc de Bourgogne à Montereau ; Charles qui avoit vu l'année précédente Ludovic confondu dans la foule de ses Courtisans et rampant devant ses ministres ne daigna pas seulement lui répondre, et reprit la route de France.

Quant aux Suisses, puisqu'il falloit les payer, auroit-on si mal fait effectivement d'en employer une partie à conquérir le Milanez, pour le mettre sous les lois d'un prince françois, qui pouvoit même devenir et qui devint roi de France ; une partie à assurer la marche du roi ; et en envoyer la plus grande partie à la défense du royaume

de Naples, où les affaires de France alloient alors en décadence ? Le comte de Montpensier, prince du sang, que Charles VIII avoit laissé pour vice-roi ou gouverneur de ce royaume, étoit un brave chevalier, mais un général peu actif, peu vigilant, et qui, comme dans la suite le duc de Mayenne, et plus encore le duc de Vendôme, *ne se levoit*, dit Comines, *qu'il ne fût midi*. Il avoit sous lui des chefs plus ardens, mais peu dociles, gouverneurs particuliers de diverses provinces de ce royaume, tels que Persi, de la maison d'Alègre, d'Aubigny, etc. Le roi d'Espagne, Ferdinand le Catholique, en exécution des engagemens qu'il avoit pris avec la ligue d'Italie, avoit envoyé en Sicile une flotte avec des troupes de débarquement commandées par Consalve de Cordoue, dit le grand Capitaine, que nous verrons dans la suite mériter ce titre, mais plus encore celui de grand

fourbe. Le jeune Ferdinand, fils d'Alphonse, et roi titulaire de Naples, rappelé par ses sujets et ramené par Consalve, descendit à Reggio dans la Calabre; il fut vaincu par d'Aubigny et Persi à la bataille de Seminara, où il avoit mérité de vaincre par le courage et les talens qu'il y déploya; renversé de cheval, et près d'être pris ou tué, il fut relevé par Jean de Capoue, son écuyer et son ami, qui avoit été son page, et qui, attirant sur sa tête tous les coups destinés à son maître, périt à ses yeux, et pour lui, sur le champ de bataille.

Ferdinand ne fut point découragé par ce premier échec; il sut que Naples remuoit en sa faveur, il s'embarque, paroît à la vue de Naples : Amalsi et Salerne se donnent à lui; on tend des piéges à Montpensier; on l'attire hors des murs de Naples : Ferdinand y entre aux acclamations de toute la ville;

Montpensier entend le tumulte, veut rentrer, il trouve toutes les portes fermées, il est obligé de faire le tour des murs par des chemins difficiles, pour regagner le château neuf; il rentre, l'épée à la main, dans la ville par ce château; il est repoussé, accablé par le nombre, obligé de se réfugier dans son fort. Ferdinand l'y assiége; Montpensier réduit à capituler, promet de remettre les châteaux de Naples, s'il n'est pas secouru dans un temps marqué. Charles, qui étoit encore alors en Italie, mais à l'autre extrémité, envoya divers secours; les uns n'arrivèrent pas, les autres ne purent parvenir à temps, les châteaux étoient rendus. Cependant Montpensier, avec ces foibles renforts, se maintint encore quelque temps dans le reste du royaume; il battit près de Nocéra un corps de Lansquenets que les Vénitiens envoyoient au secours du jeune Ferdinand; Persi

mit en fuite et tailla en pièces près d'Eboly quatre mille Napolitains ; mais le marquis de Mantoue étant venu joindre Ferdinand avec une nouvelle armée, Montpensier réduit à la dernière extrémité, pressé de toutes parts, manquant de vivres et même d'eau, contrarié, traversé en tout par ses lieutenans, nommément par Persi qu'énorgueillissoient ses deux victoires de Seminara et d'Eboly, ne tirant aucun service des Lansquenets ni des Suisses de son armée qu'en les envoyant au pillage quand il le pouvoit, et achevant de perdre les cœurs des sujets, trouva le moyen de faire encore quelque chose, non pour la cause commune, mais pour sa gloire personnelle, en exécutant pendant la nuit sa retraite sous les retranchemens ennemis, avec tant d'ordre, que Ferdinand ne put en être instruit que le lendemain matin, et s'étant mis aussitôt à sa poursuite, ne put

jamais l'atteindre. Ce fut le dernier exploit de Montpensier ; il alloit se retirer à Venouse, où il espéroit pouvoir tenir encore quelque temps ; mais s'étant arrêté à piller la ville d'Atelle, mauvaise place, dominée de tous côtés par des collines, il y fut surpris et enfermé par Ferdinand, qui se rendit maître de tous les passages ; Montpensier vouloit s'en ouvrir un à travers les ennemis, l'épée à la main ; c'étoit le parti le plus glorieux ; c'étoit peut-être le plus sûr ; Persi et ses partisans s'y opposèrent : la faim se fit sentir ; ses Lansquenets alors, non contens de l'abandonner, se tournèrent contre lui ; les Suisses, au contraire, réduits de treize cent à environ trois cent cinquante, tous malades, se distinguèrent par leur constance et leur fidélité. Le malheureux Montpensier, pour conserver la vie à ce qui lui restoit de troupes, se vit enfin forcé à cette capitulation hon-

teuse que Comines compare à celle des Romains avec les Samnites, aux Fourches-Caudines, et par laquelle il se rendit avec son armée expirante, et rendit en même temps tout ce qui restoit aux François dans le royaume de Naples ; mais il étoit dans la destinée de Montpensier de n'être obéi, ni lorsqu'il vouloit se défendre, ni lorsqu'il étoit obligé de céder au vainqueur. Les gouverneurs particuliers des provinces et des places qu'il falloit rendre par la capitulation d'Atelle, ne tenant point de lui leur emploi, refusèrent de déférer à ses ordres, sous prétexte de soutenir l'honneur françois. Ferdinand soupçonnant de la collusion entr'eux et le général, ne relâcha point ses prisonniers et les laissa périr de faim et de maladie. Montpensier, au désespoir, ne voulut pas un meilleur sort pour lui-même ; la contagion l'atteignit ; il mourut à Pouzzol, et fut enterré sans

pompe sur le rivage. Les gouverneurs qui avoient refusé d'exécuter la capitulation d'Atelle, furent bientôt enveloppés et accablés, et n'eurent que l'honneur de se rendre un peu plus tard.

Il ne resta enfin aux François de cette expédition de Naples, qu'une raison d'en détester à jamais le souvenir; je veux parler de cette maladie honteuse et cruelle qui attaque les sources même de la vie et le principe de la reproduction. Les François qui en furent infectés par des Italiennes, l'appelèrent *le mal de Naples;* les Italiens, qui ne le connurent que dans le temps de l'expédition de Charles VIII à Naples, l'appelèrent *le mal françois.* L'opinion la plus commune est qu'il vient de l'Amérique, et qu'il fut apporté en Europe par Christophe Colomb et ses compagnons. On regarde cette maladie comme une production du nouveau Monde, beaucoup moins funeste dans les îles de l'Amérique où elle a pris naissance, que dans les contrées

où elle a été transplantée, parce que le suc de gaïac fournit aux habitans de ces îles un remède facile et efficace. M. Astruc, qui a traité ce sujet avec tant d'érudition qu'il fait autorité dans ce genre sur presque tous les points, a confirmé cette opinion. Quelques savans ont cependant prétendu, même depuis la publication de son livre, que, de tout temps et dans tout pays, l'excès et la promiscuité de la débauche ont dû produire le mal, qui en est, selon eux, le fruit naturel; ils citent, à l'appui de cette idée, des descriptions bien antérieures à la découverte du nouveau Monde, et dans lesquelles il est bien difficile de ne pas reconnoître ce mal (1), ou des maladies qui, nées

(1) Que signifie en effet, dans Horace, le

Campanum in morbum, in faciem permulta jocatus ?

et le

Contaminato cum grege turpium
Morbo virorum ?

Quelle est cette maladie pour laquelle Au-

de la même source, avoient à-peu-près les mêmes effets.

Malgré tous ses revers, Charles n'a-

---

guste, par l'ordonnance d'Antonius Musa, étoit si souvent frotté devant un grand feu, jusqu'à ce qu'il eût abondamment sué ? *unctum sæpiùs sudasse ad flammam* (Sueton. in Octavio). L'*ulcerosa facies* de Tibère, dans Tacite, annonce assez la même maladie ; et lorsque Valère Maxime, parlant de la mort de Claudius Pulcher, s'exprime ainsi : *Perdito amore meretricis infamis, erubescendo morbi genere consumptus fuit ;* et lorsqu'un auteur plus moderne, mais antérieur à la découverte de l'Amérique, dit : *Accidit homini in virgâ corruptio..... propter concubitum cum fadâ muliere*, comment auroient-ils pu s'exprimer autrement depuis cette découverte ? Et en remontant encore plus haut, qui ne voit et la cause et l'effet de cette maladie, dans ces versets du pseaume 37 : *Non est sanitas in carne meâ à facie iræ tuæ, non est pax ossibus meis à facie peccatorum meorum..... Putruerunt et corruptæ sunt cicatrices meæ, à facie insipientiæ meæ ?* Au reste, M. Astruc répond à la plupart de ces objections.

bandonnoit point ses projets sur l'Italie, et se proposoit toujours d'y retourner ; mais il éprouva des contradictions de la part du parlement et des grandes villes du royaume; les impôts s'accroissoient, on vouloit le dégoûter de ces expéditions lointaines; les dépenses ruineuses qu'elles entraînoient, s'accordoient mal avec les plans d'économie adoptés aux Etats de Tours. Le roi, rebuté par ces difficultés, se livra sans peine à son aversion naturelle pour les affaires et à son goût pour les plaisirs; il étoit resté à Lyon, pour avoir toujours l'œil sur l'Italie. L'amour, dit-on, le rappeloit auprès d'une des filles de la reine, il revint la chercher à Paris; il avoit fait quelques autres infidélités à la reine dans son voyage d'Italie, l'amour de la gloire cédoit en lui à l'attrait de la volupté.

Le duc d'Orléans voyant que les projets sur Naples avoient toujours

pour base l'alliance de Ludovic, son ennemi, avoit contribué à détourner le roi de cette nouvelle entreprise, il avoit montré de la répugnance à commander l'armée sous le roi. La santé de Charles s'altéroit à vue d'œil, il venoit de perdre coup sur coup deux fils, il ne lui en restoit plus ; le duc d'Orléans jugeoit ne pas devoir s'éloigner de Paris, dans ces conjonctures. Le roi pénétra peut-être ses vues et lui en sut mauvais gré ; on prétendit que sa joie mal dissimulée (1) avoit contrasté avec le deuil de la France à la mort des deux jeunes princes ; il fut éloigné de la cour et exilé à Blois. Etoit-ce un successeur prochain dont la vue importunoit le roi ? étoit-ce un rival, dont l'assiduité auprès de la reine l'inquiétoit ?

---

(1) *Gaudia prudentum est vultu celare.*

HORAT.

Le jeune Ferdinand, son rival heureux de gloire et de puissance à Naples, mourut avant lui (le 7 octobre 1496), sans avoir joui de son rétablissement, sans avoir même totalement achevé sa conquête. Alphonse, son père étoit mort le 21 novembre 1495, après avoir vu les Napolitains rappeler Ferdinand; on prétend, que tenté de profiter de ce retour de fortune, pour quitter son cloître et reprendre la couronne, il en fit parler à son fils, qui, bien assuré que l'affection des peuples lui étoit personnelle, et ne remontoit pas jusqu'à son père, répondit qu'il falloit attendre que les affaires fussent assez solidement rétablies, pour qu'Alphonse ne fût pas obligé d'abandonner le royaume une seconde fois : l'ironie étoit dure et inexcusable dans la bouche d'un fils.

Alphonse, père de Ferdinand II, ou le jeune, étoit aussi son beau-frère. Ferdinand II avoit épousé Jeanne d'Ara-

gon, sa tante paternelle, fille du vieux Ferdinand, et sœur d'Alphonse ; mariage qui avoit beaucoup scandalisé, malgré les dispenses qui ne firent qu'ajouter au scandale. Les superstitieux regardèrent la mort prématurée du jeune Ferdinand comme une punition céleste; cependant Jeanne d'Aragon ne mourut pas ainsi ; *la punition céleste* est donc de trop ; mais il est vrai que ces sortes de mariages ne devroient jamais être permis ; les lois romaines en donnent une raison très-conforme à la bienséance, c'est qu'un oncle et une nièce, une tante et un neveu sont une image des pères et des enfans : *referunt quamdam speciem parentum et liberorum.*

Ferdinand ne laissa point d'enfans ; il eut pour successeur Frédéric son oncle, frère d'Alphonse et de Jeanne d'Aragon.

Nous avons vu la part que Ferdinand le Catholique avoit eue à la ré-

duction du royaume de Naples sous l'obéissance du jeune Ferdinand, son neveu à la mode de Bretagne. Pendant le même temps, pour nuire de deux manières à la France, il faisoit une irruption dans le Languedoc, et ravageoit les environs de Carcassone et de Narbonne; il fut vigoureusement repoussé, les François le poursuivirent jusques dans le Roussillon, où ils emportèrent d'assaut et réduisirent en cendres la ville de Salces, dont Ferdinand avoit fait sa place d'armes. Celui-ci, craignant d'avoir fourni aux François une occasion de reprendre le Roussillon, se hâta de demander une trève que Charles, accablé des nouvelles qu'il recevoit de Naples, se hâta de lui accorder.

C'étoit dans cet état que Charles VIII laissoit les affaires, lorsqu'il mourut subitement à Amboise, le 7 avril 1498, dans sa vingt-huitième année. Presque

désabusé de la gloire funeste des conquêtes, il ne l'étoit pas des plaisirs qui peuvent être aussi funestes, mais la bonté lui restoit ; il laissa des regrets mortels à tout le monde et surtout à la reine sa femme. Qu'elle ait changé l'étiquette et porté son deuil en noir, contre l'usage des autres veuves de rois, qui avoient porté leur deuil en blanc, c'est une chose indifférente, mais elle resta trois jours absorbée dans sa douleur, sans voir personne, sans changer de vêtemens, sans prendre ni sommeil ni nourriture ; des évêques qui voulurent la consoler ne purent que pleurer avec elle ; on ne sauroit trop répéter que deux des officiers de Charles, l'un archer de sa garde, l'autre sommelier, moururent de douleur de l'avoir perdu ; on ne sauroit trop répéter qu'il ne dit jamais une parole dure ni offensante au dernier de ses sujets, au dernier de ses domestiques ; que dans l'ar-

deur de la jeunesse, dans la fougue des passions, il avoit formé le projet de réduire les impôts à la somme de douze cent mille liv. que ses sujets lui avoient volontairement offerte aux États de Tours. Heureux le roi qui traite ainsi son peuple ! Heureux le peuple qui aime ainsi (1) son roi !

CHAPITRE SECOND.

Rivalité de Louis XII ; à Naples, contre les deux branches d'Aragon ; à Milan, contre les Sforces.

Le premier mouvement de Louis XII en montant sur le trône fut de pardon-

(1) *Beatum dixerunt populum cui hæc sunt.* Ps. 143.

Heureux lorsque le peuple, instruit dans son devoir,
Respecte, autant qu'il doit, le souverain pouvoir !
Plus heureux lorsqu'un roi, doux, juste et politique,
Respecte, autant qu'il doit, la liberté publique.
Henriade, chant 1.

ner. Ceux qui croyoient avoir à redouter sa vengeance, furent promptement rassurés par ce mot divin, où le roi de France promettoit l'oubli des injures faites au duc d'Orléans; nous avons vu que la Trémoille lui en avoit fait de sanglantes, il ne perdit rien du crédit que ses services avoient mérité; et Louis XII trouva la récompense de sa clémence dans le zèle et les sentimens de reconnoissance avec lesquels il fut servi par ce grand homme que Guichardin appelle *le plus grand capitaine du monde*, et dont la gloire remplit les règnes de Charles VIII, de Louis XII et en partie de François Ier.

Louis n'oubliant ni les droits généraux de sa couronne, ni les droits particuliers de sa maison, sa première démarche en politique fut de prendre, avec le titre de roi de France, ceux de roi de Sicile et de Jérusalem, et de duc de Milan; c'étoit annoncer à l'Europe

ses desseins, et l'Italie alloit avoir un double intérêt de se réunir contre une puissance étrangère, qui alloit la presser par ses deux extrémités et rompre tout équilibre.

Pour l'exécution de ces vastes projets, Louis avoit surtout besoin du pape et des Borgia, et il en avoit plus besoin encore pour satisfaire son cœur en replaçant sa chère Anne de Bretagne sur le trône d'où la mort de Charles VIII la faisoit descendre. Le temps étoit venu où la vertueuse et infortunée Jeanne de France, alloit seule éprouver avec amertume : *que le roi de France ne tenoit pas tous les engagemens du duc d'Orléans.* Il dut en coûter à ce généreux prince d'affliger et d'humilier une princesse qui lui inspiroit tant d'estime, qui méritoit de lui tant d'égards, qui lui avoit toujours témoigné tant de tendresse, à laquelle il avoit dû sa délivrance sous le règne de Charles VIII. La pieuse

Jeanne ne pouvoit pas, même par complaisance pour Louis, consentir à la dissolution d'un lien que la Religion lui faisoit regarder comme indissoluble; c'étoit donc par un procès, par un jugement contradictoire, que ces nœuds infortunés alloient être rompus.

L'intérêt général de l'Italie ne permettoit pas au pape de souffrir que le roi de France devînt maitre à-la-fois du Milanez et du royaume de Naples; mais l'intérêt particulier auquel il étoit le plus sensible, étoit de procurer de grands établissemens, soit en France, soit en Italie, à ses nombreux bâtards, surtout à César Borgia, et il sentoit que le plus sûr moyen de rendre Louis XII favorable à ce projet, étoit de le servir dans l'affaire du divorce, il nomma donc commissaires pour juger ce triste procès, Louis d'Amboise, évêque d'Albi, frère de Georges d'Amboise, archevêque de

Rouen, ministre favori de Louis XII et Ferdinand, évêque de Ceuta, nonce à la cour de France, auxquels il joignit dans la suite le cardinal de Luxembourg, évêque du Mans. Il est certain que ce n'étoit pas par un choix libre et tel que l'exige le lien sacré du mariage, que le duc d'Orléans étoit devenu le mari de la princesse Jeanne. Mais il est certain aussi qu'elle avoit dû se croire sa femme, qu'il l'avoit toujours traitée comme telle et en public et en particulier; cette princesse, incapable de mentir, assuroit qu'il avoit usé de tous ses droits; et la raison ridicule alléguée par Louis XII pour en induire la non-consommation du mariage, paroît prouver seulement que l'indécent usage des nudités souilloit souvent alors la couche nuptiale, et ôtoit tout voile à la pudeur (1).

(1) Cette raison étoit : *Quòd non cubuerat*

Cette princesse, qui avoit la double modestie et de la pudeur et de l'humilité chrétienne, avouoit qu'elle n'étoit ni belle ni bien faite et qu'elle n'avoit pas de quoi plaire à son mari; mais des témoignages éclatans s'élevoient en sa faveur pour prouver qu'elle avoit su se l'attacher par les charmes de l'esprit et du caractère; on avoit souvent entendu ce prince vanter son bonheur dans des termes et avec une ardeur passionnée qui n'appartiennent qu'à l'amour heureux; mais est-on jamais assez sûr, en pareil cas, ou des expressions employées, ou du ton donné à ces expressions? On proposoit une visite de sages-femmes pour constater si Jeanne étoit capable ou non d'a-

---

nudus cum nudâ, cùm semper haberet ipse suam camisiam, cubando cum eâdem Dominâ; et ce qu'il y a d'admirable, c'est que les juges s'en contentèrent.

voir

voir des enfans : mais moitié pudeur encore, moitié sentiment de la dignité de sa naissance et de son rang, la princesse déclara qu'elle mourroit plutôt que d'y consentir. Elle se contenta de donner une liste de questions à faire au roi et sur lesquelles elle s'en tiendroit aux réponses qu'il feroit; plus ce piége étoit simple et innocent, plus il étoit rédoutable pour un roi chevalier, pour une ame généreuse et sincère. Le roi voulut aussi alléguer son rang pour se dispenser de subir cette espèce d'interrogatoire sur faits et articles: mais comme les commissaires avoient charge expresse du pape de juger en faveur de Louis; comme il s'agissoit d'obtenir la main d'Anne de Bretagne; comme le conseil avoit jugé les formalités de justice nécessaires pour assurer l'état des enfans qui naîtroient de ce nouveau mariage, Louis se soumit, et ses réponses parurent satisfaisantes, car

il étoit décidé qu'elles le seroient ; en conséquence, les commissaires, assistés de quelques docteurs en droit canonique, prononcèrent la nullité du mariage de Louis avec Jeanne.

Louis XII, libre et maître alors, n'eut rien de plus pressé que d'offrir sa main et sa couronne à la reine douairière, qu'une destinée singulière plaça deux fois successivement sur le même trône, et toujours par la rupture de quelque engagement.

Louis tâcha de réparer en partie ses torts et d'adoucir le sort de Jeanne par un traitement avantageux ; c'étoit travailler pour les pauvres à qui désormais alloit appartenir tout ce que Jeanne possédoit.

La modeste Jeanne, sans témoigner ni joie ni douleur de ce grand événement, se montra digne par sa constance, du rang dont elle étoit déchue et de l'estime que le roi lui conserva

toujours : retirée à Bourges, elle y institua l'ordre de l'Annonciade, et s'y consacra elle-même à Dieu; elle vécut dans la pratique des vertus, et mourut en odeur de sainteté le 4 février 1505. Les protestans violèrent son tombeau et profanèrent sa cendre en 1562. Elle étoit enterrée dans son monastère à Bourges; elle a été béatifiée en 1743. On raconte que Louis XII, encore duc d'Orléans, s'étant permis un jour, en présence de Louis XI, des plaisanteries un peu amères sur Jeanne de France, et ayant fait un éloge ironique de son mérite et même de sa beauté, Louis XI voulut bien ne la venger qu'en employant à-peu-près les mêmes armes. » Vous en dites trop, répondit-il, et » vous n'en dites pas assez; ajoutez » qu'elle est vertueuse et fille d'une » mère dont la vertu n'a jamais été » soupçonnée. » C'est qu'on n'en disoit pas autant de Marie de Clèves,

mère du duc d'Orléans, qui avoit épousé le sire de Rabodanges, un de ses officiers, qu'elle avoit aimé du vivant de son mari.

Anne de Bretagne dicta en maîtresse adorée les conditions auxquelles elle vouloit bien consentir de rester reine de France. Toujours jalouse de l'indépendance de sa Bretagne, non contente de s'en réserver la jouissance entière, elle fit stipuler : 1°. que si elle mouroit sans enfans; le duché retourneroit aux héritiers de sa maison; 2°. que si elle avoit plusieurs enfans, le puîné auroit le duché de Bretagne. C'étoit détruire l'ouvrage si desiré de la réunion; c'étoit replonger la Bretagne dans tous ses maux, en lui rendant cette indépendance funeste, qui l'avoit si longtemps, privée de la paix. C'est ainsi que cette femme vertueuse, mais impérieuse, qui aimoit son mari, mais qui s'en sentoit aimée, gouverna toute

sa vie ce prince aimable, sans l'aveugler; il lui cédoit souvent, en voyant qu'elle avoit tort : *Il faut souffrir beaucoup d'une femme*, disoit-il, *quand elle aime son honneur et son mari.*

Il falloit des dispenses pour ce mariage, on ne voit pas trop pourquoi; mais il en falloit alors pour presque tous les mariages; en même temps Louis demandoit un chapeau de cardinal pour Georges d'Amboise, son ministre fidèle. Le pape accorda tout sans balancer, et saisissant une si belle occasion de produire à la cour de France César Borgia qui avoit abdiqué la pourpre romaine et qui vouloit être un prince séculier, ce fut lui qu'il chargea d'apporter en France et la dispense et le chapeau; César remit le chapeau, mais il cacha la dispense, disant qu'elle n'étoit pas encore expédiée; c'étoit une ruse italienne pour se donner le temps de ménager ses intérêts; il savoit

qu'on obtient plus du desir et de l'espérance que de la reconnoissance, et voyant que cette dispense étoit ardemment desirée, il vouloit la vendre aussi cher qu'il pourroit et ne la donner qu'en recevant; mais l'évêque de Céuta qui n'entendoit rien à ces mystères et qui savoit que la bulle étoit expédiée, en avertit Louis XII. César remit la bulle de mauvaise grace, et empoisonna l'évêque de Céuta pour se venger de son indiscrétion. Il ne faisoit encore qu'entrer dans la carrière des crimes, et il s'y étoit déjà distingué par le fratricide. Le duc de Gandie, son frère aîné, aussi cher que lui au pape, leur père, lui parut être un obstacle à son élévation, il le fit assassiner. Leur coupable haine avoit encore une autre source plus impure, ils n'étoient pas moins rivaux d'inceste (1) que d'am-

(1) Il sembleroit qu'Horace eût prédit et voulu

bition. Tous deux étoient amoureux de Lucrèce Borgia leur sœur, la femme du monde à qui ce nom de *Lucrèce* convenoit le moins. Le pape Alexandre VI son propre père, passoit pour être au nombre de ses amans favorisés. Alexandre, que la mort du duc de Gandie avoit profondément affligé, parut consolé quand ses recherches lui eurent appris qu'elle étoit l'ouvrage de son frère; César lui en devint plus cher, non seulement parce qu'il devenoit l'aîné, mais parce que, par ce grand crime, il s'étoit montré plus digne de lui. Il l'envoya en France avec le train

---

peindre César Borgia dans ces vers, dont il n'y a pas un trait qui ne lui convienne :

Qui quamvis perjurus erit, sine gente, cruentus
Sanguine fraterno, fugitivus.

Sat. 5. lib. 2.

Tout y est, jusqu'à sa fuite d'auprès de Charles VIII, dont il étoit ôtage.

le plus scandaleusement magnifique. Brantôme s'est plu à décrire l'entrée de cet aventurier dans Paris (1). Il n'y a point de temps ni de pays où elle n'eût paru trop fastueuse pour le plus grand prince du monde.

Cette liaison de Louis XII avec les Borgia, est la grande tache de son règne: il avoit besoin d'eux, voilà son excuse; elle est admise en politique. Louis XII créa César, duc de Valentinois, lui donna de grandes terres en France, de fortes pensions, une compagnie d'ordonnance, et promit qu'après la conquête du Milanez, il lui fourniroit des secours pour se faire une souveraineté en Italie, aux dépens de divers feudataires du saint siége, dont il n'y en avoit pas un seul qui ne méritât mieux la protection de Louis XII que César Bor-

(1) Voyez l'article *César Borgia*, parmi les Hommes illustres étrangers.

gia ; mais Louis ne croyoit pas pouvoir trop récompenser l'homme qui lui assuroit la possession d'Anne de Bretagne.

Tant de bienfaits ne suffisoient pas encore à l'ambition de César, il aspiroit au trône, il lui falloit une femme qui lui donnât des droits à quelque couronne, il avoit jeté les yeux sur Charlotte d'Aragon, princesse de Tarente, fille de Frédéric, nouveau roi de Naples, et sa seule fille du premier lit ; il avoit des fils d'un second mariage ; mais avec les droits que lui donneroit cette princesse et le secours de quelques crimes, César espéroit s'élever au trône ; c'étoit son affaire. Charlotte d'Aragon, princesse belle, aimable, vertueuse, étoit élevée en France, où elle possédoit le comté de Rouergue, du chef de sa mère. Frédéric qui cherchoit à se rendre le roi favorable, pour le détourner s'il étoit possible de la conquête de

Naples, l'avoit prié de vouloir bien la marier. Louis ne crut pas pouvoir se dispenser de lui proposer pour mari César Borgia, mais sans employer d'autorité, craignant même de réussir ; car étant résolu de revendiquer le royaume de Naples, il eût été trop contraire à ses vues de commencer par intéresser Borgia et son père à la défense de Fréderic et du royaume de Naples. La sage princesse répondit : non pas qu'elle consentoit à ce mariage, mais qu'elle obéiroit, si le roi daignoit assurer le trône de Naples à son père et à ses frères, en se désistant de ses droits en leur faveur. Ne pouvant obtenir ce désistement, et sûre que son refus ne pourroit déplaire, elle déclara que la certitude d'affermir son père sur le trône, auroit pu seule la forcer à épouser un prêtre, fils de prêtre, assassin de son frère, l'horreur et l'opprobre de l'humanité. Cet homme étoit cependant l'allié de Louis XII,

comme Charles le Mauvais et Pierre le Cruel avoient été les alliés du prince Noir ; la politique fait d'étranges associations. Au défaut de Charlotte d'Aragon, il fallut procurer à César Borgia Charlotte d'Albret, sœur du roi de Navarre ; Louis XII ne dédaigna pas encore et de solliciter pour lui et de doter Charlotte d'Albret. César crut reconnoître assez tant de bienfaits, en prenant le nom de la nouvelle patrie qui l'adoptoit ainsi, et en se faisant appeler *César di Francia.*

Louis, avant de s'engager dans ses expéditions d'Italie, voulut, comme avoit fait Charles VIII, s'assurer par des traités et par des bienfaits, des grandes puissances de l'Europe. Il donna au roi d'Angleterre (toujours Henri VII) de nouvelles garanties pour le paiement des sommes que la Bretagne lui devoit.

Ludovic Sforce avoit engagé l'empereur Maximilien, son suzerain et

son neveu par Blanche-Marie Sforce, nouvelle femme de l'empereur, à faire une descente en Bourgogne; Maximilien en avoit été chassé, et il étoit engagé alors dans une guerre difficile contre les Suisses, alliés de la France, qui s'obligeoient à ne fournir aucuns secours à Ludovic, à reconnoître d'avance Louis XII pour duc de Milan, à lui permettre chez eux toutes les levées de soldats dont il auroit besoin, à refuser le passage sur leurs terres à tous les ennemis de la France.

L'archiduc Philippe d'Autriche, souverain des Pays-Bas, disposé à la paix par sa foiblesse et gagné par la restitution des villes d'Aire, de Béthune et de Hesdin, qu'il redemandoit, rendit hommage et cessa de faire cause commune avec Maximilien son père.

Le roi d'Espagne à qui son irruption dans le Languedoc avoit pensé coûter le Roussillon, se réduisit à tromper

Louis XII par des traités. D'ailleurs, l'affaire du Milanez le touchoit peu, il ne s'intéressoit qu'au royaume de Naples qu'il pouvoit joindre à sa Sicile : or il n'étoit encore question que du Milanez ; c'étoit sur ce patrimoine enlevé à sa maison que se tournoient les premières vues hostiles de Louis XII. Ferdinand le Catholique promit donc une entière neutralité sur les affaires de l'Italie, comptant sur la réunion des puissances italiennes et de celles de l'Allemagne, ou en tout cas sur le climat, pour faire avorter dès l'entrée tous les projets de Louis XII, sans que l'Espagne s'en mêlât. Louis de son côté s'applaudissoit d'un traité par lequel il obtenoit l'inaction de Ferdinand le Catholique, sans qu'il lui en coûtât de renoncer au Roussillon, dont le traité ne parloit pas.

Mêmes négociations dans l'intérieur de l'Italie :

1°. Avec les Vénitiens; ils étoient alors ennemis de Ludovic; on leur offroit de partager avec eux le Milanez; on leur céda la ville et le territoire de Crémone et la Ghiara d'Adda, pays qui étoient à leur bienséance. A ce prix, ces républicains toujours jaloux de s'agrandir, et animés, comme on le verra bientôt, d'un juste ressentiment contre Ludovic, consentirent à fermer les yeux sur le danger d'attirer dans l'Italie, et d'avoir pour voisine une puissance aussi formidable que la France.

2°. Avec les Florentins; la négociation étoit plus difficile. Nous avons laissé Charles VIII dans l'embarras des deux promesses contradictoires qu'il s'étoit vu obligé de faire : aux Pisans, de leur assurer la liberté; aux Florentins, de leur rendre Pise. Les Florentins ayant assiégé Pise; pour la forcer de se soumettre à eux, Ludovic s'étoit déclaré pour les Pisans, et avoit

engagé les Vénitiens à se joindre à lui ; c'étoit lui-même qui avoit beaucoup contribué à détacher Pise de l'obéissance des Florentins, dans l'espérance de se rendre maître de cette place ; mais voyant que les Vénitiens, aussi habiles que lui, quoique moins fourbes, fournissant des secours plus considérables que les siens, se rendoient les plus forts dans cette affaire, il jugea que ce seroit à eux que Pise resteroit ; et comme il ne craignoit rien tant que l'agrandissement des Vénitiens, parce qu'ils étoient ses plus proches voisins, et qu'ils étoient d'ailleurs plus puissans que les Florentins, il résolut de détruire son propre ouvrage, et de travailler à rendre Pise aux Florentins puisqu'il ne pouvoit l'acquérir pour lui-même ; il tourna donc ses intrigues contre les Vénitiens, et tâcha de former une ligue de l'Italie, pour les forcer à se désister de leur entreprise, ou pour les chasser du territoire de

Pise. Savonarole, tant qu'il vécut, déconcerta les projets de Ludovic, avertissant toujours les Florentins de se défier de ses offres, et les empêchant d'accepter ses secours. Après la mort de Savonarole, Ludovic parvint à se concilier les esprits des Florentins, il prit avec eux l'engagement de leur rendre Pise et son territoire; mais n'osant encore se déclarer chef d'une ligue contre les Vénitiens, après les avoir le premier appelés à Pise, il mit en avant le pape, le roi de Naples, Frédéric et les autres puissances de l'Italie; alors il parla hautement de la nécessité de donner aux Florentins quelque satisfaction relativement aux droits légitimes qu'ils avoient sur Pise; il proposa pour arbitre le duc de Ferrare son beau-père, et cette proposition n'étoit peut-être pas d'un homme qui renonçât encore à l'acquisition de cette ville. Les Vénitiens indignés que ce même homme,

à la sollicitation duquel ils s'étoient engagés dans cette affaire de Pise, osât à-présent leur prescrire des lois et des lois contraires, rejetèrent la proposition; de nouveaux artifices de Ludovic, en rendant la supériorité aux Florentins, forcèrent les Vénitiens d'accepter la médiation qu'ils avoient d'abord refusée. Telle étoit la cause du ressentiment des Vénitiens contre Ludovic; mais quant aux Florentins, comme cette médiation du duc de Ferrare ne leur assuroit nullement la restitution de Pise, Louis XII crut pouvoir les attirer à son parti, et les détacher de l'alliance de Ludovic, en leur assurant cette restitution si desirée : « Vous vous fiez ac-
» tuellement, leur disoit-il, à un fourbe
» que vous connoissez pour tel, qui
» nous a tous trompés, qui vous a
» trompés vous-mêmes et vous trom-
» pera, qui veut vous enlever Pise; et
» moi, je vous promets de vous la

» rendre. Cet homme est mon ennemi,
» et dans le fond de son cœur il est tou-
» jours le vôtre, il n'a cessé de vous
» nuire que parce qu'il craint davantage
» d'autres ennemis qu'il s'est faits par
» ses fourberies; vous étiez les alliés
» de la France, et vous n'avez pu de-
» venir ceux de Ludovic que par une
» erreur qui n'a pu durer longtemps;
» ce qu'il ne fait que vous promettre,
» ce sera moi qui vous le tiendrai ».

Les Florentins jugèrent que le moment n'étoit pas favorable pour une telle proposition : qu'ils ne pouvoient honnêtement s'armer contre Ludovic, tandis qu'il les servoit ou avoit l'air de les servir, n'importe par quel motif; ils exposèrent sur ce point leur délicatesse à Louis XII, qui, sur les représentations de quelques-uns de ses conseillers, n'insista pas davantage auprès des Florentins. Il n'avoit guères besoin d'eux que pour l'expédition de Naples,

et il ne s'agissoit encore que de celle du Milanez.

Combien les jugemens des hommes différent quelquefois de leur conduite ! Ce Ludovic, qui avoit le premier introduit les François en Italie sous Charles VIII, et qui avoit été assez heureux pour ne s'en être pas mal trouvé, eut trop bonne opinion de la sagesse des Vénitiens pour les croire capables de la même faute, et par cette raison, il ne prit contr'eux aucune précaution. Quand il ne lui fut plus possible de douter de leur liaison avec les François, tout ce qu'il put entreprendre contr'eux, fut d'engager Bajazet à faire quelques courses sur les terres des Vénitiens dans la Morée et dans le Frioul, ce qui n'opéra pas même une diversion. Il s'adressa d'ailleurs à toutes les puissances qu'il croyoit intéressées à le défendre ; toutes étoient ou assez occupées de leurs propres affaires pour ne

pouvoir prendre part à celles d'autrui, ou liées par des traités trop récens pour pouvoir être violés; car il y a une sorte de décence qui s'observe jusques dans l'infidélité. La destinée de Ludovic fut d'une grande moralité dans l'histoire; cet homme, qui avoit passé sa vie dans la fourberie et la trahison, périt par la fourberie et la trahison. A peine les François parurent-ils sur les bords du Tanaro, que les gouverneurs s'empressant de remettre leurs places, ils s'avancèrent vers le Pô, enlevèrent sans résistance Tortone, Voghéra, Valence, et investirent dans Alexandrie ce même Galéas de Saint-Séverin, qui, du temps de Charles VIII, avoit serré de si près dans Novare Louis XII, alors duc d'Orléans; ce Galéas de Saint-Séverin avoit un frère aîné, le comte de Cajazze, qui, jaloux que son cadet, avec moins d'expérience que lui dans l'art de la guerre,

et, à ce qu'il croyoit, avec moins de talens, fût le général en chef et lui donnât des ordres, traita secrètement avec les François. Ludovic effrayé ne sait plus à quoi se résoudre; tantôt agissant en maître et même en tyran, il fait prendre les armes à tous ceux qui étoient en âge et en état de les porter; tantôt, pour regagner les cœurs de ses sujets, il diminue les impôts qu'il avoit besoin d'augmenter; tantôt, soumis et suppliant, les yeux baignés de larmes, il assemble les magistrats, demande en sanglotant des conseils et des secours, étale ses bienfaits, excuse ses fautes, promet de les réparer: il étoit trop tard, une promesse de Ludovic n'étoit plus rien; les bourgeois de Milan se servirent contre ses ministres des armes qu'il leur avoit fait prendre; ils massacrèrent sous ses yeux dans la place publique Antoine de Landriano son grand trésorier. Lu-

dovic alors chargea le cardinal Ascagne Sforce son frère de conduire ses enfans avec ses trésors auprès de l'empereur, et il s'y rendit lui-même aussitôt qu'il eut pourvu à la défense du château de Milan, place si importante, que celui qui la possédoit étoit toujours regardé comme maître du duché. Il en confia la garde à Bernardin de Corté ou d'Acorté, un de ses favoris; mais tant de révolutions nous ont appris qu'il y a souvent bien loin d'un favori à un sujet fidèle! Tout trahit ou abandonna Ludovic. Galéas de Saint-Séverin s'enfuit d'Alexandrie dès le troisième jour du siége, sous prétexte d'aller défendre Milan. Le comte de Cajazze attendit Ludovic sur sa route, lui reprocha sa lâcheté, lui dit que, puisqu'il abandonnoit ses sujets, il étoit juste qu'ils l'abandonnassent; il fit plus, il servit de guide aux François qui poursuivoient Ludovic, il les mit

sur sa trace, et Ludovic eut peine à leur échapper. Gênes s'étoit soumise à la France ; Crémone avoit envoyé ses clefs aux généraux français, qui les avoient renvoyés aux Vénitiens conformément au traité. Bernardin de Corté mit le comble à ces désastres, en rendant, sans avoir essuyé un seul coup de canon, le château de Milan, réputé alors presqu'imprenable. Sa trahison fut payée par beaucoup d'argent et par tant d'infamie, que n'osant se montrer ni en public ni en particulier, il mourut peu de temps après de regret et de honte ; nouvelle moralité historique.

En quinze jours, tout le Milanez fut soumis. Louis XII n'eut pas le temps de prendre part personnellement à cette conquête ; tout étoit fait sans lui ; il n'avoitpu que s'avancer jusqu'à Lyon; il n'eut plus qu'à faire son entrée en habit ducal dans la capitale de son nouvel Etat ; il y débuta comme en France,

par une diminution considérable des impôts, par la concession de divers privilèges et plusieurs graces, sur lesquelles sa bonté prévint même les vœux des Milanois. Un de leurs compatriotes, Jean-Jacques Trivulce, qui fut fait dans la suite maréchal de France, avoit été un des généraux de l'armée victorieuse, et avoit beaucoup contribué à la prompte soumission du pays par les intelligences qu'il y entrenoit; le roi, pour attacher encore plus à son service la noblesse milanoise, donna le gouvernement du duché à Trivulce; il en arriva tout autrement. Trivulce, plus flatté de primer parmi ses égaux que de les associer à sa faveur, déploya tant de hauteur, affecta tant de supériorité; au lieu de tenir la balance égale entre les partis qui divisoient alors l'Italie, il se déclara si hautement le chef du parti guelphe et le persécuteur des Gibelins, qui, à la vérité, l'avoient autrefois

autrefois persécuté lui-même, que l'on commença de regretter Ludovic, et que bientôt après on alla jusqu'à le rappeler. Les François, mal corrigés par l'expérience, surtout par la terrible leçon des vêpres siciliennes, continuoient de se rendre odieux aux Italiens par leur liberté avec les femmes. Ludovic profita de ces dispositions, et fit de son côté des efforts heureux pour se rétablir dans son duché. Il revint avec une armée de Suisses, que, malgré tous les traités contraires, on étoit toujours sûr de se procurer avec de l'argent; il prit Bellinzone sur le Tésin à la descente des montagnes; on le vit bientôt couvrir de barques nombreuses le lac de Côme, s'emparer de la ville de ce nom, et marcher vers Milan. Les capitaines françois Ives d'Alègre, le comte de Ligny, Louis d'Ars, se divisoient, se troubloient, obéissoient mal à leur général Trivulce, qu'ils n'ai-

moient pas, et dans lequel ils n'estimoient que la valeur ; il en avoit beaucoup, et croyoit qu'elle suffisoit pour tout soumettre. Les bouchers de Milan ayant excité une sédition en s'opposant à la perception d'un droit sur la viande, Trivulce paroît sur la place, tire son poignard, renverse à ses pieds les chefs de la sédition, dissipe le reste ; il en fut plus redouté, mais plus haï ; les rebelles ayant mieux lié leur parti, l'assiégèrent peu de temps après dans l'hôtel-de-ville, où il étoit venu mal accompagné ; ils occupoient toutes les issues et juroient de le massacrer. Trivulce, que le danger n'effrayoit jamais, paroît à la principale porte, et avec sa hache d'armes, écarte ou renverse tout ce qui se présente ; mais il alloit être accablé, lorsqu'un gros de cavalerie qu'il n'attendoit pas, perce la foule et vient le dégager. Furieux et humilié, il se retire à Mortare, où il rassemble

tout ce qui restoit de troupes françoises; on y vit avec grand plaisir arriver, contre toute espérance, le brave Louis d'Ars, qui, ayant été envoyé avec un foible détachement pour reprendre Bellinzone à l'extrémité du Milanez, et n'ayant pu y parvenir, étoit séparé de l'armée françoise par toutes les troupes de Ludovic, et paroissoit perdu sans ressource. Il n'avoit avec lui que quarante hommes d'armes et quatre-vingts écuyers. Il entreprit de parcourir tout le Milanez à travers les armées de Ludovic, pour chercher, quelque part qu'ils fussent, les François dont il ne pouvoit pas même recevoir de nouvelles; il marchoit la nuit par des sentiers détournés, passoit les jours caché dans les bois, tiroit de quelques villages, qu'il attaquoit au dépourvu, des contributions et des vivres, disparoissoit ensuite, et déroboit toujours sa marche aux troupes qu'on envoyoit

pour l'arrêter. Mais cette marche heureuse et savante ne servoit qu'à sa gloire personnelle ; les succès solides étoient pour Ludovic. Les Italiens accouroient en foule sous ses drapeaux, et l'appeloient le libérateur de l'Italie. Il se voyoit à la tête d'une armée de trente mille hommes, avec laquelle il courut attaquer Novare, pour ôter aux François rassemblés dans Mortare toute communication avec la France, et toute espérance de secours, pendant que le cardinal Ascagne Sforce avec une autre armée bloquoit le château de Milan, et que les Vénitiens même déjà infidèles à l'alliance des François qu'ils feignoient encore de servir, et non contens du partage assigné à leur république, s'emparoient de Pizzighitone sous prétexte de garder les passages de l'Adda.

Mais Louis XII averti de cette décadence des affaires françoises dans le

Milanez, se hâta d'y envoyer, avec de puissans secours, un général plus sage et plus heureux que Trivulce, tout fut rétabli, et le dernier état de Sforce devint pire que le premier. Ce même Louis de la Trémoille, qui avoit fait Louis XII lui-même prisonnier à Saint-Aubin du Cormier, va enchaîner les ennemis de ce roi aux pieds de son trône ducal, il s'approche de Novare, et ferme la retraite à ce Ludovic, qui avoit voulu, pour la seconde fois, fermer aux François le retour en France. Ludovic mande au cardinal Ascagne de venir le dégager, mais il falloit une bataille pour parvenir à cette jonction ; alors les Suisses des deux partis contraires se trouvant en présence, refusèrent d'en venir aux mains contre leurs compatriotes, et entretinrent ensemble un commerce réglé, dont l'effet fut que les Suisses de Ludovic l'abandonnèrent, défilèrent avec armes et bagages devant

l'armée françoise, et se retirèrent paisiblement dans leur pays. Ludovic au désespoir parcouroit tous leurs rangs en pleurant, en les priant de ne le pas livrer ainsi sans défense à ses ennemis; il imploroit tour à tour la protection de tous les officiers, même des moindres soldats, tout ce qu'il put obtenir fut d'être admis à se sauver au milieu d'eux, à la faveur d'un déguisement. Mais il n'étoit pas aisé à déguiser. Son teint bazané, qui, même selon beaucoup d'auteurs, l'avoit fait appeler Ludovic *le More* (1), étoit propre à le

(1) Les mémoires de l'Académie des belles-lettres donnent, de ce surnom, une autre explication qui nous paroît moins naturelle; c'est que Ludovic avoit pris pour emblème le mûrier, qui s'appelle en Italien *moro*, et qu'il regardoit comme le symbole de la prudence; mais quoique Ludovic se piquât en effet de prudence, et que le mûrier soit, dit-on, le symbole de cette vertu, parce qu'il verdit tard, et ne se fie pas

faire reconnoître. Il se déguisa en cordelier, et se mêla dans les rangs, comme aumônier de l'armée. Il semble qu'il auroit été mieux caché sous un uniforme de soldat suisse, et que cette robe de moine, remarquable par sa rareté parmi tant d'habits militaires, devoit attirer sur lui les regards. Il fut reconnu, on dit même que les Suisses le montrèrent en riant aux François, il fut arrêté et mené en France, où, après avoir été mis en dépôt dans différentes prisons, il fut enfin enfermé dans le château de Loches; il y languit dix ans dans la captivité, il y mourut, sans avoir pu obtenir la permission qu'il ne cessa de demander, de voir le roi. Tel

---

aux premiers zéphirs, Ludovic pouvoit avoir été induit, par la couleur de son teint, à choisir ce symbole; ou plutôt, on lui aura donné ce surnom à cause de son teint, et il aura bien voulu l'adopter à cause de l'allusion à la prudence.

fut le fruit de sa politique insidieuse alors si vantée. Son malheur ne le désabusa point; son amusement, dans sa prison, étoit encore de tracer sur les murs les maximes machiavélistes qui avoient été la règle de sa conduite et la cause de sa disgrace. Il mourut persuadé qu'il seroit devenu le conseil et le ministre de Louis XII s'il avoit pu seulement l'entretenir. Louis, ne voulant pas lui rendre la liberté, fit bien de ne le pas voir.

Le cardinal Ascagne Sforce ne fut pas plus heureux. Arrivé au rendez-vous que lui avoit donné son frère, il apprit sa détention, il s'enfuit pour éviter un pareil sort; il avoit traversé le duché presque entier et touchoit à la frontière; mais, épuisé de forces, accablé de fatigues, il se permit un moment de repos dans la maison d'un gentilhomme sur lequel ses bienfaits lui donnoient droit de compter. Bernard Lando (c'est

le nom de ce gentilhomme) fut un autre Bernardin de Corté, et plus infame encore ; car l'autre n'avoit livré que des murs, celui-ci viola les droits de l'hospitalité et livra la personne même de son bienfaiteur. Il parut l'accueillir d'abord avec les égards dus à ses titres, à son rang, à ses bienfaits, à son malheur, et, pendant son sommeil, il alla chercher une garnison vénitienne entre les mains de laquelle il le remit. Le cardinal fut donc d'abord prisonnier des Vénitiens, alliés des François ; mais il falloit toujours se défier de ces alliés italiens, et la prise de Pizzighitone étoit déjà de leur part une assez grande infidélité. De plus, ces mêmes Vénitiens avoient été ennemis de Charles VIII, et faisoient encore trophée d'une épée et d'une tente de ce prince, qu'ils avoient achetées de quelques soldats, après la bataille de Fornoue ; ils les montroient fastueusement aux étrangers, comme

des monumens de la victoire qu'ils prétendoient avoir remportée dans ce lieu sur les François, parce que le fruit de cette bataille, pour les François, véritables vainqueurs, n'avoit été qu'une fuite, et que les Vénitiens les avoient poursuivis, de loin à la vérité, avec trente mille hommes contre sept mille, ce qui ressembloit beaucoup à la retraite des dix-mille, commandée et décrite par Xénophon. Louis XII sentit que si le cardinal restoit entre des mains si suspectes, la querelle du Milanez ne pouvoit pas être regardée comme finie, et en effet elle ne l'étoit pas; car il restoit d'ailleurs, à la cour de l'empereur Maximilien, suzerain du Milanez, deux fils de Ludovic, que nous verrons paroître dans la suite; mais c'étoit beaucoup d'avoir en sa puissance le cardinal, seul capable d'agir alors pour les intérêts de sa maison. Louis XII, mal disposé à l'égard des

Vénitiens, par les raisons que nous venons de dire, leur redemanda en maître, et avec menaces, et le cardinal et d'autres proscrits auxquels ils donnoient asyle, et surtout l'épée et la tente de Charles VIII. Les Vénitiens, blessés et de la demande, et du ton dont elle étoit faite, balancèrent, mais ils obéirent; la puissance françoise étoit trop près d'eux alors pour qu'ils osassent résister. Le cardinal fut enfermé dans ce même château de Bourges où le roi avoit été si longtemps.

Les alliés de la France étoient plus embarrassans pour elle que ses ennemis; Les Suisses, à la trahison desquels on devoit en partie cette conquête, s'en prévalurent pour exiger des sommes considérables qu'on ne leur avoit pas promises. Après quelques séditions appaisées avec peine, en rentrant dans leurs montagnes, ils s'emparèrent de Bellinzone qui étoit pour eux la clef du

Milanez, et qu'ils s'obstinèrent à garder.

Le Milanez soumis, on s'occupa de la conquête de Naples; mais en passant de l'un de ces États à l'autre, on trouvoit sur sa route beaucoup d'affaires incidentes. La conduite à tenir d'abord à l'égard des Florentins, ensuite à l'égard des Borgia, n'étoit pas sans difficulté.

Les Florentins, toujours fidèles à l'alliance de la France, quoique fortement sollicités contr'elle par Ludovic, dont ils étoient aussi alliés, demandoient pour prix de cette fidélité, la restitution de la ville de Pise, promise et par Charles VIII et par Louis XII lui-même; mais cette ville étoit en possession de donner aux François des spectacles d'attendrissement et de douleur, auxquels ils ne pouvoient résister. Hugues de Beaumont, général des troupes françoises chargées de la réduction de Pise, ayant envoyé deux chevaliers françois, Janot d'Arbouville et Hector de Mon-

teynart, déclarer aux Pisans, de la part du roi, qu'il falloit qu'ils rentrassent sous l'obéissance de leurs anciens maîtres, les magistrats conduisent les deux chevaliers à l'hôtel-de-ville, et leur montrant le portrait de Charles VIII : « Re-» connoissez-vous ce grand roi, leur » dirent-ils, son nom nous sera tou-» jours sacré, c'est à lui que nous de-» vons un bien plus précieux que la vie, » la liberté; nous ne croirions pas l'avoir » perdue, si, déjà François par incli-» nation et par reconnoissance, nous » pouvions obtenir que le roi voulût » bien nous admettre au rang de ses su-» jets ». Ils s'attachent ensuite à prouver que Pise a longtemps fait partie du duché de Milan. Les députés françois n'ayant aucune réponse à faire sur cette demande imprévue d'être unis à la France, les Pisans demandèrent au moins de n'être pas livrés à leurs bourreaux, dont ils avoient déjà éprouvé

toute la cruauté ; ils se bornèrent enfin à demander au Roi un asyle sur les terres de son obéissance, se condamnant à l'exil et à la perte de leurs biens, pour éviter tous les maux qui les menaçoient dans leur patrie, sous la domination des Florentins ; ils parloient d'après l'expérience, et il falloit qu'en effet cette domination se fût rendue bien odieuse. Les députés ne savoient toujours que répondre, sinon qu'il falloit obéir au roi et dégager sa promesse. Au même instant, on voit entrer dans la salle d'assemblée cinq cents jeunes filles vêtues de blanc, mais les cheveux épars, et dans l'appareil de la désolation, conduites par deux femmes d'un âge vénérable ; elles se jettent aux genoux des deux chevaliers, mettent leur innocence sous la protection de la chevalerie, dont elles réclament les droits sacrés : « Vous avez juré, disent-elles, » d'être les défenseurs des dames et des

» demoiselles, les livrerez-vous à la » brutale insolence d'un implacable en- » nemi ? » Elles accompagnèrent cette scène de chants lugubres et de complaintes si touchantes adaptées à leur situation, que personne ne put retenir ses larmes. Les chevaliers, les yeux baissés, le cœur pénétré de tristesse, se retirèrent sans rien répondre, mais leur tendre silence promettoit leur protection à ce bon peuple ; ils firent passer en effet dans les esprits des François l'émotion dont ils étoient pleins ; la plupart des officiers, sur le rapport des députés, vouloient qu'on attendît de nouveaux ordres du roi, et qu'on en sollicitât de favorables ; mais Beaumont qui avoit des ordres précis, suivit son devoir dans toute sa rigueur, et investit Pise. Obligés de se défendre, les Pisans ne s'écartèrent en rien de la reconnoissance et de l'affection dont ils se piquoient à l'égard des François ; il s'éta-

blit entre les assiégeans et les assiégés un commerce d'égards et d'amitié que la guerre ne put interrompre; ou plutôt il n'y eut point proprement de guerre. Les soldats françois entroient dans la place à toute heure, soit de jour, soit de nuit; ils y étoient accueillis, régalés, chargés de rafraîchissemens pour leurs amis; on les avertissoit des endroits où étoient dressées les batteries, des heures où elles devoient tirer. Les François, de leur côté, laissoient passer tous les convois, tous les renforts qui arrivoient à la ville. Les soldats favorisoient les Pisans, les officiers protégeoient les soldats, et étoient eux-mêmes protégés par des personnes puissantes à la cour, telles que le comte de Luxembourg-Ligny et Trivulce. Les Florentins se plaignoient des François, les François accusoient les Florentins et emprisonnèrent leurs commissaires, comme des espions incommodes; Beau-

mont, voyant qu'il n'étoit point obéi, et que toute son armée désertoit, s'enfuit lui-même à l'entrée de la nuit, abandonnant les malades et les blessés. Ceux-ci, s'attendant à être égorgés, poussoient des cris lamentables; les Pisans accourent avec des flambeaux, dès cette nuit même, les transportent dans leur ville, leur prodiguent les soins et les secours, et après leur avoir rendu la santé, leur fournissent encore l'argent nécessaire pour se rendre à Milan. Il étoit difficile de faire la guerre à de pareils ennemis, et cette manière de se défendre en valoit bien une autre. Louis XII, cependant, toujours esclave de sa parole, offrit aux Florentins de faire, de concert avec eux, une nouvelle tentative; mais, soit qu'ils se défiassent des François, soit que des divisions intestines et des affaires plus pressantes les occupassent ailleurs, ils ne profitèrent point de ces offres.

La conduite des Borgia fut fort différente de celle des Florentins. Dans le temps où Ludovic rentroit dans le Milanez, Trivulce, qui avoit peine à se défendre, demanda, en vertu des traités, du secours aux Borgia qui restèrent fort tranquilles, attendant les événemens. Quand ils apprirent la captivité des Sforces, ils ordonnèrent des réjouissances publiques qu'ils eussent ordonnées de même pour le rétablissement de ces mêmes Sforces, si ceux-ci avoient réussi. Louis XII avoit besoin du pape pour réaliser ses projets sur Naples; il vouloit d'ailleurs, et il obtint que le pape nommât le cardinal d'Amboise, légat *à latere*, pour opérer en France diverses réformes qu'on jugeoit alors utiles; il fallut donc aider César Borgia dans son projet de se faire souverain en Italie, aux dépens de divers feudataires du saint siége dans la Romagne. Charles d'Amboise, seigneur

de Chaumont, neveu du cardinal d'Amboise, et qui fut dans la suite le maréchal de Chaumont-d'Amboise, nommé dès-lors gouverneur du Milanez, fournit à César, au nom de la France, les troupes convenues. Voici l'usage qu'en fit César; il assiége Faënza, place appartenant au jeune Astor Manfredi, prince aimable, aimé de ses sujets, et malheureusement pour lui d'une figure charmante; il avoit pour alliés les Vénitiens et les Florentins, alliés aussi de la France, et que la seule crainte de déplaire à cette puissance, empêcha de le défendre. Il étoit fils d'une Bentivoglio, et la maison Bentivoglio étoit sous la protection spéciale de la France. Toutes ces considérations n'arrêtèrent point César. Faënza, quand elle vit ses murailles abattues, capitula, stipulant expressément pour son prince la jouissance de ses biens et la liberté de se retirer où il voudroit. César, au mé-

pris de cette capitulation, le retient plusieurs jours dans sa tente, où il lui fait tous les outrages que le vice le plus brutal peut inspirer aux hommes les plus corrompus, il l'envoie ensuite au pape son père, qui, dominé par le même vice, lui fait essuyer les mêmes outrages, et finit par lui ôter la vie.

Devenu plus hardi par le succès de sa première entreprise, César attaque Bologne qui appartenoit à Bentivoglio, oncle maternel du malheureux Manfredi, et qu'il savoit être, comme nous l'avons dit, sous la protection de la France. C'en étoit trop, et Louis XII ne lui passa point cette seconde insolence; il envoya ordre à Chaumont-d'Amboise, non seulement de lui retirer ses troupes, mais de marcher contre lui, s'il ne s'éloignoit promptement de Bologne : dans l'intervalle, Bentivoglio effrayé avoit traité avec César à des conditions onéreuses; il s'étoit en-

gagé à lui payer tribut et à lui fournir des troupes. Borgia s'approche alors de Florence, et demande ou commande que la république l'élise pour général et sous d'autres noms, pour maître. La république, déjà troublée et consternée de cette proposition, se hâte d'en instruire le roi et de lui demander protection et assistance; Borgia, toujours habile à saisir les intervalles, force les Florentins, comme il avoit forcé Bentivoglio, à un traité onéreux, par lequel, sous prétexte de le prendre à leur solde avec des appointemens convenables, ils lui fournissoient beaucoup d'argent et de troupes. Le roi, par sa réponse, les ayant autorisés à rejeter les propositions de Borgia, ils ne se crurent point liés par l'engagement que celui-ci leur avoit extorqué. Il s'en vengea sur le seigneur de Piombino, foible allié des foibles Florentins; il lui prit toutes ses places, à la réserve du

château de Piombino. La France arrêta le cours des exploits et des crimes de César, en le sommant de se rendre à l'armée françoise, qui, dans ce moment, marchoit à grands pas vers Naples. C'étoit là le grand et dernier objet des armemens de Louis XII; et c'est ici surtout que la rivalité va s'animer de couronne à couronne entre la France et l'Espagne; Ferdinand le Catholique va déployer toute sa politique pour élever cette vaste puissance qu'une princesse malheureuse et privée de l'usage de sa raison, va transmettre à la maison d'Autriche.

Depuis la distraction qu'Alphonse le Magnanime, roi d'Aragon et conquérant de Naples, avoit faite du royaume de Naples en faveur de Ferdinand son bâtard, cette branche bâtarde de la maison d'Aragon, dont Frédéric, second fils du bâtard Ferdinand, étoit le quatrième roi, avoit toujours été sous

la protection de la branche légitime de cette maison, qui régnoit en Aragon. Mais Ferdinand le Catholique avoit d'autres principes de politique que les autres princes de sa maison; il tendoit en tout à la réunion de force et de puissance, pourvu qu'elle se fît dans sa personne; ayant d'abord réuni par son mariage les deux grandes monarchies d'Espagne avec toutes leurs dépendances, il voulut réunir l'Espagne entière. Il restoit encore de son temps, aux Sarasins, dans le continent de cette contrée, le royaume de Grenade, il le conquit sur eux en 1492; il les poursuivit jusqu'en Afrique où il leur prit Oran et quelques autres places. Cette expédition lui valut, avec les profits de la conquête, la réputation d'un propagateur de la foi. Une intrigue de moines et les vastes projets de Charles VIII sur l'Italie et sur l'empire d'Orient, lui avoient procuré, comme nous l'avons

dit, la restitution gratuite du Roussillon et de la Cerdagne engagés par son père à Louis XI, pour une somme assez forte. Ainsi agrandi en Espagne et du côté de la France, et du côté de l'Afrique, il vouloit s'agrandir de même en Italie, et y devenir, sinon la puissance unique, au moins la puissance prépondérante. Les liens du sang qui l'unissoient à Frédéric n'étoient rien pour lui, il pensoit que la politique, comme *l'amour ne connoît personne.* Parenté, alliance, tout chez lui, étoit subordonné à l'intérêt; mais il eut soin d'entretenir l'erreur de Frédéric et de le laisser compter, comme ses prédécesseurs, sur la protection de l'Aragon; il l'exhortoit à se bien défendre, et lui promettoit ses secours; il lui envoya en effet le grand Consalve avec des forces considérables. Consalve étoit d'autant plus propre à inspirer de la confiance à Frédéric, que, possédant

de

de grandes terres dans le royaume de Naples, il avoit intérêt que ce royaume restât à la maison d'Aragon. Sous prétexte de concerter avec Frédéric le plan de sa défense et les opérations de la campagne, il servoit les desseins secrets de Ferdinand le Catholique son maître, qui étoient d'envahir le royaume de Naples; Consalve étoit seul son confident et son complice: ces deux hommes se connoissoient et avoient besoin l'un de l'autre pour le succès de leurs fourberies. Consalve, qui, un peu moins fourbe que Ferdinand, avoit quelquefois été sa dupe et ne l'en servoit que mieux, disoit: *encore si l'on connoissoit quelque dieu auquel il crût! on le feroit jurer par ce dieu-là.*

Frédéric, que la puissance françoise épouvantoit, offroit de se rendre et vassal et tributaire de Louis XII, et d'entrer même en quelque partage avec lui, en lui abandonnant des places où Louis

pourroit mettre des garnisons françoises. Cet arrangement qui, en satisfaisant Louis XII sur une partie de ses droits, excitoit moins de crainte et de jalousie, et qui laissoit à Naples un roi déjà foible et encore affoibli, auroit dû être accepté; mais Louis XII n'avoit pas le moindre doute sur le succès, et n'apercevoit pas les trames que la politique de Ferdinand ourdissoit en silence contre lui, tandis qu'il traitoit aussi en secret avec lui-même. L'Europe avoit les yeux fixés sur les préparatifs d'une guerre qui alloit mettre aux mains la France et l'Espagne, la puissance toujours formidable de Louis XII et la puissance toujours croissante de Ferdinand; chacun prenoit parti suivant ses intérêts, ses espérances et ses craintes, lorsqu'on apprit que les ambassadeurs de ces deux puissances avoient notifié à Rome, en plein consistoire, le partage du royaume de Naples, entre

qui ? entre ces deux mêmes puissances rivales, la France et l'Espagne. Voici quelle avoit été à cet égard la politique de Ferdinand envers la France. Charles VIII, à son retour de l'expédition d'Italie, avoit à le punir de ses nombreuses infractions au traité de Barcelone et des hostilités, qu'au mépris de ce traité, il avoit exercées contre la France pendant cette expédition ; Ferdinand sentoit que le mauvais succès de son irruption dans le Languedoc, le mettoit en danger de perdre le Roussillon et la Cerdagne ; il voyoit d'ailleurs que Charles VIII avoit laissé dans le royaume de Naples, sous la conduite de Montpensier, une partie de ses forces, à la vérité bien réduites, mais à laquelle il alloit envoyer de France de puissans renforts ; il imagina, pour ralentir ses préparatifs et le pousser à l'indolence où il le voyoit enclin, de lui proposer le partage du royaume de Naples, mais

Charles ayant promptement perdu le tout par la capitulation d'Atelle, et la ruine et la mort de Montpensier, Ferdinand changea de langage, ne parla plus de partager, et désavoua même les ministres qu'il avoit chargés d'en faire la proposition ; la mort de Charles VIII, l'avénement de Louis XII, et l'empressement de ce nouveau roi pour la conquête du Milanez et de Naples, ayant rendu à Ferdinand toutes ses craintes, il se mit à négocier de nouveau le partage de Naples, et Louis XII y consentit, croyant assurer sa conquête en la partageant ; mais s'il falloit entrer en partage, si c'étoit même un moyen politique de rassurer l'Italie, c'étoit avec le foible Frédéric qu'il falloit partager, non avec le prince puissant qui possédoit déjà la Sicile et presque toute l'Espagne, sans compter les découvertes et les conquêtes du nouveau monde. Cette espèce de phéno-

mène politique étonna l'Europe et consterna Frédéric; mais Consalve entreprit de lui persuader que c'étoit Louis XII que Ferdinand trompoit par ce traité ; il avoit raison, Ferdinand trompoit Louis XII par ce partage, car il avoit résolu d'envahir le tout; mais il trompoit à-la-fois Louis XII et Frédéric.

Par le traité, la Pouille et la Calabre, c'est-à-dire, les provinces adjacentes à la Sicile, formoient le partage de Ferdinand; la terre de Labour et l'Abbruzze, celui de Louis XII, comme moins éloignées de l'Etat de Gênes et du Milanez. Si l'intérêt des puissances intermédiaires de l'Italie avoit été consulté, on auroit fait tout le contraire; la partie supérieure du royaume de Naples auroit été donnée au possesseur de la Sicile, et la partie inférieure au souverain du Milanez, afin de les affoiblir tous deux par cet entrelacement.

Cependant, Consalve feignant tou-

jours de servir Frédéric, remplissoit de garnisons espagnoles les places de la Pouille et de la Calabre, et offroit à Frédéric ses secours pour arrêter les progrès que les François faisoient de leur côté dans les provinces de leur partage, et pour leur livrer bataille, s'il le falloit; cette offre redoubloit l'effroi de Frédéric, qui ne pouvoit plus se fier à personne. Il vit aisément que la défense contre les François seroit impossible de sa part et perfide de la part de Consalve. Il fit avec d'Aubigny, général de l'armée françoise, un traité par lequel il remettoit à Louis XII la partie du royaume que le traité de partage lui assignoit, ne se réservant, et même que pour six mois, l'île d'Ischia, ordinaire asyle des rois de Naples détrônés.

Jamais cette retraite des malheureux n'avoit réuni tant de personnes royales dans l'infortune. Frédéric y étoit avec

la reine sa femme, Isabelle de Baux, et quatre enfans en bas âge ; il avoit de plus avec lui Béatrix d'Aragon, sa sœur, deux fois reine de Hongrie, et qui n'étoit plus rien ; elle avoit d'abord épousé Matthias Corvin, roi de Hongrie ; veuve de cet illustre époux en 1490, et maîtresse de disposer de cette couronne en faveur d'un second mari, elle avoit voulu, comme nous l'avons dit, épouser l'archiduc, depuis l'empereur Maximilien, ignorant ses engagemens avec Anne de Bretagne. A son défaut, elle avoit épousé Ladislas Jagellon, à qui elle avoit donné cette couronne de Hongrie, et qui, peu reconnoissant d'un tel bienfait, l'avoit répudiée, sans lui laisser même une pension pour vivre. Frédéric avoit encore avec lui, dans cette même île d'Ischia, la malheureuse Isabelle sa nièce, fille d'Alphonse son frère, roi de Naples avant lui, et veuve de cet infor-

tuné Jean-Galéas-Marie, duc de Milan, empoisonné par Ludovic. Pour combler ses malheurs, on avoit arraché de ses bras son jeune fils, qu'on avoit enfermé dans un couvent. Tous ces êtres diversement malheureux, tous ces tristes rejetons de la branche bâtarde d'Aragon, réunis ainsi par l'infortune, avoient du moins la consolation de gémir ensemble. Cette douceur, qui tenoit encore quelque chose du bonheur, leur fut enlevée. Philippe de Clèves Ravestein, que nous avons vu tour-à-tour servir la maison d'Autriche et servir contr'elle, d'abord gouverneur des Pays-Bas pour cette maison, et qui l'étoit alors de Gênes pour la France, arrive avec la flotte françoise, et, mécontent de voir l'affaire de Naples terminée sans lui, voulut y prendre quelque part. Absolu dans son commandement sur la mer, comme d'Aubigny l'étoit sur la terre, il ne voulut point

se soumettre au traité conclu par ce général avec Frédéric, et prétendant que l'île d'Ischia dépendoit de son commandement, il vint y assiéger ce prince. Frédéric qui avoit cédé Naples et la terre de Labour sans hasarder une défense inutile, ne crut pas devoir entrer en guerre pour le rocher d'Ischia; il exposa tout le malheur de sa situation au commandant de la flotte françoise; il lui demanda conseil, comme à un ami; il le toucha, et Philippe de Clèves lui donna en effet un conseil excellent, celui d'aller trouver Louis XII, et de traiter personnellement avec lui, non plus de couronne à couronne, mais de chevalier à chevalier. C'étoit prendre Louis XII par son foible. Le traité fut bientôt conclu; Frédéric eut en France un établissement moins sujet à orages que le royaume de Naples. Louis lui donna le comté du Maine, et sur le refus que fit le parlement de consentir

à cette aliénation du domaine, l'équivalent de cette concession lui fut donné en argent. Frédéric jouit enfin d'une fortune paisible et assurée; il vécut tantôt en courtisan de Louis XII à Blois, où la cour étoit souvent; tantôt en simple gentilhomme à Tours, où il faisoit sa résidence ordinaire; habitant ainsi la partie de la France qui, par la richesse et l'agrément du sol, étoit la plus propre à lui retracer le souvenir de Naples, et toujours amusé par Ferdinand le Catholique du vain espoir de son rétablissement.

Ferdinand auroit bien voulu l'attirer en Espagne; il ne regardoit pas l'affaire de Naples comme terminée, tant que Frédéric n'étoit pas en sa puissance; mais il l'avoit trop cruellement trompé dans l'affaire du partage, pour pouvoir encore le prendre à ce nouveau piége. Frédéric avoit été forcé d'aller chercher chez un rival, chez un ennemi,

la sûreté, la liberté qu'il n'auroit pu trouver dans sa famille, chez le chef de sa maison. Il étoit libre et heureux en France; il eût été prisonnier en Espagne. Ferdinand se dédommagea de n'avoir pu le prendre, en se saisissant de l'héritier de ses droits, du fils aîné de Frédéric, nommé aussi Ferdinand. A l'arrivée des François dans le royaume de Naples, Frédéric l'avoit envoyé, sous la conduite de son gouverneur, défendre Tarente, la plus forte de ses places. Il ne devoit plus le revoir. Consalve assiégeoit Tarente; cependant, comme le roi d'Espagne avoit plus compté sur ses fourberies que sur ses forces pour envahir le royaume de Naples, il avoit négligé d'envoyer à Consalve les renforts nécessaires pour une expédition de cette importance; le siége languissoit; Consalve, n'ayant pas seulement assez de monde pour garder ses lignes, demandoit des secours

aux François, réputés alors ses alliés ; mais Frédéric, tremblant pour son fils, manda au comte de Potenza, gouverneur de ce prince, et à Léonard de Naples, gouverneur de Tarente, de lui envoyer au plutôt son fils en France, sans attendre les dernières extrémités pour rendre la place. Les deux gouverneurs exigèrent de Consalve le serment le plus solemnel de laisser le prince et la garnison se retirer en liberté ; Consalve jura en présence de toute l'armée, la main étendue sur une hostie consacrée ; mais *ce n'étoit pas* non plus apparemment *en ce Dieu-là qu'il croyoit ;* il se fit relever de son serment par son maître. Le jeune Ferdinand, en passant à travers le camp de Consalve, fut arrêté et envoyé en Espagne sous une sûre escorte, au grand désespoir de son père, au grand contentement du roi d'Espagne, et au grand scandale de l'Europe. La reine de Naples et ses

quatre autres enfans, partis de l'île d'Ischia, sous de meilleurs auspices, arrivèrent heureusement en France. La reine de Hongrie, sœur de Frédéric, se retira en Sicile, et la duchesse de Milan sa nièce, à Bari dans la Pouille, c'est-à-dire, dans la partie espagnole du royaume de Naples, toutes deux attirées et trompées peut-être par Ferdinand, qui, voyant et préparant les choses de loin, pouvoit vouloir acquérir leurs droits éventuels au royaume de Naples. C'est ainsi que fut dispersée toute cette famille que le sort avoit rassemblée dans l'île d'Ischia.

Ferdinand continuoit de tenir un différent langage, selon les personnes et les circonstances. A ceux qui se scandalisoient de voir un roi chrétien en user ainsi envers un roi chrétien son parent, dont il étoit le protecteur naturel, il demandoit si un roi chrétien et catholique avoit dû ménager davan-

tage un roi mauvais chrétien, réprouvé par le saint siége, et qui n'avoit jamais voulu renoncer à l'alliance des Turcs, malgré toutes les sollicitations et toutes les remontrances qu'il n'avoit cessé de lui faire à ce sujet ? Il demandoit s'il avoit dû laisser subsister cette tache dans la famille dont il étoit le chef, et si, possesseur de la Sicile, il avoit dû laisser Rome et l'Italie entière exposées aux dangers dont cette alliance sacrilège les menaçoit ? Il disoit, au contraire, à Frédéric de suspendre son jugement, d'attendre l'événement ; il n'avoit voulu par le traité de partage qu'enlever à son ardent ennemi la moitié de sa proie et se procurer les moyens de lui enlever l'autre ; il en avoit de sûrs et qui étoient tout prêts ; ils alloient éclater, et ce seroit alors qu'il se feroit un plaisir de rétablir Frédéric dans l'universalité de ses droits, de lui montrer qu'il étoit un

bon parent, et de lui découvrir un protecteur et un père dans celui que son erreur lui faisoit regarder encore comme un usurpateur et un traître; Frédéric sauroit avec le temps les raisons de tout ce qui s'étoit fait, et il les approuveroit lui-même. Quelquefois Frédéric avoit la foiblesse de le croire, et il se livroit, mais avec modération et sans ardeur, à de vaines espérances; d'autres fois, se rappelant tous les artifices de ce fourbe, il s'applaudissoit de lui avoir échappé, et d'avoir pu traiter avec un roi sincère. Louis fut fidèle à ses engagemens envers Frédéric, même après que les perfidies de Ferdinand lui eurent enlevé le royaume de Naples, comme nous allons le dire. Il n'avoit tenu qu'à Louis de le conquérir tout entier; mais toujours chevalier, même avec les machiavélistes, quand Frédéric, qui ne reconnoissoit point le traité de partage, lui offrit la cession de la totalité de ses

droits, il ne l'accepta que pour la moitié qui lui étoit assignée : il pouvoit tout soumettre, il respecta tout. Avec deux puissantes armées et de terre et de mer, au lieu de chasser Consalve qui étoit absolument hors d'état de lui résister, il lui fournit des secours pour réduire les provinces du partage espagnol; en sorte que Ferdinand, qui, suivant le traité de partage, devoit faire à ses dépens la conquête de sa moitié, ne la fit que par ses fourberies et par les armes de la France. On verra bientôt comment la France en fut récompensée.

Frédéric, en faveur duquel Ferdinand feignoit de temps en temps de hasarder quelques démarches, vécut dans cette alternative perpétuelle d'espérances à peine conçues et aussitôt détruites (1). Il mourut à Tours le 9 no-

(1) *Inter spem curamque, timores inter et iras.*
HORAT.

vembre 1504, et fut enterré en habits royaux dans le couvent des Minimes.

Il avoit eu deux femmes : Anne de Savoie et Isabelle de Baux. De la première, il n'eut qu'une fille, dont nous allons parler.

De la seconde, il eut trois fils et deux filles. Cinq enfans ! quel espoir d'une race royale ! quel appui pour le trône ! Tous les cinq moururent sans postérité.

La fille du premier lit est cette Charlotte d'Aragon que Louis XII s'étoit chargé de marier, et qui avoit refusé avec une si juste hauteur la main de César Borgia qui lui fut offerte. Elle épousa, en 1500, Gui de Laval, seizième du nom ; elle en eut un fils qui fut tué au combat de la Bicoque en 1522, sans avoir été marié, et deux filles, Catherine et Anne. Cette dernière épousa, le 21 avril de cette même année 1522, sept jours avant la mort de son frère, François de la Trémoille, prince de

Talmont ; de-là viennent les droits de la maison de la Trémoille au royaume de Naples, droits pour la conservation desquels elle n'a cessé de protester dans tous les traités de paix subséquens où il y a eu quelque chose de statué sur le royaume de Naples.

Il n'y avoit eu dans cette conquête de Naples, d'expédition un peu importante que le siége de Capoue. Louis de Bourbon, fils aîné du malheureux comte de Montpensier, s'y distingua par une valeur peu commune à dix-huit ans, il emporta, l'épée à la main, un des plus forts ouvrages de la place et y planta le premier son étendard.

Après la conquête, le même Louis de Bourbon, plein du souvenir des malheurs du comte de Montpensier son père, fut porté par sa tendresse au tombeau de ce martyr de l'Etat ; il ne put résister au desir d'embrasser encore ses tristes restes, il fit ouvrir son cer-

cueil. A ce spectacle, soit impression trop vive de tendresse et de douleur, soit vapeurs funestes exhalées de ce tombeau, la fiévre le saisit, il fut transporté de Pouzzol à Naples, où il mourut, démentant, dit Mézeray, le proverbe : *que l'amour ne remonte point.* Sa valeur, sa sensibilité, sa générosité le firent regretter de toute l'armée. C'étoit le frère aîné du célèbre connétable de Bourbon (Charles).

César Borgia se distingua aussi au siége de Capoue, en forçant une tour, où les femmes les plus qualifiées de la ville s'étoient retirées pour échapper à la brutalité du soldat; il voulut bien n'en réserver pour son sérail que quarante des plus belles, et abandonner le reste à ses guerriers.

Il reprit ensuite le cours de ses conquêtes et de ses violences contre les feudataires du saint siége. Il vouloit assiéger Camerino, qui appartenoit à

Jules Varane. Guidobalde de Montefeltri, duc d'Urbin et François-Marie de la Rovère, préfet de Rome, mari de la nièce de Guidobalde et désigné son successeur, avoient la faveur du pape. César leur envoie demander, comme à ses meilleurs amis, leur artillerie et quelques compagnies d'infanterie, dont il disoit avoir besoin pour le siége de Camerino, et lorsqu'ils se furent ainsi dépouillés de leurs moyens de défense, il fond tout à coup sur eux, et ils n'eurent que le temps de se sauver déguisés en paysans. C'étoient là les jeux de César Borgia. Maître du duché d'Urbin, il poursuit le siége de Camerino, et pendant que Jules Varane, seigneur de cette ville, capitule avec lui, il surprend la ville, fait étrangler Varane et ses deux fils. Il revint menacer les Florentins, mais il falloit user d'adresse, Louis XII les protégeoit; César ne se montra point, il laissa seu-

lement agir en leur propre nom quelques-uns de ses chefs de bandes, parens ou amis des Médicis et qui avoient à ce titre des querelles personnelles à venger : ils surprirent Arezzo et quelques autres places ; César les désavoua : mais les Florentins, ne furent point les dupes de cet artifice ; ils dénoncèrent nommément à Louis XII Alexandre VI et César Borgia comme les instigateurs de ces hostilités. Louis donna ordre une seconde fois à Chaumont-d'Amboise, de marcher contre Borgia et de lui livrer bataille, si celui-ci osoit l'attendre ; il vint lui-même en Italie prendre connoissance de ces troubles et prévenir des mouvemens qui se faisoient déjà de toutes parts contre les François. Il n'entendit partout que des plaintes contre les Borgia ; il vit des traces de leurs crimes qui le firent rougir de cette indigne alliance ; il paroissoit prêt à la rompre : les Borgia sûrs

d'avoir à combattre de trop fortes et de trop justes préventions, redoutoient sa présence, et sembloient fuir plutôt que chercher un éclaircissement; d'ailleurs ils ne pouvoient le joindre qu'en traversant avec beaucoup de dangers des pays ennemis, lorsque tout à coup on vit arriver à la cour de Louis un chevalier de Rhodes qui fut accueilli avec tous les empressemens de l'amitié, admis à toute heure à l'audience du roi et du premier ministre; c'étoit César Borgia lui-même qui avoit pris ce déguisement, après s'être fait précéder par un des plus fins négociateurs de l'Italie, formé à l'école des Borgia, digne de les servir et de les défendre. Cet agent, nommé Troccies, avoit donné à toute leur conduite des couleurs si favorables, avoit si bien représenté les justes reproches qu'on leur faisoit de toute part comme une persécution que leur attiroient leur al-

liance avec Louis et leur zèle pour la France, que le roi persuadé, resserra les nœuds de cette alliance funeste et leur abandonna de nouveau les feudataires, prétendus rebelles du saint siége, même ceux qu'il avoit protégés jusqu'alors, comme les Bentivoglio. D'ailleurs les Borgia eurent l'adresse d'intéresser à leur justification le cardinal d'Amboise, en lui montrant la tiare dans une perspective peu éloignée, attendu l'âge et les infirmités du pape; en lui prorogeant les pouvoirs de légat *à latere*, qui donnoient une grande facilité pour parvenir au souverain pontificat; en donnant le chapeau de cardinal à plusieurs de ses parens, pour grossir son parti dans le sacré collége, parti auquel les Borgia promettoient de joindre le leur. D'Amboise ne put tenir contre ces promesses, ni Louis XII contre d'Amboise; la longue persévérance de Louis XII dans l'alliance des

Borgia est le reproche le plus grave qu'on ait à faire à ce prince, c'est la tache de son règne.

Les feudataires abandonnés aux brigandages de César Borgia, se liguèrent pour leur commune défense, les des Ursins, autrefois défenseurs du saint siége, étoient à la tête de cette ligue, ils battirent les chefs de bandes de César, ils l'assiégèrent lui-même dans Imola, où il alloit être pris, si Louis XII ne lui eût promptement envoyé du secours. Les Borgia se mirent à traiter avec la ligue, c'étoit leur manière la plus redoutable de faire la guerre. De ruse en ruse, de trahison en trahison, César parvint à retenir prisonniers les principaux chefs de la ligue, attirés sur la foi publique à des conférences. Pendant ce temps Alexandre VI écrivoit au cardinal des Ursins, qui étoit l'ame de cette ligue, il lui rappeloit leur ancienne amitié, il avouoit hautement

hautement les obligations qu'il avoit eues à la maison des Ursins; il vouloit les reconnoître, et laisser en lui, au lieu d'un ennemi, un protecteur à sa famille; il étoit vieux, il sentoit le besoin d'un associé; il vouloit le faire désigner son successeur, il le prioit de venir à Rome pour mettre avec lui la dernière main à cet arrangement. Le cardinal, rassuré par le crédit et la puissance de sa maison, par les forces de la ligue dont les chefs n'étoient pas encore arrêtés, se rend aux instances du pape, vient à Rome, et se laisse même attirer au Vatican, où le pape lui avoit fait meubler un appartement, sous prétexte d'être à portée de conférer avec lui à toute heure. Quand le cardinal arrive, on lui donne des gardes, sa mère, à plus de quatre-vingts ans, est chassée de sa maison, l'on fait inventaire des richesses que contient le palais du cardinal, et le pape s'aperçoit

qu'il y manque deux objets que son avarice convoitoit par-dessus tout : l'un étoit un diamant d'un grand prix qu'il connoissoit au cardinal ; l'autre, un dépôt considérable d'argent qu'il savoit lui avoir été confié. La mère, au milieu de sa détresse, trouva dans la bourse de ses parens et de ses amis de quoi remplacer le dépôt et le remit au pape, croyant sauver la vie au cardinal. Quant au diamant, il étoit entre les mains d'une maîtresse ou d'une amie, qui par le même motif et dans la même espérance, s'habille en homme, attend le pape à son passage dans sa galerie, lui remet le diamant sans dire un seul mot et disparoît. L'avarice du pape étoit satisfaite, mais sa haine ne l'étoit pas ; il empoisonna le cardinal et lui fit faire de magnifiques funérailles ; mais comme on craignoit de la part du peuple quelque soulèvement pour venger les des Ursins, le pape publia de fausses lettres

pour prouver une fausse conspiration dont il les accusoit. César Borgia de son côté, toujours de concert avec son père, fit étrangler les chefs de la ligue qu'il avoit trahis et emprisonnés, et après leur mort il supposa qu'ils étoient entrés dans le même complot

Pendant que les Borgia, sous la protection de la France commettoient tous ces crimes, que Louis XII détestoit ou qu'il ignoroit, ou auxquels sa vertu même l'empêchoit de croire, ils traitoient en secret contre la France avec Ferdinand et Consalve.

La conquête du royaume de Naples s'étoit faite presque sans guerre ; il n'en fut pas de même du partage. Le traité entre Louis XII et Ferdinand étoit l'ouvrage de ce dernier, il avoit su y ménager pour l'avenir des semences de guerre ; d'ailleurs l'interprétation des traités peut toujours fournir des sujets de contestation, tout dépend

de la disposition des esprits. La Capitanate, partie considérable du royaume, n'avoit été nommée dans le traité, que pour partager également le produit des pâturages de cette contrée qui formoit une branche considérable des revenus de l'Etat; mais on n'avoit pas dit à qui appartiendroient les terres et les villes de cette province. La Basilicate, autre province considérable, n'étoit pas même nommée dans le traité; dès-lors Consalve prétendit qu'elles étoient l'une et l'autre dans le lot de l'Espagne. Il s'étoit bien gardé d'élever cette prétention dans le temps qu'il étoit occupé au siége de Tarente et qu'il imploroit les secours de la France, pour se mettre en possession de la partie espagnole; mais quand la conquête fut achevée par ces secours de la France, et que Consalve eut reçu de son maître les forces destinées à envahir la partie françoise, il fit entrer ses troupes dans

les deux provinces contestées, pour en prendre possession, et somma fièrement le général françois de les évacuer. Celui-ci, de son côté, somma Consalve de se renfermer dans les limites de la Pouille et de la Calabre qui valoient mieux, disoit-il, que tout le reste du royaume. Les barons napolitains intervinrent, on tint des conférences, on y admit des jurisconsultes, les deux rois défendirent ou parurent défendre les voies de fait ; mais Consalve vouloit la guerre et peut-être les généraux françois ne s'en éloignoient-ils pas. Consalve sentoit alors tous ses avantages, il commandoit seul son armée, il étoit ponctuellement obéi. Les généraux françois étoient divisés. D'Aubigny, de la maison Stuart, qui avoit gagné la bataille de Seminara en 1495, vieux général très-expérimenté, étoit tourmenté de la goutte, et souvent hors d'état d'agir. Louis XII

crut devoir envoyer dans ce pays un général plus jeune et plus actif; il nomma vice-roi et gouverneur général de Naples le duc de Nemours, Jacques d'Armagnac. Ce noble dédommagement sembloit lui être dû, à plus d'un titre. Il étoit fils de ce malheureux duc de Nemours, dont le supplice avoit été, au moins dans les circonstances du jugement, une des violentes iniquités de Louis XI. Il avoit eu lui-même sa part de ce supplice; il avoit été placé sous l'échafaud, le sang de son père avoit coulé sur lui; sa mère étoit morte de frayeur et de douleur, en voyant arrêter son mari, et cette princesse étoit sœur de ce même comte du Maine, qui avoit laissé aux rois de France la Provence et le royaume de Naples. Nemours étoit digne par sa valeur et son zèle, de l'emploi qui lui étoit confié. Mais Louis XII voulut que l'expérience de d'Aubigny servît de frein à l'ardeur

du jeune Nemours; il exigea que d'Aubigny, auquel il avoit donné de grands et beaux domaines dans le royaume de Naples, y restât pour aider Nemours de ses conseils. L'orgueil des Armagnacs n'étoit pas éteint dans leur descendant; fier des anciennes grandeurs, et même des malheurs récens de sa maison, Nemours n'eut pas pour les avis de d'Aubigny toute la docilité qu'il leur devoit et que le roi avoit desirée. Les vieux guerriers s'attachèrent à leur ancien général, les jeunes firent leur cour au nouveau, et il y eut deux partis dans l'armée. Consalve en fut instruit et en devint plus entreprenant; il débuta par quelques tentatives, par quelques insultes presque secrètes qu'il pouvoit toujours désavouer, mais qui n'ayant pas reussi, parce que les François étoient partout sur leurs gardes, décréditoient ses armes autant que sa probité: il voulut faire un coup d'é-

clat ; il entra en forces dans une place occupée par les François, les en chassa et y mit une garnison espagnole; c'étoit se déclarer, et ce fait n'étoit plus sujet à désaveu.

Depuis longtemps le roi d'Espagne, en parlant toujours de paix, préparoit toujours la guerre, étoit toujours occupé à susciter des ennemis, à enlever des alliés à la France ; il animoit Maximilien, dont il étoit en tout le conseil et le modèle, à faire reconnoître son autorité en Italie. Marguerite d'Autriche, fille de cet empereur et veuve de don Juan, prince des Asturies, fils de Ferdinand, avoit épousé le duc de Savoie. Toujours fidèle à son ressentiment contre la France, où elle avoit dû régner, et d'où elle avoit été ignominieusement renvoyée, elle détacha la Savoie et une partie des Suisses de l'alliance de la France ; d'un autre côté, Consalve encourageoit César Borgia,

plutôt chargé que comblé des bienfaits de Louis XII, à secouer le joug de ce bienfaiteur, et tentoit la foi des Vénitiens, déjà fort ébranlée par la jalouse inquiétude que leur inspiroit le voisinage des François. Ferdinand, Consalve et Borgia triomphoient déjà du succès de leurs intrigues, lorsque, pour les déjouer, Louis XII, qui étoit retourné en France, reparut tout-à-coup en Italie, chassa les ambassadeurs espagnols qui croyoient le tromper, envoya de puissans renforts au duc de Nemours, avec ordre d'attaquer les Espagnols, et de les chasser du royaume de Naples. Ce fut un coup de foudre qui étourdit Ferdinand et Consalve, au point que, se trouvant pris au dépourvu, ils offrirent la cession de la Capitanate, et l'abandon des prétentions qui étoient le sujet de la guerre. Louis XII ne les écouta plus, et voulut à son tour, tout ou rien. Consalve, hors d'état de tenir la

campagne, mit des garnisons dans les places maritimes de la Pouille et de la Calabre, les plus considérables et les plus voisines de la Sicile, et il établit son quartier-général à Barlette. Les François pour l'y resserrer, assiégèrent Canose. Pierre de Navarre, si fameux dans la suite par l'art des mines qu'il inventa, ou du moins qu'il exerça le premier en Europe avec un succès marqué, et un autre capitaine espagnol de grande distinction, nommé Péralte, enfermés dans la place, y soutinrent trois assauts, et alloient s'ensevelir sous ses ruines, si Consalve ne leur eût ordonné de capituler. Les François, charmés de leur courage, leur accordèrent les honneurs de la guerre, et poussèrent l'attention jusqu'à leur donner des ôtages, pour les mettre à l'abri de toute insulte de la part des étrangers qui servoient dans l'armée françoise. Croira-t-on, et ne regardera-t-on

pas comme une imputation d'ennemi, que Consalve retint ces ôtages, et menaçoit de les faire servir comme forçats sur ses galères, et qu'il l'auroit fait, si Péralte, indigné d'une si monstrueuse ingratitude, et voulant témoigner aux ôtages sa reconnoissance, n'eût pris sur lui de les mettre en liberté ? Péralte perdit la sienne, Consalve le fit charger de fers et vouloit le faire pendre, Péralte trouva le moyen de s'échapper, et entra au service de la France.

On délibéra pour lors dans l'armée françoise, si l'on feroit le siége de Barlette en règle, ou si l'on se contenteroit d'en faire le blocus. D'Aubigny fut pour le siége, par conséquent Nemours décida pour le blocus.

Indépendamment de l'armée françoise, les barons napolitains du parti françois formoient une seconde armée, qui alloit avoir en tête dans la Calabre un détachement d'Espagnols,

et qui demandoit qu'on lui donnât pour chef d'Aubigny ; le duc de Nemours, soit parce qu'on demandoit d'Aubigny, soit parce que sa jalousie étoit encore redoublée par cette demande, aima mieux envoyer le brave d'Imbercourt avec un détachement de son armée ; le détachement espagnol beaucoup plus fort, s'avança pour empêcher la jonction de d'Imbercourt avec l'armée napolitaine ; il fallut en venir aux mains, la troupe de d'Imbercourt succomba sous le nombre, et d'Imbercourt fut pris. A cette nouvelle, Nemours voulut aller lui-même, à la tête d'un autre détachement, réparer cet échec, pour n'y pas envoyer d'Aubigny qu'on demandoit toujours ; mais bientôt retardé et refroidi par les obstacles, et considérant qu'un général devoit être à la tête de son armée, et non d'un détachement, il revint à son camp, et se détermina enfin à faire partir d'Aubi-

gny. Celui-ci remplit les espérances des Napolitains, fit sa jonction, rassembla les débris du détachement battu, paya, en vendant son argenterie, la rançon de d'Imbercourt, poussa les ennemis de poste en poste dans la Calabre, les obligea de quitter la campagne, et de se cacher dans les places maritimes. Nemours continua son blocus. Ce fut pendant ce temps qu'il y eut divers combats particuliers tous mémorables, du chevalier Bayard, contre don Alonzo de Sotomaïore, de onze Espagnols contre onze François, de douze Italiens, aussi contre douze François. Ceux-ci accusèrent leurs ennemis d'avoir, par l'avis de Consalve, violé dans ces deux derniers combats toutes les lois de la chevalerie, pour se procurer, dans l'un l'égalité, dans l'autre la supériorité. En effet, Consalve, le plus habile des généraux de ce temps-là, étoit de tous les guerriers le moins

chevalier : *dolus an virtus* étoit sa devise.

Cependant il étoit toujours de plus en plus resserré dans Barlette, par le vaillant et infatigable la Palice, qui fut depuis ce grand maréchal de Chabanes ; celui-ci commandoit dans Ruvo ou Rubos, l'un des postes qui serroient de plus près Barlette. Sans cesse il attaquoit, défioit ou bravoit les Espagnols, tantôt avec un corps d'armée, tantôt avec trente ou quarante hommes seulement ; l'ennemi n'osoit plus paroître devant lui. Témoin de ses incroyables exploits, un Espagnol même disoit que Ferdinand avec toute sa puissance, Consalve avec toute son habileté, lui paroissoient bien petits auprès de la Palice. Il alloit affamer Consalve dans Barlette, à laquelle son activité ôtoit toute communication avec le reste du royaume, et la mer n'eût servi de rien pour approvisionner cette

ville, les vaisseaux sur lesquels on avoit compté pour apporter les vivres n'étant pas encore rassemblés ; les Espagnols alloient rendre les armes, lorsque la trahison vint à leur secours ; ils furent ravitaillés : par qui ? par les Vénitiens même, alliés de la France, mais qui ne craignoient rien tant que son agrandissement. Louis XII, sur ses plaintes, n'en obtint que de faux désaveux pour le passé et de fausses promesses pour l'avenir. Prégent de Bidoux, général des galères de France, croisoit vers la pointe de l'Italie pour intercepter les convois qui pourroient venir de Sicile, et pour veiller en même temps sur la conduite des Vénitiens qui avoient divers forts le long du golfe Adriatique, même dans le royaume de Naples. L'escadre de Prégent n'étoit que de quatre galères, Consalve ramassant promptement tous les vaisseaux qui étoient dans les ports de la Sicile, en

forma une escadre supérieure, devant laquelle celle de Prégent fut obligé de s'enfuir. Son asyle naturel étoit dans un des ports vénitiens, il se réfugia dans celui d'Otrante, après avoir pris la précaution de faire demander au gouverneur vénitien s'il y seroit en sûreté. — *Comme dans le port de Marseille*, telle fut la réponse du gouverneur. Cependant Prégent se voyant poursuivi jusques dans le port d'Otrante par l'escadre espagnole, sans que le gouverneur parût vouloir le défendre, annonça qu'il alloit se mettre en défense, et vendre chèrement sa vie; le gouverneur, pour toute réponse, menaça de le couler à fond, s'il faisoit le moindre mouvement. Prégent, se voyant si indignement trahi, mit lui-même le feu à ses galères, pour en priver les ennemis, et se sauva par terre avec une partie de l'équipage.

Libre du côté de la mer, Consalve voulut encore se mettre au large du

côté de la terre; il attaqua divers postes, en emporta quelques-uns, fut repoussé partout où étoit la Palice ; mais la Palice ne pouvoit pas être partout; Consalve sut profiter, en grand général, de quelques fautes que fit encore le duc de Nemours. La Palice même, attaqué au milieu de la nuit, dans Ruvo, avec des forces très-supérieures, pendant que le gros de l'armée françoise, occupé loin de là, ne pouvoit le défendre, fit en vain des prodiges de valeur, repoussa plusieurs fois les ennemis de l'endroit le plus foible de la place, se fit derrière la brèche un nouveau rempart de leurs corps; mais ils pénétrèrent en foule par d'autres brèches. Pour lui, percé de coups, son armure étant mise en pièces, son casque brisé, les armes ne tombèrent de ses mains, que lorsqu'un grand coup de pique lui eut presque fracassé la tête. Consalve n'eut pas honte de le menacer d'une mort

ignominieuse, s'il n'ordonnoit à son lieutenant de remettre à l'instant la citadelle aux Espagnols, et s'il n'étoit obéi. La Palice, porté au pied des murailles, exhorta son lieutenant au nom de l'honneur et du devoir, à se défendre jusqu'à la dernière extrémité : c'étoit le cas de dire que Consalve étoit bien petit auprès de la Palice. Consalve, cependant n'osa pas lui tenir parole ; il sentit, malgré lui, ce qu'il y avoit de grand dans la conduite de ce capitaine, il en fit prendre soin, ses blessures qu'on croyoit incurables furent guéries; mais Consalve ne voulut jamais le mettre en liberté, et, n'épargnant que lui seul, il eut l'indignité d'enfermer dans des caveaux, enchaînés deux à deux, les hommes d'armes pris avec lui, et de faire servir les simples soldats comme forçats sur ses galères : cet homme étoit en tout l'antipode d'un chevalier.

Le sort du royaume de Naples étant

encore incertain, Ferdinand jugea qu'il falloit aider Consalve par une nouvelle fourberie; il engagea l'archiduc Philippe son gendre, souverain des Pays-Bas, à se rendre médiateur entre la France dont il étoit vassal, et l'Espagne dont il devoit hériter, et à négocier le traité de Lyon, dont la base étoit le mariage du prince Charles, duc de Luxembourg (depuis Charles-Quint), fils de l'archiduc Philippe, et petit-fils à-la-fois du roi d'Espagne, Ferdinand, et de l'empereur Maximilien, et pour lors âgé de trois ans, avec la princesse Claude, fille de Louis XII. Les deux princes co-partageans devoient donner à ces deux enfans, chacun sa moitié du royaume de Naples; à ce prix, Ferdinand alloit en retirer ses troupes et en rappeler Consalve. Ce traité étoit avantageux au roi de France qui restoit en paisible possession de ce royaume; il étoit agréable à la reine Anne de Bre-

tagne, qui ne desiroit rien tant que l'alliance du prince d'Autriche. Le négociateur ne pouvoit être sujet à désaveu, c'étoit le père du prince d'Autriche, le fils de l'empereur, le gendre du roi d'Espagne; il avoit les pouvoirs les plus amples, il étoit autorisé à tout, on l'avouoit d'avance de tout. Quel puissant motif avoit rendu Ferdinand si conciliant, si disposé à la paix ? Le voici, la France faisoit à Marseille et à Gênes de grands armemens pour le royaume de Naples; Ferdinand faisoit aussi les siens en Espagne, mais il craignoit d'être prévenu. La paix étant signée à Lyon, Louis et Philippe envoyèrent des députés dans le royaume de Naples en notifier les articles aux deux généraux, et leur ordonner de suspendre toute hostilité. Ces députés, en passant à Marseille et à Gênes, avoient aussi fait suspendre les armemens. Le duc de Nemours, à la réception de ces

ordres, répondit qu'il s'y conformeroit, Consalve au contraire répondit qu'il étoit plein de respect pour l'archiduc, mais qu'il ne recevoit d'ordres que du roi d'Espagne, et qu'il continueroit de faire tout ce qu'il jugeroit utile à son service. Il fallut que les députés revinssent en France, et passassent en Espagne pour aller y chercher des ordres. Tout cela faisoit gagner du temps : on épuisa d'ailleurs tous ces stratagêmes usés par lesquels on diffère en pareil cas une réponse. Le roi d'Espagne n'étoit jamais dans un séjour fixe, des affaires toujours urgentes l'appeloient tantôt dans un endroit, tantôt dans un autre, et le temps s'écouloit. Cependant on faisoit à Lyon pour la paix les réjouissances accoutumées, lorsqu'on y reçut deux couriers, venus, l'un de Marseille, l'autre des confins de l'Allemagne. Le premier annonçoit qu'on avoit vu passer à la hauteur du

port de Marseille une flotte espagnole faisant voile vers le royaume de Naples; l'autre, qu'une petite armée de Lansquenets, levés dans les Etats héréditaires d'Autriche, s'étoit embarquée pour la même destination sur la mer Adriatique, au port de Trieste. Philippe n'en voulut rien croire, et dit qu'il falloit attendre la réponse du roi d'Espagne, qui alloit dissiper tous ces nuages; cependant le caractère de Ferdinand lui donnant beaucoup à penser, il tomba malade de chagrin ou de honte, et n'osant plus paroître, il garda le lit. Elle arriva enfin cette réponse, et ce fut un coup de foudre pour Philippe. Ferdinand lui demandoit comment il avoit pu croire qu'un pareil traité pût jamais être ratifié? Tout ce qu'on pouvoit imaginer de plus favorable pour lui, étoit qu'il s'étoit laissé grossièrement tromper par le conseil de France, car Ferdinand vouloit bien encore se refuser

à croire que Philippe eût eu l'intention coupable de dépouiller son beau-père vivant, de ses droits, pour les transmettre à son fils; il l'accusoit enfin d'avoir excédé ses pouvoirs d'une manière absolument inexcusable. Philippe, au désespoir qu'on lui eût fait jouer un si odieux personnage, montroit ses pouvoirs et ses instructions, demandoit que tout le monde jugeât si l'on pouvoit justement lui imputer de les avoir passés, avouoit qu'il avoit été dupe, mais de Ferdinand, et parut ne rien craindre autant que le soupçon d'avoir été son complice. Louis XII crut voir dans sa douleur tous les caractères de la sincérité, il le rassura, il le consola, et lui dit ce mot mémorable, en détestant avec lui la perfidie de Ferdinand: *on peut perdre des Etats, on peut aussi les recouvrer; mais l'honneur qu'il a perdu ne se recouvre plus.*

Pour Ferdinand, il s'applaudissoit en-

core plus de ses fourberies que de leur succès même ; il aimoit mieux réussir par un mensonge adroit, par une promesse frauduleuse que par les armes ; il croyoit glorieux de tromper, et trop de nos politiques sont encore dans le préjugé immoral, qu'il y a dans l'art de tromper quelque mérite d'esprit et de finesse : quelqu'un disant un jour à Ferdinand que Louis XII l'accusoit de l'avoir trompé trois fois, Ferdinand parut mécontent qu'il lui ravît une partie de sa gloire ; *il en a bien menti, l'ivrogne*, dit-il, avec toute la grossièreté du temps (1), *je l'ai trompé plus de*

(1) Bien des gens peuvent ne pas savoir que ce mot, l'*ivrogne*, n'est ici qu'une injure vague, sans signification, et qui ne contient aucun reproche d'ivrognerie, à-peu-près comme quand nos gens du peuple traitent de *Bulgares* ceux qu'ils veulent insulter, sans prétendre leur imputer le vice reproché autrefois aux Bulgares.

dix,

dix. En y regardant de plus près, on a vu tant de gens d'esprit trompés par des sots, et en général tant de sots fripons, qu'il seroit temps enfin de renoncer à cette sotte et honteuse gloire.

Cependant les Espagnols débarquoient tranquillement à l'extrémité de la Calabre, où ils alloient avoir en tête d'Aubigny, tandis que les Lansquenets de Maximilien descendoient à Barlette. D'Aubigny fut vaincu, ou plutôt accablé par le nombre dans ces mêmes plaines de Seminare, témoins de sa victoire sur le jeune Ferdinand, en 1495. D'Imbercourt, auquel il avoit procuré la liberté, la perdit de nouveau dans cette seconde bataille de Seminare. D'Aubigny lui-même fut fait prisonnier dans une forteresse où il avoit recueilli les débris de son armée après la bataille. Il stipula du moins pour ses troupes la liberté de se retirer où elles voudroient. Ici les auteurs

françois racontent d'étranges anecdotes de la perfidie dont ils accusent les Espagnols de ce temps-là; ils disent qu'au mépris de cette capitulation, les Espagnols se saisirent des François, enfermèrent les uns dans des cachots, envoyèrent les autres aux galères : que quelques-uns de ces tyrans s'amusoient après souper à jouer entr'eux aux dés leurs prisonniers. Un jeune gendarme écossois, nommé Baslon, fut ainsi joué et perdu par son nouveau maître; les gagnans ne s'accordant point entr'eux, imaginèrent pour terminer leurs différends, de le mettre en pièces, et d'en donner une part à chacun. Ceci a bien l'air d'une imputation de parti, et quoiqu'il n'y ait pas d'extravagance ni de barbarie dont les hommes ne soient capables, il faut avouer qu'ils sont encore plus capables de calomnie quand ils haïssent, et que leur haine est impuissante.

Les François n'alloient plus compter les jours que par leurs pertes, Consalve sorti de Barlette, s'avança vers Cérignole, et assit son camp dans un poste avantageux où il se retrancha, plaçant son artillerie sur un parapet qui couvroit son camp du seul côté par où il pouvoit être attaqué. Les François arrivèrent fort tard en présence de l'ennemi, le jour étoit très-avancé, l'armée fatiguée de sa marche; on délibéra s'il falloit engager l'affaire dès ce jour: les Suisses, qui ne respiroient que les batailles, insistoient pour que l'on ne perdît pas un moment, et Yves d'Alègre, un des grands capitaines de ce temps, les appuyoit; mais Louis d'Ars, le plus expérimenté de tous ces capitaines, depuis que d'Aubigny prisonnier ne pouvoit plus agir, fut d'avis de remettre la bataille au lendemain; et le duc de Nemours, quoique d'un caractère impétueux et toujours porté pour

les conseils les plus hardis, adopta l'avis de Louis d'Ars, et l'appuya par des raisons solides : d'Alègre n'abandonna pas le sien, et dans la chaleur de la dispute, il s'emporta jusqu'à taxer son général de lâcheté. A ce reproche, qu'aucun chevalier n'a jamais pu souffrir, et qui convenoit moins au duc de Nemours que celui de témérité, Nemours fondit, l'épée à la main, sur d'Alègre, et ne put être retenu que par Louis d'Ars, sur qui ce reproche de timidité tomboit aussi. *Eh bien!* dit Nemours, *puisqu'on le veut, courons à ce combat, vous m'y verrez tel que vous m'avez vu dans toutes les occasions* (1); *mais j'ai bien peur que ce brave, si prompt à taxer ses chefs de timidité, ne se fie plus à la vîtesse de son cheval qu'au fer de sa lance.*

(1) *Nec memoranda tamen vobis mea facta, Pelasgi,*
Esse reor, vidistis enim.
Métamorph. l. 13.

Le combat s'engage par des décharges d'artillerie, mais avec une grande inégalité : celle des François partant de trop bas, ne pouvoit endommager l'ennemi retranché dans un poste élevé et couvert de son parapet; celle des Espagnols, plongeant sur le camp des François, ne perdoit pas un coup et emportoit des files entières. Les Suisses se jettent dans le fossé, arrachent les palissades, pour ouvrir un chemin à la gendarmerie; mais les chevaux enfonçoient dans ces terres nouvellement remuées et sans consistance, ce qui occasionnoit tant de chutes, que le désordre se mit dans la gendarmerie, et qu'elle ne put jamais arriver jusqu'aux ennemis; le duc de Nemours s'avançant au bord du fossé à la tête de l'avant-garde, cherchoit un passage, étoit partout et s'exposoit à tout; il fut tué d'un coup de mousquet, preuve trop certaine qu'il n'avoit pas fui le danger.

Cette nouvelle bientôt répandue dans tous les rangs, y jeta la consternation, l'ardeur françoise en fut entièrement ralentie, Consalve s'en aperçut, il fit sortir ses Espagnols, et acheva la déroute. Tout ce que put faire Louis d'Ars, fut de rassembler quelques débris avec lesquels il se réfugia dans Venouse. Mais ce qu'il y eut de singulier, c'est que la prophétie du duc de Nemours concernant Yves d'Alègre, s'accomplit à la lettre; *il se fia plus en effet à la vîtesse de son cheval qu'au fer de sa lance*, sans qu'on eût peut-être aucun reproche à lui faire. Par la disposition du combat, l'arrière-garde qu'il commandoit n'eut point occasion de donner, et il fit ce qu'il y avoit de mieux à faire en se retirant avec elle dans les places qui restoient encore aux François, nommément à Gaëte.

Dans la personne du duc de Nemours périt la maison d'Armagnac, la

plus illustre branche de cette puissante maison d'Aquitaine, rivale de la maison Carlovingienne, et descendue de Clotaire II, et par conséquent de Clovis par Boggis, fils d'Aribert (1), comme nous l'avons expliqué ailleurs.

Après cette triste défaite de Cérignole, le roi d'armes de Champagne ayant vu sur le champ de bataille le corps du duc de Nemours entièrement dépouillé, en fit de vifs reproches aux Espagnols et les tança rudement, dit d'Auton, *de ce qu'ils avoient l'insolence de mettre la main sur un prince du sang royal de France*, de le dépouiller et de le mettre à nud; les Espagnols lui dirent qu'il n'avoit qu'à le couvrir de sa robe. Cette robe étoit une cotte d'armes semée de fleurs de lys. Le roi d'armes s'en étant dépouillé, les Espa-

(2) Voyez l'Histoire de Charlemagne, tom. 2, pages 60 — 79.

gnols le tuèrent, disant qu'il n'avoit plus de sauve-garde, et joignirent ainsi la trahison à la cruauté. S'il falloit juger du caractère et des mœurs des Espagnols de ce temps-là par ces sortes de traits, on ne les distingueroit des peuples les plus barbares que par la perfidie dont ils assaisonnoient leur inhumanité.

La bataille de Seminare est du vendredi 21 avril 1503, et la bataille de Cérignole du vendredi 28 avril suivant. On prétend que ces deux échecs si voisins l'un de l'autre, et reçus tous deux le vendredi, ont beaucoup fortifié chez les François le préjugé qui fait regarder le vendredi comme un jour malheureux (1).

---

(1) Nous seuls rendons les jours heureux ou malheureux;

Quitte un vain préjugé, l'ouvrage de nos prêtres,
Qu'à nos peuples grossiers ont transmis nos ancêtres. *Alzire.*

Ces deux funestes batailles entraînèrent pour les François la perte du royaume de Naples. La capitale alla porter ses clefs au vainqueur, mais Naples n'étoit rien sans ses châteaux, Pierre de Navarre, par son art des mines, encore inconnu à tout autre qu'à lui, fit sauter en l'air une partie de ces châteaux; et ouvrit des brèches qui accélérèrent et facilitèrent l'assaut; ces forts venoient d'être pris, lorsque Prégent de Bidoux arriva pour les secourir avec une escadre chargée de vivres, d'armes et de munitions. Etonné qu'on ne répondît pas à ses signaux (car sans ce nouveau genre de destruction dont on faisoit alors l'essai, ces châteaux devoient naturellement tenir plus longtemps), il apprit bientôt qu'il étoit arrivé trop tard, et il alla secourir Gaëte, où les restes des François étoient alors assiégés par Consalve, qui bientôt convertit le siége en blocus, laissant

au temps et à la faim le soin de leur faire abandonner Gaëte.

Cette conversion du siége de Gaëte en blocus, fut due pricipalement à Gabriel d'Albret, qui s'étoit enfermé dans cette place, où bientôt il tomba dangereusement malade. Après un mois de langueur et de souffrances, dont la plus grande étoit de ne pouvoir combattre, il apprend que les Espagnols préparent un assaut général, il se fait porter mourant sur la brèche : « *J'aime mieux*, dit-» il, *mourir, l'épée au poing, à la défense* » *de la muraille, pour le service du roi,* » *que de languir en mon lit le cuvre-chief* » *en la tête, pour naturelle mort atten-*» *dre.* » En effet le zèle semble ranimer ses forces; il se met à la tête des troupes, il les anime, et par ses discours et par son exemple, le succès seconde son courage, l'ennemi est repoussé, le siége converti en blocus.

C'est à ce même siége de Gaëte qu'un

canonnier espagnol signala son adresse par un trait qui fut regardé alors comme un chef-d'œuvre dans son genre. Apercevant un canonnier françois qui s'apprêtoit à tirer, il visa si juste dans la bouche du canon françois, que la pierre de son canon y entra, au moment que le canonnier y mettoit le feu; mais il n'y gagna rien, le canonnier françois repoussa les deux pierres sur les Espagnols, qui en furent très-endommagés. D'Auton qui rapporte ce trait, prétend le tenir des canonniers même.

Le duc de Nemours étoit mort; d'Aubigny et la Palice étoient prisonniers; Louis d'Ars étoit enfermé dans Venouse avec le prince de Melphe Trojan Caraccioli, que Consalve avoit voulu attirer au service d'Espagne, et qui lui avoit répondu: Qu'il étoit trop jaloux de l'estime d'un si grand capitaine, pour s'exposer à la perdre, en abandonnant les François dans la disgrace, après leur

avoir été attaché dans le temps de leur prospérité. Louis de la Trémoille, capitaine seul digne peut-être de se mesurer avec Consalve, avoit été envoyé avec une armée nouvelle, pour rétablir les affaires presque désespérées de la France dans le royaume de Naples; une maladie l'empêchoit d'agir. Dans cette complication de malheurs, on hazarda de confier le commandement de l'armée à un étranger, peut-être à un ennemi, au marquis de Mantoue, François de Gonzague, qui avoit commandé les Vénitiens contre Charles VIII, à la bataille de Fornoue, et qui pouvoit avoir le même intérêt qu'eux d'affoiblir la puissance françoise en Italie. Le marquis fit diverses fautes qu'ont prit pour autant de trahisons. Se voyant suspect, il remit le commandement. La déserion des troupes italiennes qu'il laissoit dans son camp et qui passèrent toutes dans le camp espagnol, justifia les soup-

çons que sa conduite avoit fait concevoir, et les reproches de perfidie et d'infamie que le capitaine Sandricourt (Louis de Hédouville) lui fit en plein conseil et qu'il offrit de soutenir, les armes à la main. Le marquis de Saluces qui remplaça le marquis de Mantoue, fut encore battu par Consalve au passage du Gariglian; ce fut à cette déroute du Gariglian que le malheureux Pierre de Médicis que nous avons vu chassé de Florence, du temps de Charles VIII, et qui servoit alors Louis XII, fut submergé en voulant sauver par la mer, l'artillerie françoise, prête à tomber au pouvoir des ennemis; ce fut là aussi que le chevalier Bayard, renouvelant le prodige de valeur romanesque d'Horatius Coclès, défendit seul contre deux cents Espagnols, un pont sur ce même fleuve, et sauva les restes de l'armée françoise: mais Gaëte capitula, et peut-être un peu trop tôt. Impatiens de mettre

fin à tant de désastres et de revoir leur patrie, les François se hâtèrent d'accepter l'offre que leur faisoit Consalve, de renvoyer sans rançon tous les prisonniers, indistinctement, de quelque nation qu'ils fussent, promesse sur laquelle il les trompa, comme sur tout le reste; car lorsqu'il eut des ôtages entre les mains, il se contenta de renvoyer les François, et il retint les Italiens de leur parti, sous prétexte que c'étoit au roi d'Espagne leur maître, à disposer de leur sort, et que les François, désormais étrangers aux affaires du royaume de Naples, n'avoient pu rien stipuler que pour eux-mêmes. Louis XII, dans son chagrin, jugea que cette capitulation de Gaëte, avoit été trop précipitée; que les officiers et les soldats y avoient consenti trop facilement, par l'impatience de rentrer dans leurs foyers; il crut devoir les punir en les privant de l'avantage auquel ils avoient, selon lui,

sacrifié l'intérêt de l'Etat ; il leur fit prendre des quartiers d'hiver en Italie, avec défense de revenir en France sans une permission expresse et personnelle, les seuls prisonniers exceptés. D'Alègre fut exilé, comme cause de la perte de la bataille de Cérignole, et indirectement de la mort du duc de Nemours ; Sandricourt fut aussi exilé pour avoir insulté le marquis de Mantoue, son général, de la trahison duquel on n'étoit pas aussi convaincu à la cour qu'à l'armée. Sandricourt eut la foiblesse de ne pouvoir survivre à sa disgrace. D'Alègre se réserva pour d'autres occasions, et eut le mérite de réparer ses fautes.

La conduite de Louis d'Ars fut la condamnation de tous ces chefs qui avoient perdu Naples et rendu Gaëte ; après la défaite de Cérignole, il s'étoit retiré à Venouse avec bien moins de troupes qu'il n'en étoit rentré dans Gaëte, il se fortifia dans ce poste beau-

coup moins avantageux que Gaëte, et s'y rendit encore redoutable aux Espagnols; il mettoit tout le pays à contribution, et entretenoit un si bon ordre parmi ses soldats, une si grande abondance de toutes choses dans Venouse, que les places voisines se donnèrent à lui, et que sa troupe augmentée journellement de recrues qu'il avoit l'art de discipliner, devint une petite armée. Consalve envoya contre lui plusieurs de ses meilleurs capitaines, ils furent tous battus. Louis d'Ars faisoit alors dans la Pouille ce qu'il avoit fait autrefois dans le Milanez; il se montroit, il se cachoit, faisoit un coup de main et disparoissoit, puis, lorsqu'on le cherchoit vers quelqu'endroit où il venoit de s'annoncer avec éclat, il étoit à dix lieues de là, occupé d'une nouvelle expédition; jamais on ne savoit où il étoit, et on le trouvoit partout. Consalve qui, de son côté, songeoit à tout,

avoit voulu le faire comprendre dans la capitulation de Gaëte ; on se contenta de lui réserver le droit d'y accéder, faveur dont il dédaigna hautement de profiter. Consalve, maître de Gaëte, et n'ayant plus d'ennemis de ce côté, marchoit pour le réduire, une maladie l'arrêta en chemin, il fit partir à sa place le célèbre l'Alviane, de la maison des Ursins, qui fut dans la suite le plus grand général de l'Italie. La guerre alors se fit avec plus d'égalité, quoique toujours avec quelqu'avantage du côté de Louis d'Ars. Celui-ci, en rendant compte au roi de l'état où il avoit mis ses affaires dans le royaume de Naples, ranimoit ses espérances, et lui promettoit de tenir encore six mois contre toutes les forces de l'Espagne, par conséquent de lui donner le temps nécessaire pour envoyer une nouvelle armée. La proposition étoit séduisante, le roi fut tenté ; mais il songea aux

énormes dépenses qu'entraînoient ces expéditions lointaines, aux efforts qu'elles avoient déjà coûtés à son peuple, et cette considération l'emporta dans le cœur de ce véritablement bon roi. Il ne voulut pas non plus que de si braves gens restassent exposés plus longtemps aux hasards de la guerre; il donna ordre à Louis d'Ars de les ramener jouir en France du fruit de leurs travaux, et de la gloire de leur général. Cette retraite, si l'on peut l'appeler ainsi, fut encore une superbe victoire et une marche triomphale. Louis d'Ars sortit de Venouse en ordre de bataille, marchant à petites journées, levant partout des contributions sur son passage, sans que les Espagnols osassent faire un mouvement pour s'opposer à sa marche, et, grace à lui, le royaume de Naples fut encore plus noblement évacué par les François qu'il n'avoit été conquis. Il traversa ainsi non seu-

lement le royaume de Naples, mais toute l'Italie, et conduisit sa troupe à Blois, où étoit la cour (1). Le roi et la

---

(1) Brantôme se glorifie de conserver dans sa maison un présent fait à la sénéchale de Poitou, son aïeule, par Louis d'Ars, son parent et son ami, à son retour de Naples, *d'un grand linceul de rezeur de soye cramoisie, tout ouvré d'or et d'argent, en personnages et petits bestions, la chose aussi bien élabourée qu'on sçauroit voir et estimée à quatre cent écus.*

Le même Brantôme décrit ainsi cette fameuse marche de Louis d'Ars :

« *Il en part, il s'en retourne, passe par le* » *mitan de tout le royaume de Naples et de toute* » *l'Italie, lui et tous ses gens, la lance sur la* » *cuisse, armé de toutes piéces, tient les champs,* » *et vit à discrétion, et de gré à gré, par-tout où* » *il loge; marche toujours en forme de guerre,* » *rapporte sa vie et son honneur, de lui et de ses* » *compagnons, leurs bagues et leurs butins sau-* » *ves, rentre ainsi en France, avec grande ad-* » *miration de tout le monde, vint jusques à* » *Blois, en tel ordre, faire la révérence au roy* » *son maître et à la royne sa maîtresse, qui lui*

reine allèrent à sa rencontre, et distribuèrent de leur main aux officiers et soldats, les récompenses qu'ils avoient méritées. Pour vous, dirent-ils à Louis d'Ars, il est impossible de vous récompenser, « mais procurez-nous au moins » la satisfaction de connoître et de » vous accorder ce qui vous feroit le » plus de plaisir ». La gloire et les éloges ajoutent à la générosité dans les ames naturellement généreuses. Ici le chevalier dans Louis d'Ars, se montra plus grand encore que le général. Louis d'Ars n'étoit point l'ami d'Yves d'Alègre ; ils avoient presque toujours été d'avis différens sur les opérations les plus importantes ; Louis d'Ars avoit

---

» *firent tel honneur de le voir ainsi arriver en si*
» *bel arroy, qu'après lui avoir fait bonne chière*
» *et grand honneur, et à ses compagnons, ne se*
» *purent saouler de louer sa valeur et vertu, et*
» *de lui et d'eux, et de les récompenser.* »

peut-être sauvé la vie à d'Alègre, en retenant le bras du duc de Nemours, prêt à le punir d'une insulte, qui rejaillissoit aussi sur Louis d'Ars; mais à travers les fautes de d'Alègre, Louis d'Ars avoit démêlé ses talens, sa bravoure, sa fidélité; il en avertit le roi, et ne voulut pas d'autre récompense de ses services, que le rappel de d'Alègre, encore exilé alors. Qu'est-ce que l'histoire ancienne, dans ses plus beaux momens, offre de plus grand à notre admiration, que ces exploits et cette conduite de Louis d'Ars ?

Louis XII avoit dû en effet être rebuté par toutes ces tentatives malheureuses qui ne servoient qu'à la gloire de quelques particuliers, et qui épuisoient l'Etat. Après les échecs désastreux de Seminare et de Cérignole, Louis, sans rien exiger de son peuple, lui avoit avoué avec une candeur héroïque, à quel point il avoit été trompé

par Ferdinand. La nation indignée fit de grands efforts, et Louis conçut un grand plan, mais auquel l'exécution répondit mal. Résolu d'attaquer les Espagnols de tous côtés, il leva jusqu'à cinq armées; trois de terre et deux de mer. La principale des trois armées de terre, étoit celle que la Trémoille conduisoit à Naples, mais que sa maladie le mit hors d'état de commander et dont nous venons de voir les malheurs et les exploits.

Une seconde armée, commandée par Alain d'Albret, père du roi de Navarre, devoit pénétrer en Espagne du côté de Fontarabie. Ce général sembloit désigné par la situation de ses domaines et du royaume de son fils; mais cette situation même ne l'engagea qu'à ménager Ferdinand; il craignit d'attirer sur la Navarre et sur la Guienne toutes les forces de l'Espagne. L'armée fatiguée par des marches

pénibles, et dépourvue de subsistances, étoit détruite ou dissipée avant d'avoir atteint la frontière.

La troisième armée, aux ordres du maréchal de Rieux, attaqua le Roussillon, assiégea Salces ; une grande maladie du général, fit languir le siége, et Ferdinand vint en personne le faire lever, à la tête d'une armée de quarante mille hommes. Les François, forcés à la retraite, la firent avec tant d'ordre, que les ennemis n'osèrent la troubler ; mais en se retirant sous le canon de Narbonne, ces mêmes François abandonnèrent aux Espagnols diverses petites places, telles que Leucate, Palme et Sigean. Ainsi c'étoit la frontière de France, et non celle d'Espagne qui étoit entamée.

Quant aux armées de mer, deux fortes escadres devoient partir à-la-fois, l'une de Marseille pour l'Espagne, où elle devoit infester les côtes de la Ca-

talogne et du royaume de Valence ; l'autre de Gênes pour l'Italie, où elle devoit agir de même contre les Etats espagnols. La première fut battue par la tempête et dispersée. La seconde alla secourir Gaëte, dont elle auroit dû au moins retarder la reddition.

Les Borgia, toujours réputés alliés de la France et toujours d'intelligence avec le roi d'Espagne, n'avoient pas peu contribué à faire perdre le royaume de Naples aux François. Les ravages de la guerre ayant rendu les bleds rares et chers dans ce royaume, les trésoriers et munitionnaires avoient fait leurs achats à Rome et dans d'autres villes du territoire de l'Eglise, et y avoient établi leurs magasins, grande imprudence ! c'étoit trop se confier à la foi catalane et italienne. Le pape, de concert avec Ferdinand, se fit représenter par le préfet de Rome, que ses sujets étoient en danger de mourir de faim,

faim, si on laissoit les François emporter leurs bleds ; en conséquence le pape saisit leurs magasins, faisant passer cette meurtrière hostilité pour une simple mesure de police; ce fut la disette de vivres, causée par cette saisie, qui força le duc de Nemours de brusquer ses opérations et de hasarder ces funestes batailles de Seminare et de Cérignole, au lieu d'attendre, comme il l'auroit fait, dans des places fortes, et à l'abri du danger, les secours de toute espèce qu'on alloit lui envoyer de France. La patience du roi étoit à bout, il ne pouvoit plus se faire illusion sur la conduite des Borgia, et il paroît qu'il alloit renoncer à cette alliance non moins dangereuse qu'infame, lorsque le pape Alexandre VI mourut. Voici comment Guichardin rapporte cet événement :

Alexandre qui vendoit tout, et bénéfices et dignités ecclésiastiques, vendoit

surtout les chapeaux de cardinal (1), et supposant que tous les biens des ecclésiastiques provenoient de l'église, il s'étoit, comme chef de l'église, constitué l'héritier de tous les prélats qui mouroient à Rome, nommément des cardinaux. C'étoit une double raison de rendre fréquente la vacance des chapeaux ; d'un côté, c'étoient autant de successions ouvertes ; de l'autre, autant de chapeaux à vendre. César Borgia ayant besoin d'argent pour ses grands desseins, il fallut vendre beaucoup de chapeaux et recueillir beaucoup de successions, surtout des plus riches. L'intérêt seul décidoit du choix des victimes et les amis n'étoient pas exceptés ;

(1) On fit, sur cette horrible simonie, le distique suivant :

Vendit Alexander claves, altaria, Christum
Vendere jure potest, emerat ille priùs.

« Alexandre vend tout, clefs, autels, le Christ » même ; il peut tout vendre, il a tout acheté. »

les cardinaux de Capoue et de Modène, amis des Borgia, le cardinal de Saint-Ange, qui ne les avoit jamais offensés, avoient été immolés comme les autres; ils étoient riches. Tous les prélats distingués par leurs richesses, furent invités à un grand festin, non pas au Vatican, où cette réunion auroit pu être suspecte, mais dans la vigne du cardinal Adrien Corneto; les Borgia prirent soin d'y faire porter des vins exquis, parmi lesquels il y avoit une bouteille empoisonnée sur laquelle les Borgia fondoient leur espérance. L'officier qui avoit été mis dans le secret, savoit seul à qui et quand il devoit servir cette bouteille; cet officier étoit absent, lorsqu'Alexandre et César arrivant, eurent besoin de se rafraîchir, et le hasard fit que celui qui remplaçoit l'officier absent, tomba d'abord sur la bouteille empoisonnée. L'effet en fut prompt et terrible, le vieillard suc-

comba au bout de huit jours de langueur, de terreur, de pénitence tardive; la force de l'âge et un contre-poison pris sur le champ, sauvèrent la vie à César, mais le laissèrent dans un état de foiblesse et de langueur mortelle; ses dents, ses ongles, ses cheveux tombèrent; il fut longtemps incapable d'affaires et de toute action. C'est une erreur sans doute d'attribuer, comme on le fait trop souvent, à la vengeance divine la mort des méchans, car à quoi attribuera-t-on celle des bons? et pourquoi vouloir toujours lire dans les décrets de la providence puisqu'ils nous sont inconnus? Il est vrai cependant que, quand les méchans meurent, comme dans cet exemple-ci, victimes du crime même qu'ils préparoient, il est bien permis de croire qu'on a pénétré les vues de la providence, ou plutôt qu'elle à voulu les manifester sans qu'on pût s'y méprendre

Quelques écrivains croient qu'Alexandre VI étant espagnol, cette raison a suffi aux Italiens pour le décrier avec excès et pour grossir la liste de ses prétendus crimes. M. de Voltaire qui, en général, croit assez aux crimes d'Alexandre VI, et qui n'est pas disposé favorablement pour les papes, ne croit point à l'histoire de ce projet d'empoisonnement retombé sur ses auteurs. « On ne s'avise guères, dit-il, de douter que le pape Alexandre VI ne soit mort du poison qu'il avoit préparé pour le cardinal Corneto et pour quelques autres cardinaux dont il vouloit, dit-on, être l'héritier. Guichardin, auteur contemporain, auteur respecté, dit qu'on imputoit la mort de ce pontife à ce crime et à ce châtiment du crime; il ne dit pas que ce pape fut un empoisonneur; il le laisse entendre, et l'Europe ne l'a que trop bien entendu. »

» Et moi, continue M. de Voltaire, » j'ose dire à Guichardin : l'Europe est » trompée par vous, et vous l'avez » été par votre passion : vous étiez » l'ennemi du pape, vous avez trop » cru votre haine et les actions de sa » vie. »

Mais quelle si grande haine pouvoit avoir, pour Alexandre VI ce Guichardin, qui n'avoit que dix ans lorsqu'Alexandre fut fait pape, et qui n'en avoit que vingt lorsqu'Alexandre mourut ? D'ailleurs, qu'on lise Guichardin, l'on n'y trouvera aucune marque de haine ni de passion.

M. de Voltaire ajoute quelques autres inductions qui, peut-être, ont plus de force et qui peuvent autoriser le doute sur un événement si singulier.

Alexandre VI mourut le 18 août 1503. Il mérita les comparaisons les plus odieuses. On l'a comparé à Sextus Tarquin et à Sextus Néron ; mais cette

comparaison n'est guère fondée que sur l'équivoque de Sextus. (1)

Dans la comparaison qu'on a faite d'Alexandre avec César Borgia son fils, on a dit qu'*Alexandre ne faisoit jamais ce qu'il disoit, et que César ne disoit jamais ce qu'il faisoit.* Ce jugement, où l'on a plus recherché le jeu de mots que l'exactitude, seroit assez favorable à César qui n'y est peint que comme discret, tandis que son père est justement représenté comme faux. La vérité est qu'ils étoient tous deux très-faux, et que César ne faisoit pas plus que son père ce qu'il avoit dit. Il lui disputoit en tout le prix des crimes et des vices. Alexandre et César (car il sembleroit qu'on eût pris à tâche de

(1) *Sextus Tarquinius, Sextus Nero, Sextus et ipse: Semper et à Sextis perdita Roma fuit.*

« Sextus Tarquin, Sextus Néron, Sextus Alexan-» dre. Les Sextus ont toujours été funestes à Rome. »

parodier et d'avilir ces grands noms en les donnant aux Borgia) furent vraiment dignes l'un de l'autre; et *Lucrèce* Borgia (autre nom parodié), objet des feux criminels de son père et de ses frères, fut aussi digne d'eux. Alexandre, dit-on, fit périr un de ses gendres, parce qu'il s'opposoit à ses déréglemens; César fit assassiner son frère, parce qu'il partageoit les siens. On trouva dans le Tibre le corps de ce malheureux duc de Candie, percé de neuf coups d'épée; Alexandre l'en fit tirer pour lui rendre les honneurs funèbres, sur quoi l'on fit cette épigramme:

Piscatorem hominum ne te noli, Sexte, putemus,
Piscaris natum retibus ecce tuum!

Te voilà *pêcheur d'homme*, Alexandre, et ton fils,
Dans tes filets sacrés sera le premier pris.

plaisanterie barbare, et qu'il est affreux de faire, même à des méchans.

La mort d'Alexandre VI donna au roi de France l'espérance de placer son mi-

nistre et son ami (1) sur le siége pontifical. L'occasion étoit favorable ; c'étoit le moment où la Trémoille s'avançant avec une armée vers le royaume de Naples, se trouvoit en forces aux portes de Rome ; tous les cardinaux françois, presque tous créatures et amis du cardinal d'Amboise, eurent ordre de se rendre au conclave. La France possédoit alors dans son sein deux cardinaux italiens, qui avoient un grand crédit dans le sacré collége : l'un étoit le cardinal Ascagne Sforce, vice-chancelier de l'église romaine ; l'autre, le cardinal Julien de la Rovère, légat d'Avignon. Nous avons vu le premier enlevé aux Vénitiens et amené prison-

(1) D'Amboise est à ses pieds, ce ministre fidelle
Qui seul aima la France, et fut seul aimé d'elle ;
Tendre ami de son maître, et qui, dans ce haut rang,
Ne souilla point ses mains de rapine et de sang.
Henriade, chant 7.

nier en France, lorsque Ludovic son frère avoit été renversé du trône de Milan. Le cardinal d'Amboise avoit adouci son sort, lui avoit procuré autant de liberté qu'il pouvoit en avoir en France, lui avoit assuré la jouissance de ses revenus, et croyoit s'en être fait un ami. Il comptoit encore plus sur l'amitié du cardinal de la Rovère, qui avoit trouvé un asyle en France contre la fureur d'Alexandre VI, et qui étoit presque naturalisé François ; il les conduisit avec lui à Rome, ayant seulement tiré parole du cardinal Ascagne Sforce de revenir en France aussitôt après l'élection.

César Borgia, déchu de son crédit par la mort d'Alexandre VI, et dans l'état de décrépitude précoce où l'avoit réduit le poison ou la maladie, avoit encore un parti; il avoit plus, il avoit des troupes, et il savoit s'en servir. Toujours flottant entre la France et l'Espagne,

les ménageant et cherchant à les tromper toutes deux, il vouloit s'assurer, par les secours de l'une ou de l'autre, la continuation des emplois et des avantages de toute espèce dont il avoit joui sous le pontificat de son père; ses services étoient à ce prix. Consalve ayant alors l'ascendant au royaume de Naples, ce fut à lui qu'il s'adressa d'abord, il lui offrit de le rendre maître de Rome et du Conclave, s'il vouloit s'en approcher avec une partie de son armée. Cette proposition séduisit d'abord Consalve, et il fit en conséquence quelques démarches; mais toutes réflexions faites, il jugea qu'il y auroit de l'imprudence à s'éloigner de Naples, avant d'en avoir entièrement chassé les François. César alors se tourna du côté de la France, et offrit ses troupes, ses services et son parti dans le sacré collége au cardinal d'Amboise, qui les accepta, en promettant à César de lui conserver ses places et la

dignité de gonfalonier de l'Eglise romaine. D'Amboise alors fut servi de bonne foi par Borgia ; mais il fut trahi par le cardinal de la Rovère, qui, feignant d'agir pour d'Amboise, n'agissoit que pour lui-même. La Rovère gagna le cardinal Ascagne Sforce, en lui promettant non seulement de le retenir à Rome, mais de l'aider à rétablir sa famille sur le trône de Milan. Cependant les cardinaux assemblés dans l'église de la Minerve, se plaignirent de manquer de liberté, ils convinrent de ne procéder à l'élection, qu'après que les troupes se seroient éloignées. C'étoit le cardinal de la Rovère, qui, secrètement et sans paroître, leur avoit suggéré cet avis ; il va trouver le cardinal d'Amboise, et le saluant pape, d'avance (car quel autre pouvoit être élu ?), il le félicite sur le décret que les cardinaux viennent de porter : « Par-là, lui dit-il, ils rendent » votre élection plus canonique ; ils

» préviennent les objections que l'Em-
» pereur, le roi d'Espagne, et toutes les
» puissances ennemies de la France,
» n'auroient pas manqué d'élever con-
» tre l'air de contrainte que la présence
» des troupes auroit donné à cette élec-
» tion. » Il conseilla à d'Amboise de paroître s'exécuter de bonne grâce, de faire passer l'armée françoise dans le royaume de Naples, et d'exiger aussi de César qu'il renvoyât ses troupes; conseil d'autant plus perfide que, présentant les apparences de l'ordre et de la régularité, il étoit plus selon le cœur du cardinal d'Amboise à qui toute violence répugnoit. Il adopta entièrement cet avis, et obligea César de s'y conformer, quoique celui-ci, plus exercé que d'Amboise aux ruses italiennes, l'avertît que le cardinal de la Rovère le trahissoit. D'Amboise crut que c'étoit la haine héréditaire des Borgia pour la Rovère qui faisoit parler César. Aussi-

tôt après le départ des troupes, les cardinaux entrèrent au conclave. La Rovère, toujours secrètement, et sans se montrer, leur fit insinuer que s'ils élisoient, soit un François, soit un Espagnol, c'étoit prendre parti entre les puissances étrangères qui se disputoient l'Italie : c'étoit donc un Italien qu'il falloit élire, et cet Italien, c'étoit lui ; mais n'osant pas encore se mettre sur les rangs, et voulant se donner le temps de disposer les esprits à le nommer, il fit élire François Picolomini (Pie III), vieillard mourant, et qui mourut en effet au bout de vingt-six jours.

Les Vénitiens, toujours inquiets de l'agrandissement de la France, et toujours occupés du leur, secondèrent la Rovère à Rome, par leur argent et leurs intrigues. Les ennemis des Borgia, les feudataires dépouillés par eux, s'armèrent, rentrèrent dans leurs Etats, ou en traitèrent avec les Vénitiens; les

des Ursins, si cruellement persécutés par les Borgia, s'unirent avec les Colonnes autrefois leurs ennemis, contre César Borgia leur ennemi commun; ils l'assiégèrent dans son palais, ils en avoient déjà brûlé ou brisé les portes, et César ne pouvoit leur échapper, si le cardinal d'Amboise, se reprochant de l'avoir jeté dans ce péril, en l'obligeant de renvoyer ses troupes, n'eût promptement armé tous ses domestiques, et ne fût venu lui-même le dégager. La Rovère, qui fomentoit ces troubles, pour donner de l'occupation au cardinal d'Amboise et détourner ses regards de la trame secrète qu'il ourdissoit, s'appliquoit pendant ce temps, par lui-même et par le cardinal Ascagne Sforce, à désabuser les cardinaux de l'attachement qu'on lui supposoit pour la France, à cause des bienfaits qu'il en avoit reçus, et se faisoit croire ingrat pour être plus sûrement élu. Ce ne fut

pas tout, il entreprit de gagner César Borgia lui-même, et de le détacher du parti françois. Il va le trouver, lui représente l'inutilité des soins qu'ils s'étoient, disoit-il, donnés l'un et l'autre pour faire élire le cardinal d'Amboise, à qui sa seule qualité de François donnoit dans ce moment une exclusion absolue. La Rovère hasarda de parler des espérances qu'il avoit pour lui-même, et que César pouvoit réaliser, en lui donnant les voix de ses amis; et comme en demandant un service à César, il falloit toujours parler du prix, ce prix fut de lui conserver, avec l'office de gonfalonier, tout ce qui lui restoit des places qu'il avoit usurpées sur les feudataires de l'Eglise; et pour sûreté de ses promesses, il arrêta dès ce moment le mariage de François-Marie de la Rovère son neveu, héritier présomptif du duché d'Urbin, et préfet de Rome, avec une des filles de César. Enfin, il

fut élu, grace a tant d'adroites manœuvres, et Rome eut un pontife belliqueux et turbulent, plein d'activité, de talens et de passions.

Montrer du dépit d'avoir été trompé, c'est accroître le triomphe du trompeur et le dispenser de toute réparation. Le cardinal d'Amboise, loin de laisser paroître aucun ressentiment, alla le premier *adorer* le nouveau pape (Jules II), et parut se féliciter de ce qu'en voulant nommer un Italien, on avoit choisi l'Italien le plus François de tout le sacré collége; François par sa naissance, puisque l'Etat de Gênes, dont il étoit originaire (1), faisoit partie de la Monarchie Françoise; plus François encore d'inclination et par reconnoissance.

Des auteurs disent que d'Amboise ayant vingt-quatre voix, Jules qui

(1) Il étoit né près de Savone, et sa famille étoit de cette ville.

n'en avoit que dix-neuf, saisit les clefs, déclarant qu'il formeroit plutôt un schisme, que d'abandonner ses prétentions; que cette idée de schisme alarma la piété du cardinal d'Amboise, qui sacrifia ses droits au bien de la paix. Les mêmes écrivains ajoutent que le nouveau pape ne tarda pas à manifester ses inclinations guerrières; qu'en passant sur le pont du Tibre, il jeta dans le fleuve les clefs de St. Pierre, disant qu'il leur préféroit l'épée de St. Paul. Il paroît cependant que cet audacieux pontife, un peu honteux de sa victoire, voulut en quelque sorte en réparer le tort, en partageant, pour ainsi dire, le pontificat avec d'Amboise, en lui conférant, pour un temps illimité, la légation de France, qu'Alexandre VI n'avoit renouvelée que pour dix-huit mois; en y joignant la légation d'Avignon; en favorisant, du moins pendant un temps, dans ses pré-

tentions sur le royaume de Naples, la nation françoise (à laquelle il faisoit gloire d'appartenir). Plus ingrat envers César Borgia, qui, à la vérité, l'étoit envers tout le monde, et des crimes duquel tout le monde étoit las, il le fit arrêter. Cet homme, plein de ressources, trouva le moyen de s'échapper. Il avoit eu tant de torts envers la France, qu'il craignoit d'y reparoître, et il y avoit paru autrefois avec tant d'éclat, qu'il lui eût été dur de s'y montrer en suppliant et en fugitif; Consalve étoit le seul homme qu'il n'eût pas encore trompé, faute d'occasion; ce fut à lui qu'il s'adressa: Consalve s'empressa de lui envoyer un sauf-conduit, avec une lettre d'invitation très-pressante; César se jette dans une barque, et va descendre à Naples; il expose à Consalve ses projets et ses ressources, les Pisans paroissent dispo-

sés à l'élire pour leur souverain, s'il se présentoit avec une armée en état de les défendre; alors l'Espagne auroit en César un allié utile qui travailleroit à lui donner la prépondérance en Italie. Consalve parut l'écouter avec intérêt, avec admiration; il donna de grands éloges à ce courage inébranlable, que les revers ne pouvoient abattre, à cet esprit toujours fécond en ressources, et toujours en action: lorsque ses préparatifs furent faits; lorsqu'il étoit prêt à s'embarquer pour l'exécution de ses nouveaux projets, il alla prendre congé de Consalve qui le retint à souper, lui renouvela tous ses témoignages d'estime et d'amitié, et en se séparant de lui, et en lui souhaitant le plus heureux succès dans toutes ses entreprises, l'embrassa jusqu'à trois fois. Au sortir de la chambre de Consalve, on l'arrête, et on lui déclare qu'il est prisonnier du

roi d'Espagne. Ferdinand, sur le rapport de Consalve, à qui cet homme, si remuant et changeant si souvent de parti, n'inspiroit que de l'inquiétude, et sur les instances de Jules II, des fers duquel il s'étoit échappé, avoit jugé devoir s'en rendre le maître. César poussa un grand soupir par lequel il s'avouoit vaincu en fourberie par Consalve, et justement puni de tous ses attentats, suivit ses gardes sans dire un seul mot; un vaisseau étoit tout prêt, on l'embarque, on le conduit en Espagne, où il est étroitement reserré; il n'avoit fait aucun tort au roi d'Espagne qui le traitoit ainsi, et il est très-probable que Louis XII, qu'il avoit plusieurs fois trahi, lui auroit pardonné. Il languit pendant deux ans dans sa prison; mais les ressources ne lui manquoient jamais; il trouva encore le moyen de s'échapper, il se retira auprès du roi de Navarre son beau-

frère, et il finit noblement (1) sa criminelle et souvent honteuse carrière, en triomphant des sujets rebelles qui avoient pris les armes contre le roi son beau-frère, et qui troubloient la Navarre. Emporté par son ardeur à poursuivre l'ennemi vaincu, ses soldats le perdirent de vue, et ce ne fut que deux jours après, qu'on trouva son corps nud, étendu par terre, et percé d'une flèche. Telle fut la fin de cet homme trop indigne d'inspirer l'estime due aux talens, et la pitié due au malheur.

La bataille où il périt est du 12 mars 1507. Il reçut les honneurs de la sépulture et d'un tombeau dans l'église de Pampelune, qui avoit été un de ses évêchés avant sa sécularisation. L'on ignore jusqu'où il pouvoit avoir élevé

---

(1) . . . . . et le traître
Meurt encore en Romain, quoiqu'indigne de l'être.
Tragédie de Brutus.

ses vues ambitieuses. Il avoit pris pour devise : *aut Cesar aut nihil.* On a beaucoup tourné et retourné contre lui cette devise :

Borgia Cesar erat factis et nomine Cesar,
Aut nihil aut Cesar, *dixit, utrumque fuit.*

Aut nihil aut Cesar vult dici Borgia, quidni?
Cùm simul et Cesar possit et esse nihil.

Omnia vincebas, sperabas omnia, Cesar;
Omnia deficiunt incipis esse nihil.

Il eût été plus juste de dire qu'il ne fut ni César ni rien. Il fut beaucoup, il fut trop peut-être, mais il ne fut César que de nom.

Des révolutions arrivées en Espagne changèrent la face des affaires et le point de vue politique. La célèbre Isabelle, reine de Castille, femme de Ferdinand le Catholique, et peut-être trop souvent complice de ses fourberies, quoiqu'elle eût naturellement dans l'ame une élévation qui devoit lui donner de l'éloignement pour la fausseté,

Isabelle mourut en 1504, après avoir vu dans sa famille de grands désastres qui ne touchèrent qu'elle, car Ferdinand n'étoit sensible qu'à l'ambition. Don Juan, leur fils unique, mourut l'année même de son mariage avec Marguerite d'Autriche, ainsi qu'un fils né et mort avant terme. Isabelle, fille aînée de Ferdinand et d'Isabelle, et reine de Portugal, mourut en couches, et le premier et unique enfant qui lui coûta la vie, et qui sembloit devoir réunir sur sa tête tant de couronnes, mourut lui-même au berceau, après avoir assez vécu pour donner à ses parens l'espérance de le voir vivre. Tout passoit à l'heureuse Autriche. Jeanne, femme de l'archiduc Philippe, devenoit l'aînée des enfans de Ferdinand et d'Isabelle, et l'héritière de toute cette grandeur espagnole. Cette malheureuse princesse, éprise d'une passion folle et jalouse pour son mari, ne pouvoit souffrir d'en

d'en être un moment séparée. Isabelle les attire en Espagne pour les faire reconnoître en qualité d'héritiers de la Castille; Philippe retournant ensuite dans les Pays-Bas par la France, où il étoit chargé par son beau-père de négocier ce traité de Lyon dont nous avons parlé, Isabelle voulut retenir quelque temps sa fille, et Philippe partit sans elle; mais bientôt l'impatience de Jeanne la rendant insensible aux caresses et aux instances de sa mère, et cette impatience prenant même déjà un caractère de violence et de douleur qu'on craignit d'irriter, on fut obligé de la laisser s'embarquer au milieu de l'hiver. Au lieu de la reconnoissance qu'elle attendoit d'un homme pour lequel elle venoit de s'arracher à sa famille, et de s'exposer aux tempêtes, elle fut accueillie avec la même froideur dont elle avoit payé la tendresse de sa mère; pour comble de douleur, elle

apprit qu'elle avoit une rivale ; elle voulut la voir, elle se la fit amener dans son appartement, et la triste démence où elle alloit être livrée, se déclarant déjà (1), elle s'élança sur cette femme comme un tigre sur sa proie, elle lui arracha les cheveux et lui couvrit de plaies le visage et le sein. Philippe, ne voyant dans cette action qu'une femme jalouse et emportée, la traita sans aucun ménagement, lui prodigua l'insulte et le mépris, et cessa de la voir. L'infortunée ne put soutenir des secousses si violentes, sa tête s'affoiblit, sa raison s'égara ; elle tomba dans une maladie dont elle pensa mourir ; elle eut peine à recouvrer la santé et ne recouvra point la raison, elle eut seulement des inter-

(1) *Demens genitricem occidit Orestes ;*
An tu reris eum occisâ insanisse parente
Ac non antè malis dementem actum furiis, quàm
In matris jugulo ferrum tepefecit acutum.

HORAT, sat. 3. lib. 2.

valles lucides pendant tout le temps de la vie de Philippe. Isabelle, atteinte elle-même d'une maladie mortelle, mécontente de son gendre qui n'avoit pas assez ménagé sa malheureuse fille, et auquel elle pouvoit dire : « Moi, sa mère, j'ai » bien souffert ses froideurs ; vous, son » mari, vous pouviez bien souffrir son » amour ; » obsédée d'ailleurs par l'ambitieux Ferdinand, qui craignoit de se voir réduit en Espagne à l'Aragon et ses dépendances, elle institua Jeanne son héritière, laissant à Ferdinand l'administration de la Castille, et la régence jusqu'à la majorité de Charles, duc de Luxembourg (Charles - Quint) son petit-fils.

L'Espagne se glorifie encore de son Isabelle, et la met au rang des plus grands rois. Elle est pour l'Espagne ce qu'Elisabeth est pour l'Angleterre. « Elle fut l'idole de son siècle, dit un » historien moderne, d'autant plus

« qu'elle ne s'éleva point au-dessus de « son siècle. » Ce jugement mérite quelque restriction. Isabelle ne s'éleva point au-dessus de son siècle en matière de religion, puisqu'elle fut persécutrice, et qu'elle introduisit l'inquisition dans ses Etats; mais elle fut supérieure à son siècle, lorsqu'elle encouragea les découvertes de Christophe Colomb, et qu'elle lui confia des vaisseaux, tandis que toute l'Europe le traitoit de visionnaire, et refusoit ses services, par l'impossibilité de croire aux Antipodes. Il est vrai que Colomb, pour prix des vastes Etats qu'il avoit ajoutés à l'empire de ses maîtres, fut chargé de fers et condamné à mort en Amérique; on n'osa l'exécuter, on le renvoya en Espagne : le capitaine du vaisseau qui le portoit, voulut lui ôter ses fers; *non*, s'écria Colomb, *c'est à la reine à me les ôter, je ne les quitterai que devant elle.* La reine en effet lui rendit plus de justice.

Elle se fit pardonner d'avoir été injuste envers Jeanne, dite *la Nonnain*, sa nièce, qu'elle priva de la couronne, et qu'elle réduisit à s'ensevelir dans un couvent; Isabelle gouverna trop bien pour qu'on examine rigoureusement si elle avoit droit de gouverner (1).

Elle eut autant de part que son mari à la conquête de Grenade, et à la destruction de l'empire des Maures en Espagne. Sa présence et sa bonne conduite aux siéges de Malaga et de Grenade, ne contribuèrent pas peu à la prise de ces deux places. Au siége de Grenade elle parut s'écarter un peu de l'austérité de mœurs qui lui étoit naturelle; elle avoit établi dans ses armées des lois somptuaires, de l'exécution desquelles elle avoit donné l'exemple, ainsi que Ferdinand. Devant Grenade, elle crut de-

(1) Gouvernant justement, ils s'en font justes princes. *Cinna.*

voir adoucir par des plaisirs les travaux de la guerre. Des tournois, des danses, l'abondance et la gaîté qui régnoient dans le camp espagnol, insultoient à la famine et à tous les autres maux qui se faisoient sentir dans Grenade. Le feu prit une nuit aux tentes de la reine, se communiqua aux tentes du roi, et le camp fut consumé. L'idée vint tout d'un coup à la reine de construire en cet endroit une ville au lieu d'un camp; chaque troupe fut chargée de construire son logement, et donna son nom à la rue qu'elle avoit construite. Tous les matériaux se trouvoient sous la main dans un pays dont on venoit de détruire les bourgs et les villages. Cette étonnante entreprise fut imaginée, résolue, exécutée, achevée en quatre-vingts jours, à la vue des Maures, qui ne cessèrent d'inquiéter les travailleurs. C'est la ville de Santa-Fé (Sainte-Foi), près de Grenade.

Au siége de Malaga, *les rois* (car on appeloit ainsi Ferdinand et Isabelle) avoient échappé à la fureur d'un fanatique. Un Maure, réputé saint à Grenade, se crut choisi de Dieu pour délivrer son pays; il se rend à l'armée espagnole, est pris, comme il l'avoit espéré; il déclare qu'il vient pour servir *les rois*, qu'il a un moyen sûr de leur livrer Malaga dans la nuit même, mais qu'il ne peut le confier qu'à eux, il demande à leur parler seul et à tous les deux en même temps. Malgré ce que cette demande pouvoit avoir de suspect, on crut qu'en prenant la précaution de le désarmer, on ne risquoit rien, mais on le désarma trop négligemment. Introduit sous un pavillon magnifique, où il ne trouve qu'un homme de bonne mine s'entretenant avec une belle femme, il les prend pour le roi et la reine, et tirant de dessous ses habits un

court cimeterre qu'il avoit su dérober aux recherches de ceux qui avoient prétendu le désarmer, il s'élance sur l'homme, qui s'en aperçut à temps et sut l'éviter, il porte ensuite un coup mal assuré à la femme, qui tombe, et aux cris de laquelle les gardes accourent ; ils trouvent l'assassin à genoux et en prières, et suivant ce premier mouvement qui a si souvent égaré en pareille occasion, ils le massacrent à l'instant. La tente où il avoit été mené étoit celle de la Camerara-Major qui devoit l'introduire chez la reine, et celui qu'il avoit pris pour le roi, étoit un grand-seigneur portugais. Quelques années après, un autre fou attenta encore à la vie de Ferdinand, qui ne fut que légèrement blessé. C'est un des dangers et des malheurs de la condition royale d'être en butte à tous les traits des méchans et des insensés, uniquement parce

qu'on est en vue; et toutes nos belles maximes tant applaudies au théâtre :

Par l'amour de son peuple il se croyoit gardé;
L'amour, le seul amour, les gardoit autrefois;

n'empêchent pas qu'une garde imposante et attentive ne soit toujours nécessaire aux rois, en proportion même de leur grandeur et de leur puissance.

Autant Isabelle étoit aimée et respectée en Castille, autant Ferdinand y étoit haï. Avare et toujours avide de réunions lucratives en tout genre, il s'étoit arrogé les trois grandes maîtrises de Saint-Jacques, d'Alcantara et de Calatrava, qui étoient en possession de faire la fortune de trois grandes maisons d'Espagne. Despotique et oppresseur, il attaquoit les priviléges de la noblesse et la liberté des peuples. Catholique jusqu'à la superstition, il avoit introduit et autorisoit en Espagne les iniquités cruelles de l'inquisition. La fausseté qui en impose aux sots, mais

qui leur déplaît comme aux autres, contribuoit encore à le décrier et à soulever les esprits contre son joug : les grands, mécontens de la disposition qui lui déféroit la régence, appelèrent l'archiduc Philippe, et lui firent aisément sentir le danger de laisser l'administration de la Castille dans les mains d'un usurpateur de profession, tel que Ferdinand. Philippe se fit proclamer roi d'Espagne, et pria son beau-père de vouloir bien se renfermer désormais dans les soins de l'Aragon. Ce protée (1), pour éblouir son gendre, prit en vain toute sorte de formes : celle d'un père tendre qui n'avoit d'autre intérêt que celui de sa fille et de son petit-fils ; celle d'un sage politique, qui exhortoit Philippe à une réu-

---

(1) . . . . *Ille suæ contrà non immemor artis*
Omnia transformat sese in miracula rerum.....
Verùm ubi nulla fugam reperit fallacia, victus,
In sese redit.

VIRG. Géorg. lib. 4.

nion de vues et d'efforts contre l'ennemi commun, la France ; Philippe ne prit point le change, et ne crut pas avoir d'autre ennemi à combattre que celui qui lui disputoit la Castille. Alors Ferdinand se retourna du côté de Jeanne, sa fille ; c'étoit elle proprement qui, de son chef, étoit reine de Castille, si elle eût été en état de régner (1) ; il lui envoya, pour secrétaire, un adroit Castillan, nommé Lopès de Conchillos, qu'il instruisit à gagner la confiance de la princesse, et qu'il chargea de tirer d'elle la confirmation du testament d'Isabelle, et une procuration qui l'autorisât (lui Ferdinand) à gouverner la Castille pendant la minorité des enfans de Jeanne : il n'étoit pas besoin de toute la souplesse de Conchillos pour réussir ;

(1) Moi régner, moi ranger un État sous ma loi,
Quand ma foible raison ne règne plus sur moi !

Phèdre.

la malheureuse Jeanne ne savoit se défier de personne, moins encore de son père, elle accorda tout, et comme elle ne savoit non plus rien taire à son mari, quand il daignoit la voir, elle lui dit ce qu'elle avoit fait; Philippe fit arrêter Conchillos comme un espion, changea la maison de la reine, et s'arma de précautions contre tous les artifices de son beau-père; celui-ci, alors, eut recours à la France, et ne désespéra point encore de la mettre dans ses intérêts. La guerre étant ainsi déclarée entre le beau-père et le gendre, Louis XII, se vit recherché par les deux partis. Philippe, dont il n'avoit point eu à se plaindre, et qui, dans le frauduleux traité de Lyon, n'avoit paru être que l'instrument involontaire de la perfidie de Ferdinand, sembloit devoir l'emporter aisément dans l'esprit du roi, sur ce Ferdinand qui les avoit trompés tous deux, et qui en faisoit gloire. Mais les conjonctures

du moment décident des alliances. Divers traités de Trente en 1501, de Blois aussi en 1501, de Lyon en 1503, de Blois en 1504, avoient arrêté le mariage de la princesse Claude, fille de Louis XII, avec le duc de Luxembourg, Charles, fils de Philippe. Ces traités étoient autant de monumens du pouvoir absolu d'Anne de Bretagne sur le cœur de son mari, c'étoit elle qui vouloit cette alliance de l'Autriche; mais le vœu du roi et de toute la France, étoit pour le mariage de la princesse Claude avec le comte d'Angoulême, héritier présomptif de la couronne de France. La nation vint au secours du roi contre sa femme, et, de concert avec lui, demanda si hautement ce mariage, qu'il fallut bien le lui accorder. Or, au temps dont il s'agit, on méditoit déjà de rompre ces traités faits avec l'Autriche, et Louis ne vouloit pas les fortifier par un traité nou-

veau. De plus, comme il est rare qu'entre le seigneur et le vassal, il n'y ait pas au moins quelques légers sujets de mécontentement, l'un cherchant à étendre sa suzeraineté, l'autre à s'y soustraire, Louis reprochoit à Philippe d'avoir profité de sa maladie pour accabler le duc de Gueldre, qu'il savoit être sous la protection de la France; il est vrai que d'un autre côté Philippe pouvoit demander à la France pourquoi elle protégeoit contre lui ses ennemis. Louis faisoit encore à Philippe quelques reproches plus graves; celui-ci, par exemple, d'attenter directement à sa suzeraineté, en voulant empêcher, dans ses comtés de Flandre, d'Artois et de Hainaut, tout appel au parlement de Paris; en établissant, à l'exemple des derniers ducs de Bourgogne, ses prédécesseurs, un conseil souverain à Malines, pour y juger en dernier ressort les causes de tous ses sujets; en menaçant de son indignation

ceux qui ne s'en tiendroient pas à ce dernier jugement, et qui appelleroient au parlement de Paris. Mais tous ces petits objets féodaux étoient aisés à régler, et Philippe faisoit des offres assez séduisantes à Louis, s'il vouloit se déclarer pour lui; il lui promettoit la restitution du Roussillon et de la moitié du royaume de Naples; mais le Roussillon confinoit à la Catalogne, et non à la Castille; il étoit dans la main de Ferdinand, ainsi que le royaume de Naples : il falloit donc commencer par conquérir ces deux Etats, pour pouvoir les rendre à la France. Louis jugea plus convenable à l'état de ses affaires, de traiter avec Ferdinand, qui s'humilioit devant lui, avouoit ses torts, en montroit du repentir, et offroit de les réparer. Voulant se marier pour priver Philippe de sa succession, Ferdinand demanda au roi de France une princesse du sang, ou du moins de sa famille;

Louis lui donna Germaine de Foix, sa nièce, fille de Marie d'Orléans sa sœur. Germaine étoit sœur de ce Gaston de Foix, duc de Nemours, que nous verrons bientôt remplir l'Italie de sa gloire, si brillante et si courte. Louis assignoit pour dot à Germaine, sa moitié du royaume de Naples, avec le titre de reine de Naples et de Jérusalem. Cette moitié seroit propre à elle et à ses enfans, et si Germaine mouroit sans enfans, cette même moitié reviendroit de plein droit à la France. Ce traité étoit très-contraire à la maison d'Autriche, qui, en cas d'enfans mâles issus de ce mariage, perdoit en Espagne les royaumes d'Aragon et de Grenade, en Italie ceux de Naples et de Sicile, en Amérique la moitié des conquêtes faites à frais communs, par Ferdinand et Isabelle. Philippe étoit réduit au royaume de Castille, qui, entouré d'autres royaumes à-peu-près aussi puissans, cessoit

d'être redoutable dans l'Espagne même, et n'étoit plus rien dans la politique extérieure. Ce n'étoit plus la monarchie espagnole, c'étoit un Etat méditerrané, circonscrit de toutes parts, sans influence sur l'Europe, et presque sans relation avec elle. Philippe, après une navigation pénible, où il fut jeté par une tempête sur les côtes d'Angleterre, et obligé d'accorder à Henri VII et aux Anglois beaucoup d'avantages aux dépens de ses sujets et de ses amis (1), débarqua enfin à la Corogne; alors tout lui réussit, la noblesse courut se ranger auprès de lui, les villes se disputoient l'honneur de le recevoir les premières. Le roi d'Aragon n'en parut point jaloux; il fut le premier à le féliciter sur l'atta-

(1) Les Flamands désignent, par la dénomination de *mauvais entrecours*, ou ce voyage, ou plutôt un traité de commerce désavantageux que Philippe fut forcé de conclure alors avec les Anglois.

chement que lui témoignoient ses nouveaux sujets; il lui demanda pour toute grace une entrevue où ils pussent régler à l'amiable les intérêts des deux couronnes, et cimenter la bonne intelligence qui devoit régner entre un père et ses enfans : il restoit en effet divers points à régler entr'eux. Les Etats conquis par Ferdinand étoient des conquêtes de communauté, dont la moitié appartenoit au mari, et la moitié aux enfans, ou plutôt, comme l'a dit un historien, Ferdinand et Isabelle ayant vécu ensemble non comme deux époux dont les biens sont communs, sous l'administration du mari, mais comme deux monarques étroitement unis pour leurs communs intérêts, il en résultoit toujours que leurs conquêtes s'étoient faites à frais communs et pour la commune utilité, et qu'elles devoient être partagées entre Ferdinand et ses enfans. Ainsi, la moitié du royaume

de Grenade en Espagne, la moitié du royaume de Naples en Italie, la moitié des Indes occidentales, pouvoient revenir à Philippe et à Jeanne; le résultat de la conférence entre le beau-père et le gendre fut, de la part de Ferdinand, une nouvelle conquête, pour ainsi dire, de ces Etats; ils restèrent en entier à Ferdinand, aussi bien que les trois grandes maîtrises, et une forte pension assignée sur les revenus de cette Castille, qu'il vouloit bien abandonner, n'y ayant plus aucun droit, et en étant abandonné lui-même; encore ne l'abandonna-t-il pas véritablement, puisqu'il y laissa deux agens affidés, puissans et habiles, le duc d'Albe et Ximénès, archevêque de Tolède, depuis Cardinal.

La confiance de Ferdinand n'étoit jamais sans bornes, et si elle avoit pu l'être à l'égard de quelqu'un, ce n'auroit point été à l'égard de Consalve, qu'il connoissoit pour être presque

aussi fourbe et aussi ambitieux que lui, et envers lequel il avoit lui-même des torts; il l'avoit souvent laissé manquer d'argent et de secours nécessaires et promis, craignant peut-être autant ses trop grands succès que ses revers. Consalve avoit été obligé de déployer toutes les ressources de son adresse et de son courage pour réussir; il étoit autorisé à regarder le royaume de Naples comme sa conquête personnelle, et il en disposoit en conséquence; il s'y faisoit des créatures, il donnoit à ses capitaines les dépouilles de la faction angevine, même les domaines de la couronne. Il y avoit longtemps que Ferdinand, qui le tenoit entouré d'espions, s'alarmoit de cette conduite; il prit soin de donner aux envieux, aux ennemis secrets de Consalve, le gouvernement des châteaux de Naples et des autres forteresses du royaume; il sema la discorde entre Consalve et les chefs des troupes italiennes:

alors il augmenta le nombre de celles-ci, et rappela les vieilles bandes espagnoles qui s'accoutumoient trop à l'empire de Consalve; il alloit appeler Consalve lui-même, lorsque, par la mort d'Isabelle, ce général, qui étoit Castillan, cessa d'être sujet de Ferdinand, et le devint de Philippe et de Jeanne. Il pouvoit ou mettre sous leur obéissance, soit le royaume tout entier, soit au moins la moitié de ce royaume, ou le prendre tout entier pour lui-même, et c'étoit le vœu des Napolitains, qui, desirant d'avoir un roi résidant chez eux, n'en voyoient point de plus digne de leur choix, que le *grand Capitaine.* Ce choix auroit fort convenu au pape, dont l'intérêt étoit de n'avoir pas un vassal trop puissant; mais la révolte et l'usurpation sont toujours des entreprises hazardeuses, et tous les grands princes avoient alors les yeux sur Consalve. Louis XII n'auroit pas souffert ce

mépris de ses droits; Ferdinand vouloit garder sa conquête, l'empereur Maximilien vouloit la lui ravir, et pressoit Consalve de faire déclarer ce royaume en faveur de l'archiduc Philippe son fils. L'habileté de Ferdinand dissipa tous ces nuages, par le traité auquel il fit consentir Philippe dans leur entrevue, et par un autre traité qu'il fit avec Consalve lui-même, auquel il cédoit la grande maîtrise de St.-Jacques, ce qui, sans que celui-ci mît rien au hazard, alloit le rendre l'homme de la Castille le plus puissant, après le souverain. Alors, Ferdinand le Catholique et Germaine de Foix sa femme se hâtèrent d'aller recevoir les hommages de leurs nouveaux sujets de Naples.

Il avoit été donné à Ferdinand de séduire et de tromper : Philippe, qui avoit tant de raisons de se défier de lui, poussa l'indiscrétion de ses confidences dans leur entrevue, jusqu'à lui faire

part du projet qu'il avoit de faire interdire et enfermer sa femme, fille de Ferdinand, pour gouverner seul en Castille, jusqu'à la majorité très-éloignée de ses fils. Ferdinand, qui comprit d'abord combien cette conduite ingrate et violente alloit rendre Philippe odieux à la Castille, et lui fournir à lui-même de puissantes armes contre son gendre, approuva fort le projet, et assura qu'il n'y mettroit aucun obstacle.

Pendant que Philippe étoit en Espagne, le duc de Gueldre, avec le secours de la France, rentroit dans ses Etats confisqués sur son père; Philippe s'apprêtoit à repasser dans les Pays-Bas, pour les reconquérir, lorsqu'une fièvre violente l'emporta en peu de jours, à l'âge de vingt-huit ans. On ne manqua pas de soupçonner son beau-père de l'avoir fait empoisonner, pour rentrer dans l'administration de la Castille; Maximilien la lui disputa comme aïeul,

aussi bien que lui, des jeunes princes d'Espagne, et ayant sur lui l'avantage d'être aïeul paternel; mais Maximilien, gouverné presqu'en tout par Ferdinand, ne pouvoit être pour lui un rival bien redoutable; il étoit trop étranger à l'Espagne, avoit d'ailleurs trop d'affaires, trop peu d'argent, et Ferdinand avoit sur lui trop d'ascendant pour qu'il pût être à craindre.

La mort de Philippe porta le dernier coup à la raison égarée de la malheureuse Jeanne; elle ne vouloit plus se séparer de son corps, elle le traînoit à sa suite dans toute la Castille, où elle promena quelque temps son désespoir. Elle s'enferma enfin ou on l'enferma dans le château de Tordesillas, où le reste de sa vie ne fut plus que démence, sans aucun intervalle de raison; son occupation la plus ordinaire étoit de grimper comme un chat le long des tapisseries et des murailles de sa chambre,

sa

sa démence même lui donnant pour cet humiliant exercice, une adresse et une agilité qu'elle n'auroit point eues dans son état naturel.

Maximilien, dont Ferdinand avoit repoussé d'un mot les prétentions ambitieuses, tourna son inquiétude contre la France. A Gênes, des mouvemens qui n'étoient d'abord que des contestations, telles qu'il y en avoit souvent entre la noblesse et le peuple, entre l'aristocratie et la démocratie, devinrent, par les intrigues secrètes du pape Jules II et par la protection que Maximilien accorda hautement au parti du peuple, une véritable révolte contre la France. Les rebelles arrachèrent du palais les fleurs de lys qu'ils remplacèrent par l'aigle impériale, ils élurent pour doge un teinturier nommé Paul de Nove, lequel, du moins autant qu'il lui fut possible, n'employa qu'au maintien des lois l'autorité illégitime qu'on lui

confioit ; mais qui peut arrêter la violence populaire, quand les bornes du devoir sont une fois franchies ? Paul de Nove ayant accordé les honneurs de la guerre à la garnison d'une place qu'il avoit prise, les furieux qui le suivoient et qui n'obéissoient que quand ils le vouloient bien, se jetèrent sur cette garnison avec cette rage de cannibales qui caractérise les explosions populaires, et qui doit faire détester à jamais ceux qui les excitent ; *aux uns*, dit une ancienne chronique, rapportée dans la nouvelle Histoire de France, *ils encroisèrent les bras et leur fendirent le ventre, leur arrachèrent le cœur et les entrailles, puis attachèrent ces cœurs à des poteaux et se lavèrent les mains dans leur sang ; ils taillèrent les autres en morceaux, sans pitié, avec les femmes qui là étoient, lesquelles ils firent mourir de tant cruelle et étrange mort, que l'horreur du fait me défend d'en dire la manière.*

Voilà ce que l'empereur protégeoit et ce que le pape encourageoit. Cette révolte de Gênes, fomentée comme elle l'étoit par ces deux puissances, pouvoit entraîner des mouvemens dans le Milanez. Louis XII se hâta d'y mettre ordre et ne voulut confier ce soin qu'à lui-même; il passe en Italie avec une armée de cinquante mille hommes, chose inouie alors, et dans laquelle, chose non moins inouie! on comptoit huit cardinaux et une trentaine d'archevêques et d'évêques. Si l'on demande pourquoi tant de prélats dans une armée, un historien moderne, en rapprochant toutes les circonstances, en expliquant d'une manière plausible des faits qui avoient embarassé jusques-là les historiens, conjecture que ce grand déployement de forces, et cette espèce de concile ambulatoire à la suite d'une armée, n'avoient pas pour seul objet la réduction de Gênes; qu'il ne s'a-

gissoit pas de moins que de punir le pape et l'empereur en les déposant tous les deux. On auroit déposé Jules II comme parvenu à la papauté par la trahison et la simonie ; on auroit fait pape le cardinal d'Amboise que Jules avoit supplanté ; d'Amboise à son tour auroit nommé ou fait nommer roi des Romains et empereur, Louis XII son maître, et auroit transféré des Allemands aux François la couronne impériale avec plus de fondement et de facilité peut-être qu'elle n'avoit été transférée des François aux Allemands, dans le dixième siècle. L'auteur dont nous parlons, donne à ce système (car ce n'est qu'un système) une grande vraisemblance, en ajoutant que c'étoit un nouveau piége tendu à Louis XII par Ferdinand le Catholique ; selon lui, Ferdinand avoit suggéré ce plan, lorsqu'à la mort de Philippe, l'empereur avoit voulu lui disputer la régence d'Espa-

gne; mais, lorsque ce danger fut passé, et qu'il n'eut plus à craindre que l'agrandissement de Louis XII son allié, ce même Ferdinand donna secrètement avis de ce même projet au pape, à l'empereur, aux Vénitiens, à tous les envieux, à tous les ennemis ou déclarés ou secrets de Louis XII, en leur représentant combien l'ambition de ce prince devenoit, disoit-il, redoutable à la liberté de l'Italie. L'auteur, en rendant compte de cette entreprise réelle ou supposée, la traite de *hazardeuse* et *d'odieuse;* pour *hazardeuse*, elle l'étoit sans doute; mais étoit-ce donc un projet si *odieux*, que celui de placer sur le saint siége le doux et vertueux d'Amboise, au lieu d'un pontife intrigant, turbulent et simoniaque, qui troubloit la chrétienté, et de vouloir rendre à la France la dignité impériale, qui avoit été rétablie pour elle et transférée, mal à-propos peut-être, à l'Allemagne? Ce

projet étoit vaste, ambitieux, peut-être chimérique, mais nous ne saurions le trouver odieux de la part de Louis XII, s'il est vrai qu'il l'eut adopté. Ce qui étoit véritablement odieux, c'étoit le procédé de Ferdinand, qui, après avoir proposé ce projet à Louis XII, pour l'égarer dans ce vaste labyrinthe d'affaires, en avertissoit sous main les ennemis de ce prince, pour le rendre odieux à Jules II, à Maximilien, et pour le moins suspect à toute l'Europe d'une ambition démesurée contre laquelle il falloit se réunir.

L'armée françoise à son arrivée trouve les Génois fortement retranchés sur une montagne qui couvroit la ville de Gênes. Paul de Nove avoit fait pour la défense les plus sages dispositions, mais que l'impétuosité françoise et l'inexpérience des troupes génoises rendirent inutiles. Il en coûta cependant pour entrer dans la ville, deux batailles, dans l'une des-

quelles ce brave la Palice fut blessé à la gorge et mis de nouveau hors de combat. En même temps que l'armée de terre remportoit ces deux victoires, le port de Gênes étoit bloqué par une flotte qui tiroit sur la ville et renversoit les maisons. Trente sénateurs en habits de deuil et la tête rasée, vinrent au nom de la patrie implorer la clémence de Louis XII, qu'on n'imploroit guère en vain. Louis passa sans leur répondre; il entra dans la ville l'épée à la main, et ses gardes la lance en arrêt ou l'arc bandé: il étoit armé comme en un jour de bataille et dans l'appareil le plus menaçant; mais on pouvoit voir sur sa cotte d'armes, un roi des abeilles entouré de son essaim, avec cette légende rassurante: *Non utitur aculeo rex cui paremus. Le roi à qui nous obéissons ne se sert point de l'aiguillon.* Il s'en servit cependant, et quoiqu'il bornât sa vengeance, il y eut beaucoup

de supplices. Ces sanglantes exécutions qui durèrent pendant dix jours, font de la peine et s'accordent mal avec la devise du roi des abeilles sans aiguillon ; le châtiment des chefs étoit peut-être nécessaire, car le désordre avoit été porté bien loin ; nous voudrions cependant que le clément Louis XII eût fait grace à ce Paul de Nove, qui avoit des talens et même des vertus ; son crime étoit d'avoir accepté la dignité de doge que le peuple lui avoit déférée irrégulièrement et contre la constitution de l'Etat, et d'avoir à ce titre défendu les Génois rebelles contre l'armée royale ; mais quand une populace effrénée vous confie ses intérêts, l'extrême danger du refus ne peut-il pas au moins servir d'excuse, et n'est-ce pas un mérite fait pour toucher un bon roi, que d'avoir usé avec justice et avec sagesse de cette puissance illégitime ? De plus, ce malheureux avoit été livré par trahison

et par ingratitude; il étoit à l'abri du danger dans une retraite qui paroissoit sûre; un capitaine corse, qui lui devoit sa fortune, le vendit pour deux cents ducats au général des galères, Prégent de Bidoux.

Au reste, ne disons pas, avec quelques auteurs modernes, pour excuser la rigueur ou pour exalter la clémence dont on usa dans cette occasion, *que tous avoient plus ou moins participé au crime;* combien, dans ces émotions populaires, n'y a-t-il pas de gens sages et amis de la paix qui gémissent en secret, sans oser même parler à des insensés hors d'état de les entendre, et que la raison ne feroit qu'irriter! Ces sages, qui, dispersés et désarmés, et toujours seuls, malgré leur nombre, n'ont pu que soupirer pour le retour de l'ordre et le rétablissement de l'autorité légitime, doivent-ils être confondus avec les auteurs du trouble et les instiga-

teurs de la révolte ? Doivent-ils être punis d'avoir été malheureux et impuissans ? La justice et l'humanité exigent qu'il n'y ait de punis et même de menacés que ceux que la notoriété publique accuse ; Louis XII se régla sans doute sur ce principe dans les actes de sévérité qu'il crut devoir exercer : il faut du moins lui savoir gré des précautions qu'il prit pour empêcher le pillage de la ville ; il les poussa jusqu'à laisser dehors les Suisses et les aventuriers françois, parce qu'il jugea qu'à la vue des richesses que renfermoit *Gênes la superbe*, quoiqu'alors si humiliée et si défigurée, on ne pourroit les contenir. Les habitans ayant été désarmés et obligés de venir eux-mêmes déposer leurs armes dans la place publique, on fit de ces armes des faisceaux qu'on jeta par-dessus les murs aux Suisses et aux aventuriers françois, pour leur part du butin qu'ils avoient espéré. Les biens

de Paul de Nove avoient été confisqués, suivant l'ancien abus qui punit les innocens pour les coupables, et qui donne au gouvernement l'intérêt de trouver beaucoup de coupables : Louis rendit ces biens à la veuve et aux enfans de cet infortuné. S'il signala sa vengeance en ôtant aux Génois leurs priviléges, il signala sa clémence en les leur rendant à l'instant.

Le pape, lorsque l'ambassadeur françois lui fit part de la réduction de Gênes, répondit sèchement et avec dépit : *Je n'en crois rien*, et le croyant trop, il s'enferma pendant plusieurs jours dans son palais. Ferdinand le Catholique, nouvel allié de Louis XII, et son neveu par sa nouvelle femme, Ferdinand qui, malgré lui, avoit envoyé aux François quatre galères pour cette expédition, ne fut pas moins accablé de ce succès; il eut besoin de reprendre ses esprits, pour dire enfin,

et assez tristement, *qu'il étoit bien joyeux d'une si bonne nouvelle.* Les Vénitiens, qui n'en étoient peut-être pas plus *joyeux* que lui, firent bonne contenance.

Ferdinand et Germaine de Foix sa femme, étoient alors à Naples, où ils avoient eu beaucoup d'affaires à régler avec Consalve, soit pour le paiement et la récompense des troupes, soit pour la restitution des biens enlevés à la faction angevine, et qu'il falloit lui rendre d'après le nouveau traité conclu entre Ferdinand et Louis XII. Consalve facilita ces arrangemens par la générosité de ses procédés ; content de la grande maîtrise de S. Jacques que lui cédoit Ferdinand, il lui remit trois duchés qu'il possédoit dans le royaume de Naples ; il vendit ses meubles et sa vaisselle pour fournir l'argent le plus pressé.

Ferdinand avoit aussi une grande

affaire à régler avec Louis XII, relativement au royaume de Naples; il s'agissoit de faire reconnoître les droits de Germaine de Foix et de la France sur la moitié de ce royaume, et d'obtenir du pape une nouvelle investiture où ces droits fussent clairement énoncés. Ferdinand, qui savoit combien tout ce qui avoit l'air de la confiance et de la générosité étoit puissant sur l'ame de Louis XII, lui demanda une entrevue à Savone, sans exiger d'ôtages, sans vouloir aucune autre sûreté que la foi publique; il alla se mettre avec sa femme et ses principaux capitaines entre les mains d'un ennemi à peine réconcilié, dans les Etats de ce même roi qu'il se glorifioit d'avoir tant trompé, qu'il trompoit même encore alors. Il faisoit entendre à Louis XII et au cardinal d'Amboise, pour se dispenser de solliciter la nouvelle investiture, que ne reconnoissant point dans le fond

de son cœur Jules II pour pape légitime, il ne pouvoit en conscience lui prêter le serment de vassal, et lui jurer fidélité. C'étoit une manière adroite de flatter les prétentions du cardinal d'Amboise, et elle produisit son effet; mais Ferdinand ne disoit pas que dans le même temps il sollicitoit pour Ximénès un chapeau de cardinal, auprès de ce même Jules II, auquel il ne vouloit pas demander, pour Germaine et pour la France, l'investiture de Naples, parce qu'il ne le reconnoissoit pas pour pape; il ne disoit pas qu'il avoit demandé à ce pape, méconnu par lui, une entrevue qui devoit avoir lieu à Ostie, mais où il n'osa se rendre, de peur d'être suspect à la France; il envoya faire des excuses au pape, passa devant le port d'Ostie sans s'y arrêter, et se rendit à Savone, où Louis XII l'attendoit. Louis, pour répondre à la confiance fraternelle de Ferdinand, alla au-devant de lui dans

une galère, sans gardes et accompagné seulement de deux cardinaux; les deux rois s'embrassèrent comme deux amis intimes, ou comme un oncle et un neveu : ils se promenèrent ensemble dans les rues de Savone, montés sur des mules richement enharnachées, et chaque chevalier françois menant en croupe une dame espagnole de la suite de la reine Germaine.

L'Espagne, divisée jusqu'alors en divers petits royaumes, n'avoit pu avoir même la pensée d'entrer en concurrence avec la France, pour les honneurs du pas, et jamais elle n'auroit eu cette prétention, sans la grandeur et la puissance où parvint dans la suite Charles-Quint. Les historiens remarquent cependant que Louis XII, pour empêcher que Ferdinand ne se prévalût des honneurs que le roi de France croyoit devoir lui rendre dans un Etat françois, en le faisant toujours passer

le premier, avoit grand soin de lui dire : *Passez, parce que je vous en prie, et que je le veux, et que, si j'étois chez vous, je ferois tout ce dont vous me prieriez.* C'est aux maîtres des cérémonies à juger si ce propos établissoit l'égalité entre les deux rois, ou maintenoit la supériorité de la France.

Les deux rois s'empressèrent à l'envi de rendre des honneurs sans conséquence et sans danger, Louis à Consalve et Ferdinand à d'Aubigny, c'est-à-dire aux généraux qui leur avoient fait réciproquement le plus de mal. Louis vouloit avoir toujours Consalve à ses côtés et s'entretenoit familièrement avec lui; il demanda que ce général fût admis au banquet royal qu'il donna au roi et à la reine d'Espagne. D'Aubigny étant retenu chez lui par la goutte, Ferdinand alla lui rendre visite.

Quant aux affaires traitées à cette entrevue, Ferdinand eut, à deux re-

prises différentes, avec le cardinal d'Amboise, des conférences qui durèrent trois heures, on n'a pas su quel en avoit été le résultat.

Les procédés de Ferdinand à l'égard de Consalve, ne confirmèrent point les honneurs que ce général avoit reçus de Louis XII à Savone. Au lieu de la grande maîtrise de St. Jacques, un exil fut la récompense de ses services; il vit opprimer et dépouiller ses parens et ses amis, et mourut avec le regret de n'avoir pu les venger ni se venger.

L'empereur Maximilien qui préparoit tout et qui n'exécutoit rien; riche en projets, pauvre en moyens, et n'ayant jamais ni volonté ferme ni résolution fixe, parut vouloir, en 1508, comme les empereurs Henri VII et Louis de Bavière, aller recevoir la couronne impériale à Rome et se rendre le maître en Italie. Les Vénitiens, qui, tantôt l'attiroient, tantôt le repous-

soient, selon l'intérêt du moment, prirent définitivement le parti de lui refuser le passage, en quoi ils furent secondés par les François que cette irruption de Maximilien menaçoit les premiers dans le Milanez. Trivulce battit les Impériaux dans le Vicentin, l'Alviane dans le Frioul; les Vénitiens prirent Trieste, le seul port considérable qui leur manquât encore sur le golfe Adriatique, et la maison d'Autriche perdit la seule porte par laquelle elle pût entrer en Italie sans demander passage à personne. Cet agrandissement des Vénitiens pensa causer leur ruine, en déterminant l'orage, qui depuis longtemps grondoit sur leur tête, et en donnant lieu à cette fameuse ligue de Cambrai, phénomène politique qui étonna jusqu'à ses auteurs.

Les Vénitiens sollicités par l'empereur de faire avec lui leur paix particulière, se contentèrent de laisser aux

François trois mois pour y accéder. Quand, au lieu d'un roi de France, dit avec raison un auteur moderne, ils auroient eu pour allié un duc d'Urbin ou un marquis de Mantoue, ils n'auroient pas pu lui témoigner moins d'égards. Cette injure rappela toutes celles qu'on avoit eues à dévorer de la part de ces alliés infidèles et pendant la conquête du Milanez et pendant la guerre de Naples ; Louis ne put dissimuler son ressentiment et l'on en profita pour l'engager dans la ligue de Cambrai. Les Vénitiens, non contens de dominer sur leur golfe, vouloient en fermer entièrement l'entrée aux autres puissances, afin qu'aucune ne pût ni troubler ni partager leur commerce. Ils ne négligeoient pas davantage l'agrandissement de leurs Etats de Terre-ferme et ils vouloient que la balance de l'Italie fût toujours entre leurs mains. Pour remplir ce triple objet, ils avoient, en

profitant des occasions, dépouillé successivement et peu-à-peu les diverses puissances d'Italie, et celles qui avoient des prétentions sur cette contrée. Dans la Romagne, ils avoient enlevé au saint siége Ravenne, Cervia, Rimini; à divers feudataires, d'autres places tant maritimes que méditerranées; au royaume de Naples les ports de Trani, de Brindes, d'Otrante et de Gallipoli; ils n'avoient des Etats de Terre-ferme qu'aux dépens de Maximilien et de Louis XII. Maximilien, comme chef de la maison d'Autriche, réclamoit le Frioul et l'Istrie; comme chef de l'Empire, la Marche Trévisane, le Padouan, le Vicentin, le Veronois. Louis XII redemandoit le Bergamasque, le Cremasque, le Bressan, le Crémonèse, la Ghiara d'Adda, enfin tout ce qui avoit été démembré du Milanez. Les Vénitiens ayant dépouillé tout le monde, il étoit naturel que tout le monde se liguât

contre eux; et sous ce point de vue la ligue de Cambrai n'avoit rien d'étonnant; la manie d'ailleurs de vouloir imiter les anciens Romains, qui, dans leurs triomphes insultoient aux rois et aux peuples vaincus, les ayant engagés à décerner les honneurs du triomphe à leur célèbre l'Alviane, ils donnèrent en spectacle à la populace et exposèrent à sa risée des représentations burlesques et insolentes de Maximilien et de ses Allemands. Nous avons vu les torts de ces mêmes Vénitiens, tantôt à l'égard du pape, tantôt à l'égard du roi de France; ayant manqué à tous les souverains, ils devoient s'attendre à les avoir pour ennemis. Mais s'il n'étoit pas étonnant qu'on se liguât contre eux, il étoit bien étonnant que Louis XII se liguât avec Jules II qu'il vouloit ne pas reconnoître pour pape et qui ne cessoit de lui donner des marques de haine et d'ingratitude; avec Maximi-

lien, qui lui refusoit l'investiture du Milanez et qui vouloit lui enlever cet Etat; avec Ferdinand enfin qui lui avoit enlevé le royaume de Naples, qui le gardoit, au mépris de tous les traités, et qui pour se dispenser d'exécuter le dernier de ces traités et de solliciter une investiture commune à la France et à l'Espagne, ne pouvoit plus dire qu'il ne reconnoissoit pas Jules II pour pape, puisqu'il s'allioit avec lui. L'opposition des intérêts, l'incompatibilité des caractères sembloient mettre des obstacles invincibles à cette union de tant de puissances essentiellement discordantes (1), et Marguerite d'Autri-

(1) On put dire alors de cette ligue, ce que M. de Voltaire a dit, en 1742, de l'union de la France et de l'Empire, sous l'empereur Charles VII :

Par des nœuds étonnans l'altière Germanie,
A l'Empire françois malgré soi réunie,

che, gouvernante des Pays-Bas, qui entreprit de réconcilier Ferdinand son beau-père, et Maximilien son père, encore brouillés alors relativement à la régence d'Espagne, ne pouvoit guère se flatter de les réconcilier l'un et l'autre avec Louis XII leur éternel ennemi, ni tous les trois avec Jules II qui auroit voulu être le seul maître en Italie. La difficulté n'étoit pas de les irriter contre Venise, sur laquelle ils avoient tous des usurpations à revendiquer et des outrages à venger, mais de les unir entr'eux et de les faire agir de concert. Marguerite termina seule ce grand ouvrage avec le cardinal d'Amboise; il paroît que ce ne fut pas sans de vives altercations : *et nous sommes, monsei-*

Fait de l'Europe entière un objet de pitié;
Et leur longue querelle
Fut cent fois moins cruelle
Que leur triste amitié.

gneur le légat et moi cuidié prendre au poil, disoit-elle elle-même dans une lettre aux ambassadeurs du prince de Castille.

En général on retrouve Marguerite d'Autriche dans toutes les négociations et les intrigues du temps : elle avoit un grand talent pour les affaires, et le desir de servir Ferdinand son beau-père, Maximilien son père et les archiducs ses neveux ; étoit encore animé en elle par le desir de se venger de la France, et par le souvenir de l'affront qu'elle y avoit essuyé. Mais pourquoi s'en prenoit-elle à Louis XII qui avoit souffert comme elle de la résolution que Charles VIII avoit prise de la renvoyer pour épouser Anne de Bretagne, et qui n'y avoit déterminé Charles VIII que par un excès de générosité ? Louis XII, prince naturellement galant, prenoit avec Marguerite dans ses lettres même d'affaires, le ton de la galanterie. Elle est, dit-il, la seconde parmi les objets de

de sa tendresse; *il veut embrasser sa cousine, sa vassale, SA PREMIÈRE MAITRESSE, lui rappeler les jeux de leur enfance, et après l'avoir fait rougir de ses coquetteries, lui jurer une tendresse éternelle.* Ces coquetteries qu'il lui reproche sont des coquetteries ou des infidélités politiques, et elle lui en avoit beaucoup fait. Cette ligue de Cambrai en étoit même une; elle avoit dans ce traité des vues fort contraires aux intérêts de Louis XII.

La facilité avec laquelle ce prince avoit fait seul tous les frais de la conquête de Naples, qui, suivant le traité de partage, devoit être faite à frais communs, donnoit à tous ces princes machiavélistes, qui s'allioient avec lui, l'espérance qu'il feroit encore tous les frais de cette expédition contre Venise, et leur attente ne fut point trompée. Le pape excommunia les Vénitiens; et ce fut tout ce qu'il fit pour la cause com-

mune : Maximilien, qui avoit un traité récemment conclu avec eux, demanda de n'agir que le dernier, alléguant les raisons de décence que lui fournissoit ce traité récent; Ferdinand différa aussi; Louis se déclara d'abord et partit pour l'Italie : le secret dela ligue avoit été très-bien gardé; on avoit dit aux Vénitiens que le congrès de Cambrai avoit pour but d'accorder le duc de Gueldre avec le prince de Castille, et ils l'avoient cru; ils voyoient toute l'Europe armer, et ils étoient bien loin de soupçonner qu'ils fussent l'objet de ces armemens; ou si quelque inquiétude entroit dans leur esprit, ils considéroient l'opposition des caractères, des principes, des intérêts surtout entre toutes ces grandes puissances, et ils se rassuroient; en un mot ils raisonnèrent très-bien, et ce fut ce qui les trompa. Ils ne prirent aucunes précautions pour leur défense, où ils n'en prirent que de

tardives et d'insuffisantes. Lorsqu'enfin ils virent Louis XII s'avancer contre eux, leur ambassadeur lui représenta qu'il prenoit pour ennemis les seuls alliés sûrs qu'il pût avoir en Italie, parce qu'ils étoient les seuls qui n'eussent pas d'intérêts directement contraires aux siens ; il essaya de l'alarmer sur les suites de cette entreprise en exaltant beaucoup la profonde sagesse du sénat de Venise. Louis XII, pour toute réponse, lui dit : *J'opposerai tant de foux à vos sages, que leur sagesse en sera déconcertée ;* elle le fut en effet, et l'orgueilleuse Venise fut humiliée. Le 14 mai 1509 Louis gagna la bataille d'Aignadel, en personne, et contre l'Alviane. Ce général estimé alors le plus habile de l'Europe, y perdit un œil et y fut fait prisonnier par Vandenesse, ce brave frère du brave la Palice; il fut présenté à Louis XII dans l'état où il avoit été pris, l'œil crevé, le visage

tout en sang ; Louis le combla d'honneurs et d'égards, comme il en avoit comblé le grand Consalve à l'entrevue de Savone. Avant la bataille, on étoit venu annoncer à Louis XII que les ennemis l'avoient prévenu et qu'ils occupoient un poste, où il avoit eu dessein de loger son armée : *eh bien !* dit-il, *nous nous logerons sur leurs ventres.*

Pendant la chaleur du combat, on lui représenta qu'il s'exposoit trop : *ceux qui ont peur*, dit-il, *n'ont qu'à se mettre à couvert derrière moi.* Tout cela étoit très-chevaleresque, et Louis, sur le premier trône du monde, se montroit tel encore que le chevalier d'Anne de Bretagne, combattant pour elle dans les champs de St. Aubin du Cormier ; mais il fut plus heureux. Le fruit de sa victoire d'Aignadel fut la conquête rapide de toutes les usurpations des Vénitiens en Terre-Ferme ; Louis reprit en dix-sept jours toutes les places qu'ils avoient

détachées du Milanez. Celles qui appartenoient à l'Empire ou à la maison d'Autriche, lui offrirent aussi leurs clefs; il eut la générosité de les renvoyer à Maximilien, qui, sans rien faire pour la cause commune, recueillit du sein de son indolence les fruits de l'activité des François. Le cardinal d'Amboise alla lui porter à Trente les clefs de ces villes, et ce qui étoit encore plus précieux aux yeux de l'empereur, une somme de cent mille ducats pour l'investiture du Milanez que Louis vouloit bien lui demander. Maximilien, dans les transports de sa joie et de sa reconnoissance, brûla, en présence du cardinal, son fameux *livre rouge*. C'étoit un registre où il avoit inscrit toutes les injures qu'il prétendoit avoir reçues de la France et dont il se proposoit, disoit-il, de tirer un jour une vengeance éclatante. Il faut convenir que Maximilien fut de tous les confédérés

de la ligue de Cambrai, celui qui persévéra le plus dans l'alliance de la France; mais ce fut toujours un allié inutile ou même onéreux.

Les Vénitiens, en offrant à Louis XII les places de Maximilien, espéroient diviser ces deux princes et les armer l'un contre l'autre; la bonne foi généreuse de Louis déconcerta ce projet; il y a donc quelquefois plus de bonne politique dans la franchise que dans l'artifice.

Les Vénitiens, comptant plus sur leurs négociations que sur leurs armes, se mirent à traiter avec toutes les puissances confédérées : ils s'humilièrent en vain devant l'empereur, ce prince jouit de leur humiliation et ne s'appaisa point; le pape auquel ils offrirent la restitution des places contestées, lorsqu'il les avoit déjà presque toutes recouvrées les armes à la main, les traita plus rudement encore et leur fit une

réponse si fière et si despotique, que Marc Loredano, fils du doge, en délibérant sur cette réponse, dit qu'il falloit appeler le turc *contre ce bourreau des Chrétiens qui osoit encore s'en dire le père* (1). Les vieux sénateurs, le doge à leur tête, furent d'avis de céder au temps et d'attendre. Ils parvinrent à se réconcilier secrètement avec le roi d'Espagne, auquel ils épargnèrent la peine de reconquérir les places maritimes de la Pouille, usurpées par eux, en lui en faisant à propos la restitution. Le pape s'appaisa aussi peu à peu et sentit qu'il ne pouvoit rien gagner à mettre en Italie le roi de France ou l'empereur à la place des Vénitiens. Cependant ces républicains qui, pendant le fort de l'orage s'étoient resserrés dans

(1) Celui qui des chrétiens se dit encor le père,
Met aux mains de ses fils un glaive sanguinaire.
Henriad. chant 3.

leurs îles, qu'ils désespéroient même encore de conserver, commençoient à rentrer dans leurs Etats de Terre-Ferme; Trévise, en comparant la douceur de leur gouvernement, avec la rapacité des Allemands, releva la bannière de St. Marc; Padoue, place plus importante et le plus puissant boulevard de Venise, se ressouvint de lui avoir donné la naissance, lorsqu'à la chute de l'empire romain, quelques Padouans, fuyant la violence des barbares, s'étoient réfugiés dans les îles de la mer Adriatique: Padoue, par succession de temps, étoit devenue sujète de sa colonie et ne lui en étoit pas moins attachée; elle se fit prendre par les Vénitiens à la faveur d'un stratagême concerté. Cet événement qui ranima entièrement les espérances de Venise, y est encore célébré tous les ans par une fête publique. Un autre événement qui remplit les Vénitiens d'espérance et de

joie, fut la prise du marquis de Mantoue, autrefois leur général, alors leur ennemi; à la faveur de la ligue de Cambrai, il étoit rentré dans quelques places dont les Vénitiens l'avoient privé, il se rendoit à Vérone, et croyoit avoir l'Adige entre lui et les Vénitiens. Il ignoroit que ceux-ci venoient de se procurer un passage sur ce fleuve en s'emparant de Legnano; le marquis de Mantoue fut enlevé par un parti vénitien, donné en spectacle au peuple de Venise, puis enfermé. Vérone et Vicence alloient suivre le torrent, si Louis XII jaloux d'assurer aux impériaux la possession des Etats qu'il leur avoit fait recouvrer, n'eût fait marcher la Palice à leur secours.

Maximilien voulut enfin faire quelque chose pour lui-même; il vint assiéger Padoue avec le secours des François, et malheureusement pour lui avec les secours perfides du pape et de

Ferdinand; ceux-ci qui n'avoient pas abjuré hautement la ligue de Cambrai et qui ne la vouloient encore qu'en secret, fournirent leur contingent, aux termes du traité, mais ils chargèrent leurs principaux officiers de traverser en tout les vues de l'empereur et de faire échouer son projet. Les Vénitiens qui s'instruisoient par leurs fautes, prirent pour la défense de Padoue toutes les précautions qu'ils avoient négligées au commencement de la guerre; ils se firent un point d'honneur de cette affaire; ils mirent dans la place non une simple garnison, mais une armée entière, et ils portèrent l'approvisionnement de toutes choses jusqu'à la plus grande abondance; le vieux comte de Pétiliane de la maison des Ursins, capitaine renommé, avoit brigué l'honneur de défendre Padoue; le doge Loredano voulut que ses deux fils allassent s'y renfermer, et ils furent

suivis de deux cents jeunes gens, fils de sénateurs ou de nobles ; on fit derrière les murs, de nouvelles fortifications supérieures même aux fortifications extérieures ; les femmes, les enfans, tous mirent la main à l'œuvre. La trahison les secondoit avec succès dans le camp des assiégeans, le gouverneur étoit exactement instruit de toutes les résolutions qui s'y prenoient et faisoit ses arrangemens en conséquence ; les agens du pape et de Ferdinand tiroient pendant la nuit le canon sur les Allemands et sur les François; ils étoient conduits par un capitaine albanois, nommé Constantin, que le pape qui le connoissoit, avoit chargé de surprendre la confiance de l'empereur et qui avoit su y parvenir. La Palice soupçonnant ce traître, mais ne pouvant pas le convaincre, vint le défier sous les yeux de Maximilien : ce prince ne voulut pas permettre le combat ; seule-

ment, pour donner satisfaction aux François, il sacrifia quelques-uns des instrumens subalternes de la trahison, qu'il fit mettre à la bouche du canon; car si le traître n'étoit pas découvert ou du moins convaincu, la trahison étoit manifeste. Au reste cette expédition finit, comme toutes celles de Maximilien, par le désordre qu'entraîne le défaut d'argent : ce n'est pas qu'il n'en touchât beaucoup; « car, comme dit » l'abbé Dubos, personne ne lui pro» posoit plus de mettre son nom au bas » d'aucun acte, sans énoncer que ce » prince toucheroit une somme d'ar» gent en quittant la plume; » mais cet argent étoit toujours aussitôt dissipé que reçu. Les soldats étrangers et mercenaires dont son armée étoit remplie, n'étant pas payés, se mutinèrent. Ces mouvemens alarmèrent l'empereur, il s'enfuit pendant la nuit et abandonna lui-même son armée, qui n'entendant

plus parler de lui, se dissipa; le siége de Padoue fut levé. Les Vénitiens avançant toujours, prirent Vicence et alloient prendre Vérone, si d'Aubigny ne s'y fût jeté avec des troupes choisies; ils reprirent aussi dans le Frioul. quelques-unes des places dont l'empereur s'étoit emparé.

L'administration de la Castille étoit restée entre les mains du roi d'Espagne; on espéroit que son second mariage seroit stérile, mais Germaine accoucha d'un fils; cet enfant à la vérité ne vécut que deux jours, mais il fit craindre la survenance d'autres enfans, et dans cette crainte, les intérêts des princes autrichiens, souverains de la Castille, du chef d'Isabelle leur aïeule et de Jeanne leur mère, parurent être mal entre les mains d'un prince qui ne cherchoit qu'à les exclure. Maximilien renouvela donc ses prétentions à la régence de Castille; le roi d'Espagne prit

pour arbitres Louis XII et le cardinal d'Amboise, sans doute pour les empêcher de se déclarer contre lui ; leur intérêt étoit au moins d'entretenir la mésintelligence entre Ferdinand et Maximilien ; mais Louis XII et son ministre ne croyoient jamais qu'on eût intérêt de manquer à l'honneur et à la probité (1), ils s'employèrent de bonne-foi à réconcilier ces princes, et, comme avec Maximilien, toutes les prétentions s'évaluoient en argent, il abandonna tous ses droits sur la régence de Castille, moyennant une pension de cinquante mille ducats pour lui, et une de quarante mille ducats pour l'archiduc Charles leur petit-fils commun.

Cette affaire étant ainsi réglée à la satisfaction de Ferdinand, par l'entre-

(1) *Quidquid honestum est, idem utile videtur, nec utile quidquam quod non honestum.*
Cic. de offic. lib. 3. cap. 4.

mise de la France, ce fut contre la France même que Ferdinand tourna ensuite ses intrigues. Le pape, qui avoit payé de trop d'ingratitude les services qu'il avoit reçus de la France, pour ne la pas craindre et ne la pas haïr, et qui soupçonnoit toujours d'Amboise de vouloir le faire déposer, se livra tout entier à sa haine, suscita de tous côtés des ennemis à Louis XII, anima contre lui le jeune roi d'Angleterre Henri VIII par des exhortations et par des présens, souleva les Suisses par l'éloquence impétueuse et les intrigues adroites de Schéiner, évêque de Sion, dont un chapeau devoit récompenser les succès; il conclut avec Ferdinand et les Vénitiens la ligue qu'ils nommèrent *sainte*, parce qu'elle avoit le pape pour chef, et dont l'objet principal étoit de tourner la ligue de Cambrai contre les François, en leur enlevant le Milanez et en les chassant entièrement de l'Italie.

Le duché de Ferrare étoit alors possédé par cette illustre maison d'Est, tant célébrée par l'Arioste et par le Tasse. Le protecteur de ces deux grands poètes, le magnanime Alphonse, père de cet Hercule de Ferrare, qui épousa dans la suite la princesse Renée, seconde fille de Louis XII, régnoit alors à Ferrare; ses Etats étoient à la bienséance de deux voisins avides qui les convoitoient fort, le pape au midi et les Vénitiens au nord; ceux-ci avoient fait des usurpations sur le duc de Ferrare comme sur leurs autres voisins, et le duc, pour recouvrer ses domaines, étoit entré dans la ligue de Cambrai. Jules II qui, en donnant l'absolution aux Vénitiens comme pape, leur imposoit des lois comme un souverain, parut protéger le duc de Ferrare son feudataire, dans l'intention de le dépouiller un jour: il exigea des Vénitiens qu'ils rendissent au duc la ville et le port de Comacchio; et du duc,

qu'il rendît aux Vénitiens son amitié; qu'il renonçât à la ligue de Cambrai et à la protection de Maximilien et de Louis XII. Alphonse n'en voulut rien faire, et toute cette maison d'Est se signala par son attachement à la France: Jules déclara la guerre au duc de Ferrare, sous prétexte que les salines de Comacchio qui appartenoient au duc, faisoient tort aux salines de Cervia, qui appartenoient au pape, et qui étoient en possession de fournir de sel la Lombardie; il transféra des Vénitiens au duc l'excommunication dont il avoit délivré les premiers. Le cardinal de Pavie, qui, avec le duc d'Urbain la Rovère, neveu de Jules, commandoit l'armée papale, voulut faire notifier cette bulle au maréchal de Chaumont d'Amboise, gouverneur du Milanez, pour l'avertir de retirer sa protection à un excommunié, à un vassal rebelle du saint siége; la réponse de Chaumont fut qu'il feroit

pendre aux fenêtres de son palais, quiconque auroit l'audace de se charger d'une pareille commission. Le pape voulant veiller de près sur les opérations de son armée, vint à Bologne. Chaumont dérobant sa marche aux ennemis, paroît inopinément aux portes de Bologne avec une armée dans laquelle étoient les Bentivoglio, souverains légitimes de cette place. Le pape étoit sans défense, et alloit tomber entre les mains des François; les Vénitiens qu'il attendoit, n'arrivoient point, les magistrats de Bologne étoient glacés de crainte, les bourgeois refusoient de prendre les armes; la cour du pape étoit dans la consternation, Jules seul ne perdit point courage, il entama une négociation avec Chaumont; en même temps les ambassadeurs du roi d'Espagne, du roi d'Angleterre et même de l'empereur, déclarèrent au nom de leurs maîtres, qu'ils prendroient tous pour une hostilité

faite contr'eux-mêmes le premier coup de canon qui seroit tiré contre une place dans laquelle le pape étoit en personne; Chaumont fut ébranlé, il craignit d'en avoir trop fait, il hésita, on gagna du temps, les Vénitiens arrivèrent; ils arrivèrent avec un corps considérable de Turcs, que la république, tantôt leur amie, tantôt leur ennemie, prenoit à son service. Ce furent ces Turcs qui délivrèrent le pape. « Ce fut, » dit un auteur moderne, un spectacle » bien étrange, de voir le saint père » escorté et défendu, par une troupe » d'infidèles, contre l'armée du roi très- » chrétien, fils aîné de l'église. » Le spectacle étoit plus nouveau qu'étrange peut-être, car il ne s'agissoit point là de christianisme. Les intérêts politiques n'ont rien à démêler avec les intérêts de la foi, la politique est de ce monde, et le royaume de Dieu n'en est pas.

A peine échappé de ce péril, l'impé-

tuosité de Jules le précipite dans un autre (1). Ferrare étoit l'objet de tous ses vœux, il s'écrioit souvent dans les transports de sa joie avide et de ses espérances ambitieuses: *Ferrara! Ferrara! io t'auro.* Il court faire le siége de la Mirandole, fief de l'empire, non de l'Eglise et dont les souverains ne l'avoient jamais offensé. C'étoient des enfans en bas âge, vivans sous la tutelle de leur mère, fils de Louis ou Ludovic Pie, et neveux de ce prodige de science, Jean Pic de la Mirandole; mais cette place de la Mirandole pouvoit servir à resserrer Ferrare, l'impitoyable Jules y assiége la mère et les enfans. On vit ce pontife belliqueux et violent, au milieu des rigueurs d'un des plus rudes hivers,

(1) *Evasti, credo metues doctusque cavebis?*
Quæres quandò iterùm paveas iterùmque perire
Possis. O toties servus, quæ bellua ruptis
Cùm semel effugit, reddit se prava catenis?

HORAT. sat. 7. lib. 2.

malgré la foiblesse de son âge et de sa santé (il avoit alors soixante-dix ans, et relevoit de maladie), presser lui-même les travaux avec une ardeur infatigable, dresser les batteries, animer les soldats par des caresses, par des menaces, et partager avec eux les peines et les périls. Il étoit logé au château de St.-Félix, à quelques lieues de la Mirandole, et c'est de-là qu'il venoit visiter et presser les travaux du siége; le chevalier Bayard qui en fut averti, vint se mettre en embuscade à moitié chemin. Les premiers qu'il chargea, s'enfuirent en criant, *alarme ;* mais un brouillard épais et une neige abondante qui faisoient qu'on ne pouvoit se voir à quatre pas, avoient déjà sauvé le pape; le cardinal de Pavie l'avoit fait consentir à revenir sur ses pas dans le château de St.-Felix; à peine étoit-il rentré dans la cour, que voilà le chevalier Bayard qui arrive à toute bride,

poussant devant lui les fuyards, sans s'arrêter à faire des prisonniers, et ne cherchant que le pape (1). On voit dans l'Histoire du chevalier Bayard, l'impétueux pontife frémissant de colère et de terreur, sortir à la hâte de sa litière, lever lui même le pont, fermer de sa main tremblante les portes du château. « *S'il eust autant demeuré qu'on mectroit* » *à dire un* pater noster *il estoit croqué*, » dit l'historien. » Les bons François auroient vu avec quelque plaisir Jules II prisonnier, présenté à Louis XII par le chevalier Bayard. Le pape en eut la fièvre de frayeur, mais il n'en devint que plus ardent à presser les opérations du siége, et, pour ne plus s'en éloigner, il vint se loger dans une petite église, à côté de ses batteries, et s'exposant tel-

(1) . . . . . *Solumque per omnes*
Volscentem petit, in solo Volscente moratur.
Enéid. lib. 9.

lement au feu de la place, que deux de ses officiers furent tués auprès de lui. Le maréchal de Chaumont n'ayant pu arriver assez-tôt pour sauver la place, elle se rendit; mais après l'arrivée des François, le pape ayant enfermé ses troupes dans un camp retranché, se retira jusques dans Ravenne, n'osant pas se fier aux murs de Bologne plus qu'au château de St.-Félix, après le danger qu'il avoit couru dans chacun de ces deux postes. Le maréchal de Chaumont, maître de la campagne, s'avance pour assiéger Modène qu'on avoit pris au duc de Ferrare; un spectacle inattendu l'arrêta, il voit en arrivant, les étendards de l'empereur arborés avec affectation sur les murs et sur la citadelle; il ne pouvoit plus attaquer une place qui étoit au pouvoir de l'allié de son maître; mais pourquoi l'empereur s'emparoit-il d'une place appartenante au duc de Ferrare, allié lui-même et pro-

tégé de l'empereur et du roi de France ? C'étoit un stratagême que le roi d'Espagne avoit fait suggérer au pape, pour lui conserver Modène. Le pape remettoit cette place à l'ambassadeur de l'empereur ; ce ministre de paix devenoit gouverneur de la place et commandant de la garnison, il prêtoit son nom à tout, mais la garnison étoit au pape ; son véritable commandant étoit Marc-Antoine Colonne, général du pape, que l'ambassadeur-gouverneur prenoit pour son lieutenant. Le maréchal de Chaumont écrivit à l'empereur pour se plaindre de cette connivence de son ambassadeur avec les ennemis de la ligue de Cambrai. L'empereur avoua son ambassadeur et garda la place.

Chaumont mourut à Corrégio, à trente-sept ans. Le cardinal d'Amboise son oncle, étoit mort quelques mois auparavant, ministre digne du bel éloge qui en est fait dans la Henriade, il emporta

porta les regrets de la France et de son maître; jamais un si bon roi n'avoit eu un si bon ministre; jamais deux belles ames n'avoient été si bien assorties, et n'avoient concouru d'un accord si parfait au bonheur public. D'Amboise eut d'ailleurs comme Louis XII ses ombres et ses défauts : l'espérance d'être pape l'occupa trop ; ce fut la chimère de toute sa vie, et elle l'engagea plus d'une fois dans des ménagemens peu politiques pour Alexandre VI et pour Jules II.

Il étoit archevêque de Rouen, et c'est lui qui a donné à la cathédrale de cette ville cette fameuse cloche, nommée de son nom *Georges-d'Amboise*, dont le son terrible ébranloit toute la ville quand on la sonnoit dans de certains jours de solemnité, monument gigantesque et bizarre, qui a péri sous le règne de la destruction, ainsi que tant d'autres monumens plus regrettables.

C'est lui qui a bâti le château de Gail-

lon, et là, il étoit le bienfaiteur et le père de son voisinage, comme il l'étoit de l'Etat dans le ministère. Un seul trait le peindra. Un gentilhomme des environs de Gaillon, lui proposa de la part d'un autre gentilhomme du voisinage, l'acquisition d'une terre titrée qui étoit à sa bienséance. Le cardinal voulut entretenir le propriétaire en particulier. « J'ai vu autrefois, lui dit-il, que vous » étiez attaché à votre terre, vous de- » vez l'être, vous en portez le nom, le » titre dont elle est décorée est le prix » des services de vos pères; pourquoi » voulez-vous la vendre? — Je la » vends à regret, dit le gentilhomme, » je trouve pour ma fille un parti con- » venable de tout point; mais on exige » une dot considérable, on la veut en » argent comptant, et j'ai calculé que » je ne pouvois la payer et conserver » de quoi vivre, qu'en vendant ma terre. » — Eh bien! puisque vous la regret-

» teriez, cherchons les moyens de vous » la conserver. Ne pourriez-vous pas » trouver un ami qui vous avançât la » dot de votre fille sans intérêt, et que » vous rembourseriez à votre commo- » dité, à des termes fort éloignés, ou » insensiblement par petites parties et » sur vos épargnes annuelles. — Eh! » où trouve-t-on des amis qui prêtent » ainsi sans intérêt et à longues années? » — Ayez meilleur opinion de vos amis, » lui dit le cardinal en lui tendant la » main, permettez que je vous avance » la somme qu'on vous demande; je ne » veux pas perdre un voisin tel que » vous. » Des larmes de tendresse, de reconnoissance et d'admiration furent la seule réponse du gentilhomme, qui ne put que tomber à ses pieds, moins charmé encore du bienfait que de toute la délicatesse dont il étoit assaisonné. Ils rentrèrent dans la salle, où ils trouvèrent le gentilhomme qui avoit entamé

la négociation de cette affaire, et qui demanda au cardinal s'il étoit content de son marché? *Très content*, dit le cardinal, *car au lieu d'une terre j'ai acquis un ami.*

Jules II, son rival, si différent de lui, essaya encore une fois de détacher le duc de Ferrare de l'alliance de la France, pour l'opprimer plus aisément quand le duc auroit perdu cette protection. Alphonse craignant pour sa capitale, avoit demandé une garnison françoise qui lui fut accordée, et que Bayard commandoit. Le pape, qui avoit déjà envoyé à Ferrare plusieurs espions pour soulever les Ferrarois contre le duc, ou pour le faire tuer, aima mieux, pour cette fois, adresser au duc même un émissaire, nommé Gerlo, pour l'engager à faire sa paix particulière, en sacrifiant à la haine du pape tous les François. Le duc, en entrant en conférence avec Gerlo, lui fit aisément comprendre qu'il

avoit peu d'avantages à se promettre d'un vieux pape, dont le successeur ne se piqueroit pas de remplir les engagemens; il crut être habile et juste, en tournant la trahison contre le traître, et en trafiquant de la vie du pape avec l'émissaire même que le pontife employoit pour le corrompre. Il vient se vanter à Bayard du succès de son adresse: il lui parle d'abord obscurément de ce complot: *dans huit jours*, lui dit-il mystérieusement, *Jules II ne vivra plus.* — *On a donc parlé à Dieu!* s'écrie Bayard, qui ne pénètre rien; heureuse impuissance de concevoir le crime! Le duc s'explique, et Bayard est forcé de l'entendre; il fait rougir le duc d'avoir pu adopter un tel projet, et le force d'y renoncer. Bayard vouloit plus: *Monseigneur*, dit-il au duc, *baillez-moi le galant qui veut faire ce beau chef-d'œuvre, et s'il n'est pendu dans une heure, que je le sois à sa place.* Le duc avoit

promis sûreté à cet homme, il se contenta de le renvoyer. Gerlo n'y gagna rien, il fut pendu à Bresse quelque temps après pour une autre perfidie.

Louis XII, poussé à bout par Jules II, ne se contenta point de lui faire la guerre, il fit convoquer un concile à Pise, pour déposer ce turbulent pontife; il fit frapper une médaille avec cette inscription que Luther et Calvin eussent adoptée: *Perdam Babylonis nomen, je détruirai jusqu'au nom de Babylone.* Ce concile fut transféré depuis à Milan, puis à Lyon; le pape y opposa le concile de Latran, le schisme se déclara; ceux qui adhéroient au concile de Latran, étoient seuls réputés catholiques; ceux qui tenoient pour le concile de Pise, étoient déclarés schismatiques, et Louis XII étoit à leur tête; sa pieuse épouse, Anne de Bretagne, s'en consumoit de douleur, les ennemis de Louis XII en tiroient un grand parti contre lui.

Cependant le maréchal Jean-Jacques Trivulce, qui, à la mort du maréchal de Chaumont, sous lequel il avoit servi, quoique plus ancien, avoit pris le commandement de l'armée françoise, en attendant que le roi eût nommé un nouveau gouverneur du Milanez, eut quelque succès assez distingués contre l'armée du pape et des Vénitiens; il emporta d'emblée Concordia; il reprit la Mirandole, non sur le pape, mais sur l'empereur, dont l'adroit ambassadeur avoit, comme à Modène, engagé la garnison à se mettre à la solde de son maître, soit de concert avec Jules, soit en le trompant lui-même. Trivulce rendit Bologne aux Bentivoglio, et battit l'armée papale, commandée par le duc d'Urbin, neveu du pape, et par le cardinal de Pavie, son favori, qui ne s'accordoient pas. La déroute fut complète, le chagrin que cette défaite et ces pertes

causoient au pape, fut encore envenimé par un chagrin domestique plus cuisant, et semblable en quelque sorte à celui qu'avoit éprouvé le pape Alexandre VI, lorsque de ses deux fils les plus chéris, l'un avoit assassiné l'autre. Le duc d'Urbin tenoit lieu de fils à Jules II; il étoit l'espoir de sa maison, l'objet de ses complaisances et de son ambition; mais le cardinal de Pavie gouvernoit l'esprit de ce même pape. Le duc d'Urbin, outré de sa défaite, en rejetoit la honte sur le cardinal, qu'il accusoit de l'avoir mal secondé par lâcheté ou par perfidie. Il court à Ravenne pour en demander vengeance au pape; il apprend que son rival l'a prévenu, qu'il est déjà justifié dans l'esprit du pape, et qu'il doit dîner avec lui ce jour-là; il va l'attendre, le poignarde de sa main, et n'osant plus, après ce coup, paroître devant le pape, il se retire dans son duché d'Urbin. Le

pape alors fut véritablement digne de compassion; que devoit-il faire? il ne pouvoit ni laisser impuni l'assassinat d'un cardinal, ni laisser sans vengeance son ministre et son ami, et il ne pouvoit le venger que sur l'objet qui lui étoit le plus cher. Ses affaires étoient d'ailleurs dans le plus grand désordre; il n'avoit plus ni armée, ni général, ni ministre; il n'étoit plus en sûreté dans Ravenne; il s'enfuit comme il put, et alla s'enfermer dans Rome, ayant eu le désagrément de voir, dans toutes les villes où il passoit, les murs chargés des affiches pour la convocation du concile de Pise, où l'on prétendoit le déposer. Il en fut malade de chagrin, et tomba dans un tel état de foiblesse, qu'on le crut mort; le bruit en courut dans toute l'Italie. Aussitôt que la connoissance lui fut revenue, le premier usage qu'il en fit, fut de donner l'abso-

lution à son coupable neveu, et de lui prodiguer ses trésors; il avoit plus besoin de lui pardonner, que le duc d'Urbin n'avoit besoin d'obtenir son pardon.

Il parut ensuite s'occuper des intérêts de l'Eglise, et de ce qu'elle deviendroit après lui; il donna une bulle qui prononçoit la nullité de toute élection infectée de simonie : étoit-ce pour persuader que la sienne en avoit été exempte; ou étoit-ce un remords d'un malade encore mourant, et un aveu tacite de l'illégitimité de son élection? Il est certain du moins que cette bulle fournissoit contre lui des armes à ses ennemis; car il étoit impossible de se dissimuler que la simonie étoit entrée pour beaucoup dans son élection.

Le concile qui prétendoit le juger, s'étoit ouvert à Pise, et comme cette ville étoit très-voisine du théâtre de la guerre, Odet de Foix, qui fut depuis

le maréchal de Lautrec, fut chargé d'escorter les pères du concile, commission qui, dans la disposition des esprits de ce temps-là, répandit quelque ridicule sur les commencemens de sa carrière militaire. Une querelle élevée entre un ivrogne et une femme prostituée, qu'il insulta, donna lieu à la translation du concile; l'ivrogne, qui étoit un archer de la garde, fut soutenu par ses compagnons; les bourgeois de Pise se déclarèrent les défenseurs d'une femme insultée et de leur concitoyenne; les épées furent tirées, le sang coula : les pères du concile, qui avoient déjà d'autres preuves de la mauvaise volonté des Pisans, ne se crurent plus en sûreté à Pise, et se retirèrent à Milan sous la protection de Louis XII; ils ne tardèrent pas à s'y trouver moins en sûreté encore; les Suisses mal disposés depuis longtemps à l'égard de la France, qui, pour les punir de l'invasion de

Bellinzone (1), et pour se délivrer de leurs mutineries perpétuelles, de leurs demandes exorbitantes et de leurs dangereux services, toujours mis à trop haut prix, leur préféroit les ligues grises, les Valesans et surtout les Lansquenets; ces mêmes Suisses, soulevés d'ailleurs par les intrigues du pape, inondèrent comme un torrent le Milanez. Le roi qui, malgré les succès récens de Trivulce, n'avoit pas oublié les troubles que sa mauvaise conduite avoit excités autrefois dans ce duché, lorsqu'il en avoit été gouverneur, ne jugea pas à propos de lui rendre ce gouvernement; il nomma pour gouverneur un jeune homme qui n'avoit point encore eu de commandement, mais ce jeune

(1) Voyez, dans ce même chapitre du règne de Louis XII, le retour des Suisses dans leur pays, après la réduction entière du Milanez, page 173 de ce volume.

homme étoit Gaston de Foix. Louis XII l'avoit vu combattre à ses côtés à la bataille d'Aignadel, et ce mélange de la prudence d'un général et de la valeur d'un soldat, d'un sang-froid inaltérable et d'une activité presque romanesque; ce mélange, qui ne se trouvoit qu'en lui seul, surtout dans un pareil degré, surtout avant vingt ans, n'avoit point échappé aux regards d'un oncle qui étoit pour lui un père. Il lui avoit donné le duché de Nemours, réuni à la couronne par la mort du dernier d'Armagnac, tué à la bataille de Cérignole; l'on revit à la tête des armées françoises un nouveau duc de Nemours plus brillant, plus heureux, plus sage, plus actif que le premier. Ce premier avoit perdu le royaume de Naples; le second conserva le Milanez, soumit avec la vivacité de l'éclair, avec la rapidité de la foudre (1), une

(1) Il fut surnommé *le foudre de l'Ita*

partie de l'Italie, et s'il eût vécu (1), ses conquêtes ne pouvoient plus avoir de bornes que par la modération de Louis XII.

Gaston arrive; seize mille Suisses ravageoient sans obstacle le Milanez: c'étoit une guerre défensive qu'il falloit leur faire, ils attendoient de l'inexpérience et de la témérité d'un jeune homme, qu'il s'empresseroit de leur livrer bataille, c'étoit dans les batailles que les Suisses déployoient leurs efforts avec le plus d'avantage; Gaston entretient leur erreur, en leur présentant toujours de fausses apparences d'une bataille prochaine pour les rendre moins attentifs sur la subsistance de leur armée, et les forcer par la disette des vivres à quitter le pays : il y parvint en évitant toujours la bataille qu'il parois-

(1) *O miserande puer, si quà fata aspera rumpas,*
Tu Marcellus eris.

soit toujours chercher (1), et qu'il faisoit toujours espérer. « Je combats » quand il me plaît, et non pas quand » il plaît à l'ennemi, » répondit-il enfin aux Suisses qui, pour leur dernière ressource, lui présentoient la bataille avec bravades et avec menaces. Il savoit comme eux ce qui se passoit dans leur camp; leur armée dépérissoit et la sienne augmentoit tous les jours; il affoiblissoit l'ennemi par des escarmouches toujours heureuses, il le troubloit dans toutes ses marches, volant sans cesse autour de lui, l'attaquant en tête, en queue, en flanc, mais toujours sans engager d'affaire générale; il avoit intercepté une lettre dans laquelle les Suisses se plaignoient de manquer d'artillerie et de vivres, et de n'entendre

(1) Comme un jeune soldat desirant les batailles,
Comme un vieux général il sait les éviter.
Gaston et Bayard, trag., acte 1, scène 4.

parler ni du pape, ni des Espagnols, ni des Vénitiens qui avoient promis de leur fournir les secours nécessaires. Gaston, en conséquence, fit garder les frontières avec tant de soin, que les Suisses n'ayant toujours aucunes nouvelles ni des cantons ni des confédérés, offrirent d'évacuer le Milanez, moyennant une somme d'argent qu'ils demandoient, et qu'ils demandèrent toujours plus forte, à chaque refus, espérant en imposer par cette audace, comme la sybille de Tarquin (1). Cependant ils se retiroient

(1) On sait qu'une sybille ayant présenté à Tarquin trois ou neuf livres de prédictions des sybilles, et en ayant demandé un certain prix qu'on ne jugea pas à propos de lui en donner, elle en brûla une partie à chaque refus de Tarquin, et finit par lui vendre la dernière partie qui restoit, le même prix qu'elle avoit demandé d'abord pour la totalité; mais le stratagême des Suisses n'eut pas le même succès que celui de la sybille.

vers le lac de Côme, toujours harcelés, toujours troublés dans leur retraite; enfin après avoir redoublé de bravades et de menaces, ils rentrèrent paisiblement dans leurs montagnes, et le Milanez fut évacué sans qu'il en coûtât un sol à la France.

L'armée des alliés parut enfin dans la Romagne, elle étoit commandée par don Raymond de Cardonne, vice-roi de Naples, général qui étoit du choix du roi d'Espagne, mais qui n'étoit pas du goût du pape; ce belliqueux pontife le trouvoit trop peu belliqueux et ne l'appeloit que *madame de Cardonne*; mais les Colonnes, Antoine de Lève, qui avoit vaincu d'Aubigny à la seconde bataille de Seminare, le marquis de Pescaire, Pierre de Navarre, tous les héros du temps ou qui alloient l'être, étoient dans cette armée. Déterminés par la haine du pape contre les Bentivoglio, ils assiégent Bologne,

Pierre de Navarre y fit de son art des mines, un essai qui ne réussit pas; mais le canon faisoit des brèches, l'assaut alloit être livré, le danger étoit pressant, Gaston étoit éloigné, il rassembloit ses troupes à Final; ce n'étoit plus une guerre de défense et de circonspection, c'étoit une guerre active et vigoureuse qu'il falloit ici. Averti par les Bentivoglio, de l'état de la place, il part, il marche, il vole toute la nuit; les glaces qui couvrent la terre, la neige qui tombe à grands flocons, rien ne l'arrête; il arrive au jour devant Bologne, il traverse le camp ennemi à la faveur de la neige dont l'épaisseur et l'abondance çachent à toute une armée la marche de toute une armée. Le voilà dans la ville. Le jour même, un cavalier albanois qui servoit dans l'armée de Gaston, veut se promener dans la campagne, et s'approche du camp des confédérés; il est

arrêté, on le conduit à Cardonne, qu'il trouva environné de tous ses chefs et qui voulut savoir par lui des nouvelles des assiégés. Je n'en sais point, dit-il, j'arrive dans la place. — Par où ? — A travers votre camp. — Avec qui ? — Avec Gaston. A ce nom déjà redoutable, on se regarde, on s'étonne, on s'épouvante, le siége est levé, et dans cette retraite, l'arrière-garde des confédérés est battue.

Mais dans le même temps, les Vénitiens qui, se réservant pour faire diversion, n'avoient pas joint l'armée des confédérés, s'emparoient par intelligence de la ville de Bresse ; le gouverneur du Lude, retiré dans le château, ne put qu'avec peine parvenir à faire informer Nemours de sa situation. Il falloit ici plus d'activité encore, il falloit tout cet art que Louis le Jeune attribuoit autrefois à Henri II, roi d'Angleterre, l'art *de faire voler des*

armées. Jamais général n'eut ce talent au même degré que Gaston, parce que jamais général ne fut si aimé du soldat et qu'il n'y avoit rien qu'on ne fût prêt à faire pour le servir. Il étoit encore à Bologne; quarante lieues, trois rivières, le Pô, le Mincio, la Chiésa, le séparoient de Bresse, dont le château vivement pressé, ne pouvoit se défendre longtemps. Les rivières débordées, la terre couverte de neige et de glace, les chemins presque impraticables, le transport de l'artillerie presque impossible, sont autant d'obstacles dont Gaston aime à triompher. Les Vénitiens veulent à diverses reprises l'arrêter au passage des rivières, il les renverse, leur passe sur le corps, une partie de leurs troupes est noyée; il poursuit son vol, entre dans le château de Bresse, livre l'assaut à la ville. Dans cet assaut terrible, Bayard frappé à la cuisse d'un coup de pique, si vio-

lent que le fer et le bout du bois y demeurèrent, tomba baigné dans son sang, on l'emporta; l'armée le crut mort et commençoit à s'ébranler. Gaston se présente une pique à la main : *mes amis*, s'écrie-t-il, *laisserons-nous sans vengeance ce brave chevalier ?* A ce mot leur valeur tourne en rage, Gaston saute le premier sur les retranchemens, qui sont à l'instant forcés de toutes parts, les vainqueurs entrent dans la ville, en poursuivant les assiégés. Dans la plus grande chaleur de ces mouvemens, Gaston fit faire halte à ses troupes au-delà du pont, avec une facilité, qui prouvoit le mieux que tout le reste combien il avoit acquis d'autorité sur elles.

On reconnut à l'instant la sagesse et l'utilité de cette conduite. Une nouvelle armée vénitienne parut en bataille dans la place, toute prête à profiter du désordre où elle avoit espéré

que la victoire même et l'ardeur du pillage alloient mettre les François; alors le combat devint encore plus vif et le péril plus pressant; il fallut pousser les ennemis de rue en rue : d'un côté les soldats de la garnison s'attachoient à vendre chèrement leur vie; de l'autre, les habitans, montés sur les toits de leurs maisons, tiroient sur les François, les accabloient de pierres, les inondoient d'eau bouillante; cette résistance céda au bout d'une demi-heure à l'impétuosité françoise, guidée par un chef si habile; il se fit un grand massacre des Vénitiens et des Bressans, leur perte passa douze mille hommes, l'historien du chevalier Bayard dit vingt mille; Gaston en perdit à peine cinquante, du moins les historiens le disent ainsi, et il est vrai qu'il possédoit dans un degré bien rare, le talent de ménager ses troupes au milieu des plus grands dangers. Sa vivacité consternoit

et foudroyoit les ennemis ; ils le rencontroient partout, ils sembloient enchaînés à sa vue.

Il repasse le Pô et reparoît au bout de peu de jours devant l'armée des confédérés qui avoient espéré qu'il succomberoit dans l'expédition de Bresse, ou qu'au moins elle le retiendroit longtemps ; il ne leur avoit pas seulement laissé le temps de délibérer sur ce qu'ils avoient à faire. Ce n'étoit pas devant Gaston que l'on tenoit la campagne, même avec des forces supérieures ; ils l'attendirent dans de bons retranchemens sous le canon de Forli ; c'étoit à lui de les en tirer ; c'étoit à eux de n'en point sortir : les Suisses n'avoient pu le forcer à la bataille, il va y forcer les confédérés ; il prend à leur vue Castel de Solarolo, Colignola, Granarolo, les confédérés restèrent immobiles à la vue de toutes ces pertes, qui leur paroissoient toujours moins

importantes que Gaston ne leur paroissoit redoutable. Il alla enfin assiéger Ravenne, et il n'y eut plus moyen de s'excuser par le défaut d'importance. Quand le canon eut fait des brèches suffisantes pour qu'on pût tenter l'assaut, les alliés s'ébranlèrent enfin pour secourir cette place et pour livrer bataille; Cardonne, par superstition plus encore que par timidité eut peine à y consentir, car c'étoit le jour de Pâques (11 avril 1512), jour du plus illustre triomphe et du plus grand deuil pour la France.

Avant la bataille, Gaston dit à ses soldats *qu'il alloit voir ce qu'ils feroient ce jour-là pour l'amour de sa mie :* c'étoit avec ces phrases chevaleresques qu'il faisoit d'eux tout ce qu'il vouloit; sa victoire fut complète, éclatante, mais achetée. Le brave d'Alègre, qui venoit d'avoir l'honneur de dégager Nemours et Bayard dans un moment périlleux,

périlleux, apprend que son fils vient d'être tué à côté de Nemours; il avoit perdu quelque temps auparavant un autre fils, il ne voulut pas leur survivre, et se fit tuer. Le capitaine Jacob, général des Allemands, à qui l'inconstant Maximilien, toujours flottant entre la ligue sainte et la ligue de Cambrai, venoit d'envoyer l'ordre de quitter l'armée françoise, et qui étoit resté par amitié pour Gaston, que ses Allemands ne voulurent jamais quitter, Jacob fut aussi tué à leur tête. Gaston étoit partout avec l'élite de sa cavalerie; un de ses hommes d'armes fut encore tué à ses côtés d'un coup de canon, et Gaston fut tout couvert de son sang et de sa cervelle. Le chevalier Bayard, le voyant dans cet état, s'écria plein d'effroi : *Monseigneur, êtes-vous blessé? non*, dit Gaston, *mais j'en ai bien blessé d'autres.* Il resta maître du champ de bataille, de l'artillerie des confédérés,

de leurs enseignes, de leur bagage et de leurs plus illustres capitaines. Cardonne et Antoine de Lève avoient pris la fuite. On compta parmi les prisonniers, Pierre de Navarre, ce grand ingénieur, qui, dans cette bataille avoit renouvelé l'ancien usage des chariots armés de faulx; don Jean de Cardonne, frère du vice-roi; le marquis de Bitonte; Fabrice Colonne; le marquis de Pescaire; le cardinal de Médicis, alors légat du pape: le cardinal de St.-Séverin, légat du concile de Pise, ôta au cardinal de Médicis sa croix et les autres marques de la légation, et l'envoya prisonnier à Milan. Un an après il fut pape, et c'est lui qui, sous le nom de Léon X, a rendu l'Italie si florissante, et la maison de Médicis si puissante.

Gaston, à vingt-quatre ans, venoit d'établir sa supériorité sur tous les généraux les plus distingués et celle de la

France sur toute l'Europe; il avoit écrasé la ligue sainte, fixé les irrésolutions de l'empereur et affermi ce prince, malgré lui, dans l'alliance des François; il avoit surpassé les espérances de sa patrie, de son roi, de son oncle, de son père; il n'avoit plus qu'à jouir d'une gloire si précoce et si entière. Jusques-là, il n'avoit aucune faute à se reprocher, et ce qui étoit plus étonnant encore à son âge et avec tant de valeur, aucun trait de témérité ne lui étoit échappé. C'étoit un mélange inoui avant lui de la valeur la plus impétueuse et de la sagesse la plus prévoyante. Il paya enfin le tribut à la foiblesse humaine, il fit une faute, une faute unique, et cette faute le perdit, et tout le fruit de ses travaux fut perdu avec lui. Il aperçut un corps de deux mille Espagnols, selon les uns, de quatre mille, selon les autres, reste de la troupe de Pierre de Navarre, qui,

après avoir été séparés de leur chef, se retiroient en bon ordre par le grand chemin; il lui sembla qu'ils lui enlevoient une partie de sa victoire, il courut la leur reprendre sans examiner s'il étoit suivi. Lautrec son cousin (1)

---

(1) Brantôme *(Hommes illustres françois, article Lesparre)* dit qu'il n'a pu découvrir de quelle branche de la maison de Foix étoient le maréchal de Lautrec et ses deux frères, et la comtesse de Château-Briant leur sœur. Cette généalogie n'est cependant pas bien difficile à débrouiller. Archambaud de Grailly, captal de Buch, dont nous avons parlé dans une note du 3e. chapitre du 3e. livre, et qui acquit le comté de Foix par son mariage avec Isabelle de Foix, est la tige commune de tous les de Foix qu'on voit figurer dans l'Histoire, sous Louis XII et sous François Ier.

Jean, comte de Foix, son fils aîné, eut deux fils, Gaston IV, comte de Foix, et Pierre, seigneur de Lautrec; ce dernier fut l'aïeul paternel du maréchal de Lautrec et de ses frères et sœur.

Gaston IV, son frère aîné, mari d'Éléonore

couroit après lui, en criant : *que faites-vous, monsieur ? attendez vos gens.* Nemours n'avoit avec lui qu'une trentaine de gendarmes. A leur approche, les Espagnols se retournent et présentent leurs piques : Nemours brise la sienne contr'eux et pousse son cheval avec violence dans leurs rangs qu'il

---

de Navarre, et dont nous avons aussi parlé dans la même note, eut, entr'autres enfans, deux fils :

Gaston, père de Catherine de Foix, laquelle porta le royaume de Navarre dans la maison d'Albret ;

Et Jean de Foix, vicomte de Narbonne, qui épousa Marie d'Orléans, sœur de Louis XII, et qui fut père de Gaston de Foix, duc de Nemours, et de Germaine de Foix, seconde femme de Ferdinand le Catholique, roi d'Espagne ;

Desquels Gaston et Germaine, Lautrec et ses frères, étoient cousins issus de germains, ayant les uns et les autres pour bisaïeul Jean, comte de Foix, fils d'Archambaud, les uns par Gaston IV, les autres par Pierre, seigneur de Lautrec.

éclaircissoit à coups d'épée : son cheval percé de coups, se renverse et expire sur lui ; Gaston presque écrasé sous sa chute, blessé, entouré d'ennemis, aperçoit Lautrec démonté et blessé comme lui : *s'il faut périr*, lui dit-il, *faisons-nous regretter.* Il porte de tous côtés des coups terribles, sans pouvoir se relever. Lautrec désespéré crioit de toute sa force aux Espagnols : *Arrêtez ne le tuez point, c'est le frère de votre reine*, (Germaine de Foix). Des soldats irrités par les coups qu'on leur portoit, n'entendoient point ces cris : un espagnol que Gaston venoit de blesser, le perça d'un grand coup de pique, dont il mourut. « Depuis le menton jusqu'au » front, il avoit quatorze ou quinze » plaies, dit l'historien du chevalier » Bayard, et par là montroit bien le » gentil prince, qu'il n'avoit pas tourné » le dos. » Lautrec, comme lui couvert de blessures, fut aussi laissé pour mort.

C'est ainsi que Gaston de Foix, duc de Nemours, si justement nommé *le foudre de l'Italie*, eut de la foudre le bruit, l'eclat et le peu de durée. Aussi doux avec les officiers, aussi affable avec les soldats, aussi clément envers les vaincus, que fier envers les ennemis, lorsqu'ils résistoient, les vieux capitaines qui avoient vu l'autre duc de Nemours (Armagnac) les négliger, craignoient d'abord l'orgueil et l'indocilité que pouvoient inspirer à Gaston sa jeunesse, sa valeur et son rang; mais il les désabusa par tant d'égards pour leurs conseils, par des déférences si marquées, par des éloges si flatteurs de leurs services, qu'il les força de l'aimer comme un fils, tandis qu'ils l'admiroient comme un héros prématuré.

Les avantages extérieurs ne lui manquoient pas plus que les talens et les vertus; il fut toujours, dit l'abbé

Dubos, le plus beau gendarme de l'ar-» mée comme le plus brave. » Les agrémens de la taille et de la figure, joints chez lui aux graces de la jeunesse, lui attirèrent plusieurs fois de la part des ennemis, des railleries et des bravades, dont il se vengea par des victoires. Il paroît que c'est en tout un des êtres les plus parfaits qui soient sortis des mains du Créateur.

Brantôme a décrit la pompe funèbre de Gaston, d'une manière très-pittoresque; on croit voir celle du jeune Pallas dans l'Enéïde.

« M. de la Palice, nouveau chef, » ayant pris Ravenne, rendue par la » frayeur du gain de la bataille, se re-» tira vers Milan, menant avec lui le » corps mort de M. de Nemours (1):

(1) . . . *Egregias animas, quæ sanguine nobis*
Hanc patriam peperêre suo, decorate supremis
Muneribus, mœstamque Evandri primus ad urbem
Mittatur Pallas, quem non virtutis egentem
Abstulit atra dies et funere mersit acerbo.

» *Con pompa*, ce disoient les Espa-
» gnols, *mas triumphante que funebre*
» *ny Christiana*..... allant au-devant
» de lui à chaque lieu tout le peuple,
» pour le recevoir et honorer.

» Outre plus, il y avoit du camp
» plus de dix mille personnes (1), et
» la plupart à cheval, toutes vêtues de
» deuil, quarante enseignes prises (2)
» sur les ennemis, tant Espagnols que
» du pape, que l'on portoit devant son
» corps, traînantes en terre, et son en-
» seigne et guidon après tout, pro-
» che de sa personne, en démontrant
» que c'étoient ses drapeaux qui avoient
» abattu l'orgueil des autres : plusieurs
» prisonniers (3) alloient aussi à pied

(1) . . . . *Toto lectos ex agmine mittit*
Mille viros, qui supremum comitentur honorem
(2) *Multaque præterea Laurentis præmia pugnæ*
Aggerat, et longo prædam jubet ordine duci
Addit equos et tela quibus spoliaverat hostem
(3) *Vinxerat et post terga manus quos mitteret umbris*
Inferias. . . . . .

» devant ledit corps, entr'autres les » plus remarquables, Jean de Médicis, » légat du pape, qui fut depuis le pape » Léon..... ce qu'il n'eût jamais » pensé se voyant en tel détroit.....

» Après marchoit le marquis de Pes- » cayre, encore jeune garçon, mais » pourtant fort estimé et de la prise » duquel on faisoit grand cas.

» Marchoit aussi ce grand capitaine, » don Pedro de Navarre, et plusieurs » autres grands prisonniers, marchant » tous à mode de triomphe des anciens » Romains, fors qu'au lieu de réjouis- » sances et allégresses, qui se faisoient » là, se célébroient pleurs, regrets et » gémissemens (1).

Quin ego non alio dignor te funere, Palla,
Quàm pius Æneas, et quàm magni Phryges, et quàm
Tyrrhenique duces, Tyrrhenúm exercitus omnis.
Magna tropæa ferunt quos dat tua dextera leto.

(1) . . . *Tùm mæsta phalanx Teucrique sequuntur*
Tyrrhenique duces et versis Arcades armis.

» Puis fut ainsi enterré dans le grand » dôme de Milan, avec force solem- » nels et divins services de toutes fa- » çons, et l'oraison funèbre, qui exalta » le trépassé jusques au tiers ciel, ainsi » qu'il le méritoit. Voilà le superbe et » honorable enterrement que ces bra- » ves capitaines françois firent à leur » général. Hélas! ils le devoient ainsi » faire puisque mieux ne pouvoient (1). » Il mourut en l'âge de vingt-trois ou » vingt-quatre ans, dommage pareil » à celui que l'on fait de gâter et fouler » une belle herbe verte ou plaisante » fleur au beau mois de mai (2). »

La prise de Ravenne, la soumission d'Imola, de Forli, de Césène, de

---

(1) . . . . . *Corpora terræ*
Mandemus, qui solus honos Acheronte sub imo est.

(2) *Qualem virgineo demissum pollice florem*
Seu mollis violæ, seu languentis Hyacinthi,
Cui neque fulgor adhuc, necdùm sua forma recessit
Non jam mater alit tellus viresque ministrat.

Rimini; la réduction en un mot de toute la Romagne, furent les fruits de la victoire de Ravenne, mais la mort de Gaston n'en fut pas moins le terme des prospérités de Louis XII en Italie. Quand on lui apprit cette victoire, et qu'on voulut l'en féliciter, *ah!* s'écria-t-il, *souhaitons-en de pareilles à nos ennemis.* Le pape et le roi d'Espagne parurent d'abord consternés de la défaite de leurs troupes à Ravenne, mais un nouvel événement, joint à la mort de Gaston, leur rendit l'espérance et le courage. Jules, qui sur le bord de la tombe, sembloit redoubler de ressources et d'activité, avoit de nouveau soulevé les Suisses par le moyen du cardinal de Sion. Ces peuples avoient demandé à l'empereur l'aîné des fils de Ludovic Sforce, que leur père, dans sa détresse avoit remis autrefois à l'empereur, leur plus proche parent du côté de sa femme; ces jeunes princes

étoient élevés à la cour impériale; mais ce n'étoit point à eux que l'empereur destinoit l'investiture du duché de Milan, quand il seroit maître d'en disposer, c'étoit à l'un des deux jeunes princes autrichiens, ses petits-fils, et petits-fils du roi d'Espagne, soit Charles, soit Ferdinand. Le roi d'Espagne ne pouvoit qu'être favorable à ce projet, et il l'appuyoit sourdement. Cependant, comme il étoit impossible de le faire agréer au reste de l'Italie, ce fut pour Maximilien Sforce, l'aîné des fils du Ludovic que la ligue sainte se déclara; l'empereur fut obligé de le remettre entre les mains des Suisses qui entreprirent de le reporter sur le trône de ses pères. A la nouvelle de leur irruption dans le Milanez avec des forces très-supérieures, la Palice abandonna entièrement la Romagne pour courir à la défense de Milan, et cette puissante diversion mit la ligue sainte

en état de respirer et de reprendre ce qu'elle avoit perdu dans l'état ecclésiastique. La Palice ne put faire dans le Milanez qu'une guerre défensive et malheureuse. Bientôt il fut rappelé à la défense de la France même par Louis XII, que ses ennemis menaçoient d'attaquer jusques dans son royaume.

Le roi d'Espagne, Ferdinand le Catholique, qui avoit marié sa seconde fille, Catherine d'Aragon, au roi d'Angleterre Henri VIII, étoit toujours occupé du projet de régner seul en Espagne, où il ne lui restoit plus que les couronnes de Portugal et de Navarre à conquérir. Le temps n'étoit pas favorable pour attaquer le Portugal, gouverné alors par Emmanuel *le Grand*; mais la Navarre n'avoit pour roi que Jean d'Albret, qui même ne l'étoit que du chef de Catherine de Foix sa femme, et qui, avec des qualités fort

aimables, douceur, enjouement, libéralité, popularité, n'avoit aucune des qualités royales. Son plaisir étoit d'entendre tous les matins deux ou trois messes, d'aller ensuite dîner chez le premier bourgeois qui l'invitoit, d'aller, à toutes les noces et fêtes de village, danser avec des paysannes. Il se croyoit en sûreté sous la protection de la France, à l'alliance de laquelle il étoit toujours fidèle; ce fut cette alliance qui le perdit. Le concile de Pise, transféré à Milan, et obligé de reculer jusqu'à Lyon, avoit déclaré Jules II, *auteur du schisme, artisan de trouble et de discorde, homme pervers, endurci dans le crime et incorrigible;* il l'avoit en conséquence suspendu de toute fonction et privé de toute autorité; mais Jules et le concile de Latran étant devenus les plus forts, c'étoient Louis XII et son concile qui étoient schismatiques et excommuniés; Jean d'Albret l'étoit donc aussi, puis-

qu'il adhéroit à des schismatiques ; ce fut toute la raison que Ferdinand allégua pour son usurpation, et elle suffisoit avec la force, parce que la force suffit seule ; mais comme il prévoyoit que Louis XII voudroit défendre son allié, il arma contre lui le roi d'Angleterre son gendre, à qui Louis n'avoit donné aucun sujet de plainte, mais qui jeune et capricieux, sans expérience et sans vues politiques, faisant la guerre pour le plaisir de la faire, étoit entraîné par une inquiétude qu'il prenoit pour amour de la gloire. Il vouloit d'abord suivre la marche ordinaire des Anglois, lorsqu'ils attaquoient la France, qui étoit de descendre à Calais, où rien ne pouvoit troubler leur débarquement ; mais Ferdinand, qui avoit toujours des idées neuves et grandes, quoiqu'il employât souvent de petits moyens, lui fit aisément sentir que du côté de Calais, il trouveroit toujours les Français en état

de défense et prêts à le combattre, parce que c'étoit toujours de ce côté-là que les François attendoient les Anglois; qu'il falloit donc leur donner le change, en agrandissant ses vues et en se souvenant que la Guienne avoitété le dernier et le principal domaine des Anglois en France, qu'ils y avoient encore des partisans qui regrettoient la cour du prince Noir et qu'ils trouveroient disposés à se déclarer pour eux; que le beau-père et le gendre pourroient se donner la main, agir de concert et ne faire de leurs deux projets, l'un sur la Navarre, l'autre sur la Guienne, qu'une seule et même affaire, qu'une seule et même guerre. Le projet étoit vaste, il étoit éblouissant. Henri VIII envoya dix-mille hommes de débarquement, et Ferdinand fournit à cette nation, quoiqu'essentiellement maritime, des vaisseaux de transport. Les Anglois et les Espagnols réunis devoient faire le

siége de Bayonne. La Palice vint couvrir cette place avec les débris de l'armée d'Italie qu'il avoit ramenés ; le duc de Valois (depuis François I.er) alla commander en Guienne.

Le duc d'Albe, Frédéric de Tolède, avoit déjà envahi pour le roi d'Espagne, la Navarre toute entière, il avoit même pris en France Saint-Jean de Pied-de-Port, et il se disposoit à dépouiller encore du Béarn, le roi de Navarre ; les François arrêtèrent ses progrès, lui firent repasser les monts et le repoussèrent jusqu'à Pampelune, dont ils firent le siége, qu'ils furent obligés de lever. La capitale étant ainsi restée aux Espagnols, leur assura la possession du reste du royaume de Navarre; mais l'armée angloise à demi consumée par la disette et les maladies, prit le parti de retourner en Angleterre. Catherine de Foix prétendoit que si elle eût été Jean d'Albret son mari, et que Jean

d'Albret eût été Catherine, la Navarre n'auroit jamais été perdue pour eux; mais que ne se chargeoit-elle de défendre et de gouverner la Navarre, comme Isabelle avoit gouverné la Castille ; où elle ne laissoit aucune autorité réelle à Ferdinand, quoiqu'elle l'aimât beaucoup ?

L'année 1513 amena de grandes révolutions dans la ligue de Cambrai et dans la ligue sainte. Tout changea. La France reprit ses premiers amis et ses premiers ennemis ; elle renouvela ses anciennes alliances avec les Vénitiens; l'empereur Maximilien, qui l'avoit toujours mal secondée, qui depuis longtemps la trahissoit, se déclara ouvertement contre elle. Au contraire, Ferdinand fit avec elle une trève et se remit à négocier, pour tacher de lui tendre quelque nouveau piége. Le pape Jules II, mourut le 21 février 1513, et au bout de sept jours de conclave, le cardinal de Médicis, qui ve-

noit de rétablir la puissance de sa maison à Florence, fut unanimement élu (c'est le pape Léon X). Il paroît qu'un des motifs de cette précipitation fut le desir de prévenir les intrigues de Maximilien, dont la manie depuis quelques années, comme il le mandoit à Marguerite d'Autriche sa fille, le 18 septembre 1512, étoit « *de avoer le papat, et devenir prêtre,* » *et après être saint, et que il vous sera de* » *nécessité que, après ma mort vous serez* » *contraints de me adorer, etc.* » Il avoit fait précédemment auprès de Jules II des démarches pour être nommé son coadjuteur à la papauté.

Le cardinal de Médicis n'avoit que trente-sept ans, et cependant il fut élu, dit-on, par les mêmes motifs qui font presque toujours élire un pape très-âgé. A son entrée au conclave, il avoit à la cuisse un abcès, qui, heureusement pour lui à tous égards, étant venu à crever au milieu de l'assem-

blée, répandit une odeur si infecte, que les cardinaux assis à côté de lui, furent obligés de changer de place; on jugea qu'il avoit le sang corrompu et qu'il ne pouvoit pas vivre longtemps. Cette attente ne fut point trompée; il mourut jeune en effet, mais ce ne fut pas d'un sang corrompu.

Ce nouveau pape, empressé de plaire à tout le monde, surtout à la France, et d'effacer les traces des fureurs de Jules II, comme Clément V avoit réparé les torts de Boniface VIII, ne se rendit pas difficile sur les conditions de la paix du saint siége avec Louis XII. Anne de Bretagne eut la consolation de voir son mari réconcilié avec Rome.

Les affaires de la guerre tournèrent très-mal pour la France cette année.

En Italie, Louis fit une tentative malheureuse pour recouvrer le Milanez. Charles de Bourbon, depuis connétable, l'avoit prévu; les troupes le dé-

signoient pour successeur de Gaston de Foix dans le gouvernement du Milanez, et le roi le nomma; mais Bourbon refusa cette commission devenue trop dangereuse, et où il craignoit de perdre sa gloire. Cette même commission qu'un jeune guerrier refusoit par prudence, un vieux capitaine s'en chargea par zèle, c'étoit la Trémoille; Trivulce qui avoit fortement conseillé cette nouvelle expédition, étoit son lieutenant. Trivulce, à la tête de l'avant-garde, s'empare d'Ast et d'Alexandrie, rafraîchit les garnisons des châteaux de Gênes, de Milan et de Crémone qui tenoient encore pour la France, et bientôt les progrès des François ne laissent plus au nouveau duc de Milan, Maximilien Sforce, que Côme et Novare. La Trémoille s'attacha au siége de cette dernière place; mais surpris par les Suisses dans une position désavantageuse, il reperd, le 6 juin 1513, avec

la bataille de Novare presque tout le Milanez. Les Suisses en prirent orgueilleusement le titre de *Dompteurs des rois*, et, pour dompter la France chez elle-même, ils pénétrèrent en Bourgogne, et vinrent assiéger jusques dans Dijon la Trémoille, qui ne put se délivrer d'eux qu'en signant un traité onéreux et humiliant, dont il fut désavoué par Louis XII, comme il l'avoit espéré et desiré; mais Maximilien Sforce resta en possession du Milanez, et Louis XII laissa tous ces affronts à venger à François Ier. son successeur.

Du côté des Pays-Bas, la France n'étoit pas plus heureuse. L'empereur et le roi d'Angleterre s'étant unis contre elle, on reprit l'ancien système d'attaque du côté du nord, et l'on abandonna le projet de rentrer dans la Guienne. Henri VIII qui n'avoit point de plan, se laissa guider dans cette campagne par Maximilien comme il s'étoit laissé

guider dans la précédente par Ferdinand. Les Anglois possédant Calais et quelques autres places dans la Picardie maritime, n'avoient intérêt de s'agrandir que de ce côté-là ; ils ne devoient songer à faire des conquêtes que sur les côtes, ou du moins à portée de la mer et autour de Calais, s'ils vouloient pouvoir garder leurs conquêtes ; Maximilien les engagea au siége de Therouenne, qui étoit trop avant dans les terres et qui n'intéressoit que l'archiduc, petit-fils de Maximilien. Dans les mouvemens que firent les François pour approvisionner après coup cette place, et les ennemis pour les en empêcher, se livra la seconde bataille de Guinegaste, dite *la journée des éperons*. Ce ne fut pas proprement une bataille, mais une fuite de la part des François, qui se servirent, dit-on, de leurs éperons plus que de leurs armes. Le fait est vrai, et l'on n'en peut rien conclure contre

contre la valeur françoise. Cette fuite ne fut point l'effet de la peur, mais du desir qu'eut la plus grande partie de l'armée d'obéir à Louis XII qui avoit expressément défendu de livrer aucune bataille ; défense trop générale et qu'il ne faut jamais faire indistinctement : il faut avoir des généraux en qui l'on ait assez de confiance pour s'en rapporter entièrement à eux de la nécessité ou de l'utilité de livrer ou d'éviter les batailles. Un détachement envoyé pour jeter des munitions dans Thérouenne, ayant été attaqué par les Impériaux et les Anglois, le gros de l'armée françoise crut se conformer aux volontés de Louis XII en s'éloignant en hâte du champ de bataille, et laissant ainsi le détachement à la merci de l'ennemi. Ceux qui attribuent à Maximilien l'honneur de cette victoire, observent que c'étoit la destinée de ce prince de battre les François à Guinegaste, et

qu'il avoit vaincu, trente-quatre ans auparavant (en 1479), dans ce même lieu, le fameux des Querdes; mais plusieurs historiens n'attribuent cette seconde victoire de Guinegaste qu'au roi d'Angleterre, et disent que Maximilien n'arriva au camp que plusieurs jours après la bataille, dont l'époque est le 18 août 1513.

Peu de temps après, Jacques IV roi d'Écosse, allié de la France, ayant voulu, de son côté, faire une diversion en Angleterre, perdit le 17 septembre la bataille de Flodden, où il fut tué et son armée taillée en pièces. Voilà donc, dans cette même année 1513 et dans l'espace d'un peu plus de trois mois seulement, trois batailles perdues par les François ou par leurs alliés. Les Impériaux et les Anglois ayant pris Thérouenne, s'en disputèrent la possession et finirent par brûler cette place, dans l'impossibilité de s'accorder. Ils termi-

nèrent la campagne par la prise de Tournay, place plus éloignée encore de la mer que Thérouenne, par conséquent plus inutile aux Anglois, mais qui, enclavée dans les Pays-Bas, tenoit toujours en alarmes la Flandre, l'Artois et le Hainaut; et cette raison, décisive pour Maximilien seul et pour sa maison, entraîna encore le roi d'Angleterre.

Ce fut au milieu de tous ces désastres qu'Anne de Bretagne, qui seule pouvoit consoler Louis XII, mourut le 9 janvier 1514. Accablé de ce dernier coup, ainsi que de la perte du héros de la France, de son neveu chéri, Gaston de Foix, Louis XII, quoiqu'il n'eût que cinquante-deux ans, ne parut plus qu'un vieillard qui succomboit sous le poids des maux.

Cependant le duc de Longueville, qui ayant été pris à la bataille de Guinegaste, avoit été conduit en Angle-

terre, y négocia la paix, la fit conclure et fit donner en mariage à Louis XII, la princesse Marie, consolatrice dangereuse d'une douleur qui eût suffi pour le mettre au tombeau; il mourut le 1 janvier 1515, des efforts qu'il fit pour se distraire de cette douleur, en tâchant de plaire par toute sorte de moyens à une jeune et belle femme, qu'il n'étoit plus en état d'aimer, qui ne l'aimoit point et qui en aimoit un autre. Il justifia ce qu'il avoit dit lui-même : *que l'amour est le roi des jeunes gens et le tyran des vieillards.* Il avoit autrefois inspiré bien des passions, parmi lesquelles il faut distinguer celle de Thomassine Spinola. Cette noble génoise avoit conçu pour lui cet amour dégagé des sens, qui ne s'attache qu'à l'ame, et dont il est tant question chez les poètes et les romanciers, surtout italiens et espagnols; elle le pria elle-même d'être son *Intendio*, elle ne vou-

lut plus vivre que pour l'aimer, même sans le voir. Quand Louis XII quitta Gênes, où Thomassine l'avoit connu, elle ne le suivit pas; mais ce prince ayant été atteint en 1504 d'une maladie dangereuse, le bruit se répandit en Italie qu'il étoit mort, et la fidelle Spinola en mourut réellement de douleur. Louis XII chargea d'Auton, son historien, de célébrer l'amour et les vertus de sa dame *Intendix;* c'est ainsi que d'Auton appela cette singulière Génoise.

Louis XII eut véritablement le cœur d'un bon roi, il aima son peuple; seul peut-être parmi les souverains, il sacrifia des droits qu'il croyoit incontestables (ses droits sur le royaume de Naples), au desir de soulager ses sujets, à la crainte du moins de les charger; en arrivant au trône, il supprima des impôts et ne les rétablit jamais; il s'attacha toujours à perfectionner tou-

tes les parties de l'administration ; il est au nombre des quatre rois de France distingués entre tous les autres par une bonté éclairée : St. Louis, Charles V, Louis XII et Henri IV ; car Louis XIV, malgré ses principes de justice et son amour de l'ordre, n'est distingué que par la grandeur et par l'éclat ; on le révère, on l'admire, on aime Louis XII. Nous avons peint ailleurs (1) l'espèce d'idolâtrie jusqu'où le peuple poussoit son amour pour lui, et nous ne pouvons à cet égard que répéter : *heureux le roi qui traite ainsi son peuple ! heureux le peuple qui aime ainsi son roi.*

Quant à l'*esprit*, si l'on entend par ce mot ce qu'on appelle *esprit* dans le monde, c'est-à-dire le talent de saisir des rapports avec promptitude, justesse et finesse, ou, comme disoit un

(1) Histoire de François I.er, introduction, pages 57 et 58.

homme d'un esprit recherché, le talent d'apercevoir les différences des choses semblables et les ressemblances des choses différentes, Louis XII avoit beaucoup de cet esprit-là; il n'y a parmi les rois de France que Louis XI; François I.er, Henri IV et Louis XIV, qu'on puisse lui comparer à cet égard, et dont on ait retenu autant de mots remarquables. Le mot fameux qui ouvre son règne et qui annonce le pardon à ses ennemis et à ses persécuteurs, est non seulement d'une ame clémente et généreuse, mais encore tourné avec esprit, et il justifie cette belle maxime : que *les grandes pensées viennent du cœur.*

C'est de Louis XII aussi qu'est ce mot plus paternel encore qu'ingénieux: qu'*un bon pasteur ne sauroit trop engraisser son troupeau*; et ce fut l'occupation de tout son règne.

Mais on a paru douter si Louis XII avoit l'esprit propre aux affaires.

Il faudroit d'abord examiner si ce doute ne provient pas d'un préjugé machiavéliste, qui est dans presque tous les esprits, et qui donne toujours la préférence au trompeur sur le trompé. Fort peu de gens ont véritablement dans le cœur cette maxime :

S'il faut opter, si, dans ce tourbillon,
Il faut choisir d'être dupe ou fripon,
Mon choix est fait; je bénis mon partage :
Ciel, rends-moi dupe, et rends-moi juste et sage.

Si je considère Louis XII dans la politique extérieure, je trouve que son expédition dans le Milanez, en 1499, fut préparée par toutes les mesures que la prudence pouvoit suggérer pour en assurer le succès. Il est vrai que dans l'expédition de Naples et dans d'autres occasions, il fut trompé, si l'on veut, par Ferdinand le Catholique ; mais est-on un esprit borné pour avoir été trompé par un fourbe? Les Turcs ont à cet égard un proverbe bien sensé :

« *Si tu me trompes une fois, tant pis pour* » *toi ; si tu me trompes deux fois, tant* » *pis pour moi.* » Mais la seconde partie de cette maxime n'est à l'usage que des particuliers. Si un fourbe m'a trompé, me voilà bien averti de ne plus traiter avec lui, et j'en suis ordinairement le maître. Il n'en est pas de même entre souverains, ils sont obligés de traiter avec ceux même sur la foi desquels ils ne comptent pas. Quand Louis XII et François Ier. traitoient avec Ferdinand et avec Charles-Quint, ils n'étoient pas proprement leurs dupes, comme le pense le vulgaire; ils prévoyoient bien que ces princes artificieux ne respecteroient pas plus le dernier engagement que les précédens; mais n'est-ce rien que de désarmer l'ennemi pour le moment, d'arrêter ou de suspendre les hostilités, de gagner du temps, de réduire la malfaisance à ne nuire que par les moyens lents et obliques de la po-

litique, non par le fléau direct et présent de la guerre ? Les princes sont donc obligés de traiter avec des princes qui les ont trompés, qui les tromperont encore, ou plutôt qui ne les trompent pas, même en promettant ce qu'ils n'ont nul envie de tenir, car on sait bien qu'ils ne le tiendront pas.

Louis XII fit des fautes en politique, eh ! qui n'en fait pas ? Combien Louis XI, ce politique si rusé n'en a-t-il pas fait ? et quelles fautes ! Tout ce qu'on peut dire de Louis XII, c'est qu'il eut trop d'honneur pour le siècle où il vivoit. Louis XI avoit introduit dans l'Europe une politique pleine d'artifice, il avoit érigé la fraude en systême; Maximilien, autrefois son ennemi, se piquoit de l'imiter; Ferdinand de le surpasser. Louis XII ne crut point devoir séparer la politique de la plus exacte probité; peut-on lui faire un crime d'avoir eu plus de justice que Maximi-

lien, plus de bonne foi que Ferdinand ?

Autre reproche injuste, mais c'étoit un reproche de courtisans ; leur avidité accusoit Louis XII d'avarice, parce qu'il ne les engraissoit pas du sang de la patrie : ils firent jouer et tourner en ridicule par des comédiens cette prétendue avarice de Louis XII. On conseilloit à ce prince de punir l'insolence de ces farceurs, de leur imposer silence du moins; *non*, répondit-il, *laissons-les dire ; s'ils se trompent aujourd'hui, ils peuvent une autre fois nous apprendre des vérités utiles.* Nous demandons si ce soin d'ouvrir à la vérité toutes les portes possibles, n'est pas d'un grand homme et d'un grand roi, et si Marc Aurèle a jamais rien dit ou rien fait de plus philosophique à-la-fois et de plus vertueux ?

Fin du tome quatrième.

TABLE

DES CHAPITRES

CONTENUS DANS CE VOLUME.

SUITE DU LIVRE QUATRIÈME.

CHAP. Ier. 2°. *Guerres d'Italie.* pag. 1

CHAP. II. *Rivalité de Louis XII ; à Naples, contre les deux branches d'Aragon ; à Milan, contre les Sforces.* 139

Fin de la Table.

VA1 153574

ERRATA.

Page 109, *lignes* 15 et 16, comme on savoit que c'étoit le roi, *lisez* comme on savoit que l'étoit le roi.

Page 306, *lignes* 9 et 10, des conquêtes de communauté, *lisez* des conquêts de communauté.

Page 336, *lignes* 17 et 18, et qui n'y avoit déterminé Charles VIII, *lisez* et qui n'avoit déterminé Anne à ce mariage.

Page 342, *lignes* 20 et 21, lorsqu'il les avoit, *lisez* lorsqu'elles étoient.

141 B 45